

En vérité, je te le dis, Auditeur honnête et sérieux, moi qui, porteuse de Vérité ESSENTIELLE en ai été chassée :

Une fois encore,

LES... MARCHANDS... SONT...DANS...LE...TEMPLE !!!"

Bien sûr, la forme de ce texte doit amener à relativiser son contenu. Cependant, on peut penser qu'il dénote la déception d'une partie de certains qui auraient trop pris à la lettre les ambitions de Poldès en termes d'ouverture : ouverture au peuple (par la question du prix, sur laquelle on reviendra), et ouverture à toutes les idées, même les plus marginales - ce qui se heurte forcément à la contrainte du temps de parole. Les "monomaniaques" réellement convaincus de la justesse de leur cause peuvent être heurtés par ces limitations.

En effet, l'origine de la polémique est connue par quelques lettres échangées en décembre 1929<sup>287</sup> (qui évoquent aussi d'obscurs problèmes de sacs perdus, permettant à Marguerite Guépet d'opposer sa condition de salariée pauvre à celle de Poldès, accusé de s'enrichir grâce à la parole et aux idées des autres) :

"Mademoiselle, Nous avons au Club du Faubourg, une discipline. Personne n'est obligé de la supporter. Il suffit de ne pas venir chez nous. Mais quiconque entre dans notre salle s'engage, par ce seul fait, à accepter nos méthodes.

Nous n'avons la salle des Sociétés Savantes que jusqu'à 11 heures. Alexandre Zévaès n'a terminé sa réplique qu'à 11 heures 20. De nombreux orateurs convoqués par le Faubourg n'ont pu, en raison de l'heure tardive, prendre la parole, tel M. Maurice Kemberger [?] Ancien Combattant, Jacques Reboul, Pierre Durville, etc...

La séance était levée. Vous vous êtes permis de vouloir prendre la parole. Notre règlement est formel. D'autres oratrices comme Madeleine Pelletier, Berthe Gasselin, Isabelle Tonarelli, connaissent notre règlement et s'inclinent devant lui. Je vous ai retiré la parole. Vous vous êtes efforcée de vouloir nous injurier et de déclarer que le Club du Faubourg n'était pas une Tribune Libre !(...)

Pour la première fois depuis onze ans, un incident a eu lieu en fin de séance. Cet incident ne peut pas se renouveler et ne se renouvellera pas. En complet accord avec tous nos amis, sans distinction de sexe ou d'opinion, nous avons décidé de ne jamais laisser saboter nos séances. Notre décision est précise :

"L'ACCES DU FAUBOURG SERA INTERDIT À TOUTE PERSONNE AYANT TROUBLE D'UNE FAÇON QUELCONQUE UNE SÉANCE DU FAUBOURG."

Après vos déclarations très nettes, contre le Club du Faubourg, déclarations entendues par tous les assistants, on ne pense point que vous songiez à revenir chez nous. Vous aviez déjà collaboré avec des adversaires du Faubourg, et, néanmoins, croyant à votre sincérité, j'ai eu la faiblesse de vous mettre à la tribune parmi nos amis. Si jamais vous vouliez revenir parmi nous, nous exigerions des excuses formelles et l'engagement écrit de vous incliner désormais devant nos méthodes.(...)

Une fois de plus, vous aviez agi dans un moment de nervosité. L'admirable philosophie de Céline Renooz n'avait pas prévu cela.

Croyez, Mademoiselle, à l'expression de mes salutations.

Léo Poldès."

L'appel au règlement est donc évident ; mais il faut noter qu'on a vu que Poldès appliquait ce règlement avec plus de souplesse dans le cas de Georges Pioch, par exemple. Cela ne peut pas être le seul élément d'exclusion. L'allusion à d'autres femmes qui, elles, respectent le règlement donne l'impression qu'elles doivent satisfaire plus d'exigences que les hommes pour s'imposer au Faubourg. Cela peut se comprendre de la part de Poldès, qui incite souvent sur l'importance de la voix, domaine où les femmes sont a priori désavantagées. Mais, surtout, la pique finale montre bien une certaine lassitude vis-à-vis des convictions que Marguerite Guépet, contrairement à Charles-Auguste Bontemps, n'a pas nuancées. D'ailleurs, celle-ci est très touchée par cette allusion, comme le montre sa réponse :

---

<sup>287</sup>Ces lettres sont lues à la tribune du Club, comme c'est l'habitude de Poldès lorsque se posent des problèmes de discipline, internes ou externes (plagiat). Poldès les agrémentait de rappels d'appréciations élogieuses que Marguerite Guépet avait faites auparavant sur le Club, ce qui est une ressource d'argumentation assez fréquente chez lui. Ici, cela apparaît d'autant plus important que la venue au Club a été déterminante pour la carrière de l'oratrice, qui apparaît comme une ingrate.

"Pauvre "DINGO" que je suis" comme Christ (...), Jeanne d'Arc, Fabre d'Olivet, Galilée, Hélène Brion...(…)

Vous avez - CONTRE VOTRE ORDINAIRE - RÉUNI les 4 exposés de la soirée (...). Mon intervention, quelque sujet qu'elle visât, ne pouvait donc se manifester qu'à la suite des 4 exposés.

Secundo - Vous prétendez n'avoir pu me donner la parole qu'en raison du grand nombre d'orateurs inscrits... Oseriez-vous prétendre que M. Maurice Garçon - qui parla pendant plus de 15 minutes était un orateur inscrit, puisque lui-même débuta en disant : "Qu'il n'avait pas l'intention de prendre la parole ce soir". ?

(...) moi qui ne spécule ni sur le travail manuel, ni sur le travail intellectuel des autres, à moi d'autant plus pauvre que l'apostolat auquel je me suis délibérément vouée n'est pas de ceux qui enrichissent et glorifient, loin de là, hélas !(…)

Salutations d'une "Dingo" - en bonne compagnie, et mûre pour la couronne d'épines."

On voit bien que Marguerite Guépet réaffirme l'inflexibilité de ses convictions, et se place en opposition à Maurice Garçon, type de l'orateur "généraliste" et reconnu, qui, lui n'est pas soumis aux mêmes contraintes réglementaires.

Cependant, il faut remarquer que, même après cette rupture, Marguerite Guépet continue à faire ses conférences dans des lieux remarquablement variés : Fructidor, Causeries Populaires, Club des Insurgés, Parthénon, Studio Addéiste, et même une tournée apparemment réussie en Belgique. Son cycle d'une douzaine de conférences, de plus en plus formalisé, constitue pour elle une véritable théorie philosophique.

Ce cas est sans doute assez typique, jusque dans son caractère extrême, à la fois des orateurs les moins instruits et des "monomaniaques", défenseurs exclusifs d'une cause ou d'une invention. Bien souvent, leurs fréquentes interventions sont concentrées dans une courte période, après laquelle, semble-t-il, ils lassent. Ils ne possèdent sans doute pas le capital technique ni la flexibilité, ni la variété d'intérêts qui semblent nécessaires pour faire un orateur régulier, et parfois ne veulent pas les acquérir au détriment de leurs convictions.

Peut-être leur style oral est-il ce qui les handicape le plus, si on en juge par la plus forte représentation de jeunes ouvriers et employés dans les concours de dissertation de 1922-23 que dans les comptes-rendus de discussions.

En outre, le manque de flexibilité de Marguerite Guépet, qui se réfère aux idéaux d'origine du Club, ceux d'une "tribune libre", s'oppose clairement ici à une organisation des séances qui laisse une grande place, pour la régulation, le choix des orateurs, et même les titres de débats, au bon vouloir de Léo Poldès, et qui a été mieux intégrée, par exemple, par Isabelle Tonarelli ou Maurice Garçon. Les mêmes problèmes ne semblent pas se poser à Marguerite Guépet dans les autres lieux où elle s'exprime, pourtant encore plus longuement.

Cet exemple met donc en évidence la spécificité formelle du Club, plus que celle qui en ferait une école d'orateurs issus du public. Cependant, il ne faut pas oublier que Marguerite Guépet, couturière sociologue, a été pendant quelques mois présentée par Poldès comme un exemple de réussite des méthodes du Club, École du Forum.

A cet égard, en faisant abstraction de leurs parcours ultérieurs, on peut considérer comme très comparable le cas de Nguyen Ai Quac (Ho Chi Minh), qui parle 14 fois au Faubourg (mais à presque toutes les séances pendant une courte période). Dans la présentation qu'en fait Boris Souvarine<sup>288</sup>, et qui est certes outrée dans le but de répondre à des biographies trop hagiographiques, il apparaît bien également comme un orateur-alibi<sup>289</sup>, limité à certains sujets (notons toutefois qu'il s'est en réalité largement exprimé sur le spiritisme et les religions orientales ; mais cela n'exclut pas qu'il se soit éloigné du sujet en cours d'intervention). Il fait connaissance de Poldès à la 9<sup>e</sup> section de la SFIO, où il ne fait pas la preuve de ses capacités d'orateur :

"Nguyen Ai Quac regardait de tous ses yeux étonnés, écoutait de toutes ses oreilles attentives (...) Il n'a jamais ouvert la bouche. Il s'en sentait bien incapable. C'était un bon garçon timide, presque humble, très doux, avide de s'instruire en écoutant les beaux parleurs qui le fascinaient. (...) Ses propos n'offraient pas le moindre intérêt, je ne leur prêtais attention que par égard envers une victime du colonialisme. (...) J'étais pour ainsi dire son seul interlocuteur."

---

<sup>288</sup>Boris SOUVARINE, "De Nguyen Ait Quac en Hô Chi Minh". Est et Ouest, n°568, mars 1976.

<sup>289</sup>Un peu comme les membres du jury des championnats du verbe prévus dans Le Faubourg, n°32, 1<sup>o</sup> octobre 1921, p. 3 : "Un jury compétent, dans lequel, en outre, des meilleurs orateurs, siégeront un ouvrier, un paysan, et une femme, sera chargé de classer les concurrents."

Cela ne l'empêche pas de faire une carrière au Faubourg ; un peu comme pour Marguerite Guépet, elle semble même fondée sur ces éléments eux-mêmes, et l'intervention de Poldès apparaît encore plus déterminante :

"Comment donc est-il sorti de son mutisme ? Cela ne s'est pas fait en un jour. Ici entre en scène Léo Poldès mentionné plus haut, et qui va donner sa mesure. (...) Nguyen Ai Quac, le muet du Faubourg Montmartre, qu'il planta d'office sur l'estrade en lui donnant la parole<sup>290</sup> : pensez donc, un Annamite, une curiosité, une attraction en quelque sorte. Personne ne comprit un mot du bégaiement embarrassé de ce porte-parole de l'Asie opprimée, mais le baptême de la tribune lui était donné. En ce temps-là, il n'y avait pas de micro. On entendait mal, on ne comprenait rien, mais l'effet escompté par Poldès avait eu lieu, l'Annamite tenait debout tant bien que mal, il faisait entendre la plainte de ses frères d'au-delà les mers lointaines, la sympathie de l'auditoire lui était d'avance acquise, on l'applaudissait de confiance. Rassuré par cet accueil, Nguyen Ai Quac ne se fit pas prier pour revenir, il devint un habitué du Faubourg ; peu à peu, il surmonta le trac, acquit quelque assurance, apprit son métier de militant, participa à la section coloniale du parti et on le délégua au Congrès de Tours où s'accomplit la scission socialiste et communiste. Notre *Uomo qualunque*, petit à petit, devenait quelqu'un."

Ici, l'orateur-alibi, peut-être parce que ses convictions se situent moins en marge par rapport à celles représentées au Faubourg, peut-être parce qu'il connaît personnellement un certain nombre de "généralistes", et Poldès lui-même, qui étaient avec lui à la 9<sup>e</sup> section, finit donc par intégrer les méthodes du Club et s'intégrer dans son milieu, même si, contrairement à Bontemps, il le quitte ensuite assez rapidement.

Ces quelques cas nous ont donc permis d'envisager très concrètement la variété des parcours d'orateurs au Faubourg, à travers les différentes versions d'étapes communes comme la première intervention, l'établissement de rapports avec Poldès, avec les objectifs et la forme du Club qu'il défend, avec les autres orateurs, mais aussi avec le public, qui reste un élément important, même s'il n'est pas toujours mentionné, dans la construction du succès d'un intervenant, même et surtout si lui-même n'en est pas issu. C'est maintenant ce public qu'il faut essayer de mieux connaître, pour caractériser ainsi un second cercle dans l'influence du Faubourg, plus éloigné mais essentiel à la légitimation et au renouvellement du premier (celui des orateurs).

---

<sup>290</sup>Le Faubourg nous montre tout de même qu'il adhère au Club avant d'y parler, puisqu'il insère une publicité pour ses activités de photographe dans la rubrique réservée aux adhérents (n° 33, 15 novembre 1921, par exemple), avant d'apparaître dans les comptes-rendus.

### III Les publics du Faubourg : construction d'une influence

Le public du Faubourg, au sens large, c'est l'ensemble de ceux qui ont eu connaissance des activités du Club, des projets de Poldès, en y adhérant plus ou moins. Il s'agit bien sûr avant tout des spectateurs présents dans la salle à Paris, dont le nombre (selon les périodes, les séances...), les caractéristiques sociales et les opinions politiques nous permettent de comprendre dans quel cadre se situe l'influence du Club, et ont sans doute eux-mêmes influencé son évolution, dans la mesure où Poldès se défend toujours de négliger les attentes de son public. Mais, comme d'ailleurs de plus en plus dans le discours de Poldès, il faudra aussi mentionner le public des autres Tribunes Libres de province ou de l'étranger, dont on a vu qu'elles avaient l'obligation de maintenir des liens étroits avec le Club.

Ce public nous est en partie connu par des sources littéraires ou journalistiques contemporaines. Et cette médiatisation peut elle-même être considéré comme le moyen de créer un dernier cercle d'influence du Faubourg : celui de tous ceux qui en entendent parler, par des moyens variés, et qui s'en font ainsi une idée, qui ne correspond pas toujours aux volontés de Poldès. En effet, si le Club est assez unanimement considéré comme "pittoresque", il est dépeint dans bien des styles différents, et il s'en dégage une image assez composite, chacun ayant retenu des éléments particuliers à travers l'évolution du discours de Poldès, la variété des orateurs, des débats ou des spectateurs.

#### A Les spectateurs parisiens

Le public des séances est bien sûr encore plus difficile à connaître que la masse pourtant imposante des orateurs. Si les recoupements des sources littéraires, journalistiques et policières permet de se faire une assez bonne idée du nombre d'assistants à chaque séance, et de quelques éléments de comparaison permettant de délimiter le champ du succès du Club, il est difficile de se représenter plus concrètement cette foule. Des faisceaux d'indices peuvent seuls permettre de faire des hypothèses sur ses dominantes sociale et politique, et malgré l'importance que Poldès accorde à l'expression des spectateurs, leurs volontés et l'influence de celles-ci sur le fonctionnement du Club restent difficiles à saisir.

Cependant, il est nécessaire d'étudier ces indices et de faire quelques conjectures, tant l'image du public du Club apparaît aujourd'hui brouillée : pour Claude Maignien, qui rencontre le Club en étudiant Madeleine Pelletier, c'est "un lieu important dans la vie intellectuelle de la capitale entre les deux guerres, un lieu mondain où le Tout-Paris - surtout celui de gauche - accourt."<sup>291</sup> La mémoire locale du village de Tavel (Gard)<sup>292</sup>, a plutôt retenu un adhérent de base : Héraud, le maire radical-socialiste des années 30, ancien employé de bureau à Marseille, qui fait dans Le Faubourg de la publicité pour son vin et assiste aux séances quand il est à Paris... Il faut donc essayer d'aller au-delà des cas particuliers et des extrapolations qu'ils pourraient inspirer, sans pour autant se contenter d'accorder foi a priori aux nombreuses déclarations de Poldès selon lesquelles "Nous avons, dans notre salle, des communistes et des libertaires, des républicains et des conservateurs, des catholiques et des athées, des spirites et des matérialistes, des idéalistes et des espérantistes, des obèses et des maigres, des boxeurs et des adversaires de la boxe."<sup>293</sup>

#### 1 Fréquentation

Le Club, à partir de janvier 1926, siège, pour une de ses trois séances hebdomadaires, salle Wagram<sup>294</sup>. Il semble que ce lieu soit à l'époque un symbole de succès public, car la salle peut contenir plusieurs milliers de personnes.<sup>295</sup> Cependant, il faut essayer de comprendre si, et quand, de telles salles peuvent être remplies. Pour cela, il faut se fier à un faisceau d'indices dont chacun est contestable, mais où on note une certaine

---

<sup>291</sup>Claude MAIGNIEN, Charles SOWERWINE, Madeleine Pelletier, une féministe dans l'arène politique. Paris : Éditions ouvrières, 1992, 250 p.

<sup>292</sup>Enquête par M. Maby, professeur d'histoire-géographie.

<sup>293</sup>Le Faubourg, n°42, 15 février 1923, une.

<sup>294</sup>Le Faubourg, n°65, 1<sup>er</sup> janvier 1926.

Claude Maignien, affirmant qu'au début des années 30 "le Club connaît un succès retentissant", note ainsi tout de suite qu'il "se réunit trois fois par semaine dans des espaces aussi vastes que la salle Wagram dont il fait parfois le plein." Claude MAIGNIEN, Charles SOWERWINE, Madeleine Pelletier, une féministe dans l'arène politique. Paris : Éditions ouvrières, 1992, 250 p.

<sup>295</sup>Dans un reportage des actualités Gaumont de février 1933, sur un congrès des agrariens, ce symbole apparaît bien ; et il est dit que plus de 10000 personnes - évidemment pas toutes assises - sont présentes.

convergence : notes de la Préfecture de Police, malheureusement à partir de 1936 seulement, indices dans Le Faubourg ou des extraits de romans et journaux à prendre avec beaucoup de précautions (cf. infra), mentions dans des mémoires moins engagés vis-à-vis du Club, mais parfois avec un grand écart dans le temps...

De manière très qualitative, notons que la plupart des descriptions romancées commencent par un tableau des longues files d'attente avant les séances, que semble confirmer la fréquente répétition, dans Le Faubourg, et jusque dans les règlements, des consignes d'exactitude, etc. Léo Poldès, lui, se contente le plus souvent d'évoquer, avec une imprécision remarquable, "nos milliers d'adhérents et d'auditeurs" : ainsi dans sa lettre au Progrès Civique<sup>296</sup>. Ici se pose la question redoutable (en l'absence d'archives administratives : adhésions, etc., qui n'existent d'ailleurs peut-être pas) du rapport entre auditeurs et adhérents au sein du public, et des rythmes de fréquentation du Club pour chaque groupe. Seule la peur du plagiat exprimée par Poldès (cf. supra) fait bien sentir que, si le public de chaque séance peut être nombreux, il est issu d'une base assez peu étendue et donc sans doute fidèle.

Évoquons maintenant les quelques chiffres dont on dispose. Pour 1936-38, selon la préfecture de police, ils varient entre 180 et 1200 personnes<sup>297</sup> et on peut noter qu'une séance de cinéma réservée aux adhérents compte 300 spectateurs. Ces chiffres posent deux problèmes principaux : ils incluent forcément des invités (cf. règlement), et ils datent d'une période sur laquelle on a peu d'autres informations, mais qui, si on s'en tient à l'activité des tribunes de province ou à l'avancement du livre d'or, visibles dans Le Faubourg, semble un peu en retrait par rapport à la première partie des années 30. En tout cas, rien ne permet de la considérer a priori comme représentative. Mais d'autres sources éparses donnent des renseignements qui ne sont pas contradictoires avec l'hypothèse, certes un peu vague, d'un public de quelques centaines à 1000 personnes, exceptionnellement plus, selon les salles et les sujets.

Ainsi, Marguerite Guépet distribue ses tracts à une ou deux centaines d'exemplaires<sup>298</sup>. Pour une séance spéciale au profit de l'oeuvre des Artistes, les places étant à 10F, la recette est de 4800F.<sup>299</sup> Alejo Carpentier évoque d'abord en général "un public de deux mille personnes", semblant considérer ce nombre comme une moyenne. Puis, pour la soirée à laquelle il a participé, consistant en un spectacle-débat, aux places plus chères (car plus taxées), mais sans doute plus couru qu'une séance ordinaire, il décrit "une salle pleine à craquer - salle qui contient plus de sièges que l'Opéra de Paris" ; il s'agit de la salle Wagram. Puis il donne un "chiffre officiel : 2234 spectateurs."<sup>300</sup> Pour la séance du 24 mars 1931, à la salle Wagram, où Marthe Hanau vient en personne, pendant son procès, se confronter au "tribunal populaire", Dominique Desanti évoque "6000 entrées que le directeur du club, Léo Poldès, enregistra avec une surprise joyeuse."<sup>301</sup>

Ces quelques exemples donnent un bon éventail des estimations retrouvées, ainsi que des dates où on en dispose : 1925-35 surtout, période aussi, on l'a vu, des plus grandes ambitions de Poldès, et du contenu le plus riche du Faubourg. Il faut maintenant leur trouver des points de comparaison. Là encore, les notes policières sont utiles, même si les données sur d'autres lieux ne sont pas contemporaines de celles sur le Faubourg.

Selon elles, en 1930<sup>302</sup>, le Club de l'Écran (club de cinéma de Bontemps) accueille 100 à 300 personnes, le club Rochechouart (sorte de salon) 25 à 60, la Tribune Libre du Cinéma 300 à 350, les conférences naturistes des Durville 300 à 400, la Tribune de Vivre (Bontemps y participe aussi) 200, l'Université Populaire Juive (considérée aussi comme plagiaire) 150 à 300, Fructidor<sup>303</sup> 30 à 100, et l'Université Populaire

---

<sup>296</sup>Et en 1936, selon lui, Le Faubourg tire à des milliers d'exemplaires. cf. Léo POLDES, Pour la défense des libertés, le Club du Faubourg réclame justice. Paris : Au Club du Faubourg, 1936. Or, comme il ne contient quasiment jamais d'articles de fond, mais surtout des résumés et annonces de séances, il s'adresse surtout aux spectateurs (plus ou moins épisodiques).

Autre indice, peut-être plus particulièrement crédible : en 1925, Poldès dit rechercher une salle d'au moins 800 places (n°59, 10 mars 1925).

<sup>297</sup>cf. annexe H.

<sup>298</sup>dossier Marguerite Guépet, fonds Marie-Louise Bouglé, BHVP.

<sup>299</sup>Le Faubourg, n°105, 20 avril, séance tenue en 1930 ; ce type de séances permet de se faire une idée précise du nombre de spectateurs ; mais leur caractère exceptionnel rend ce chiffre peu représentatif.

<sup>300</sup>Alejo CARPENTIER, "La consécration de nos rythmes". Carteles, 10 avril 1932.

<sup>301</sup>On peut toutefois s'interroger sur ses sources : articles de l'époque ? témoignages oraux ? Dominique DESANTI, La Banquière des années folles : Marthe Hanau. Paris : Fayard, 1968, 253 p.

<sup>302</sup>AN F7 12962 ; à noter que cette période ne coïncide pas avec celles où l'on a des données pour le Faubourg, qui souffrait peut-être moins alors de la concurrence. A noter aussi que, dans la plupart des cas, la parole semble réellement être donnée au public, ce qui peut expliquer pourquoi Poldès crie au plagiat.

<sup>303</sup>Cette U.P. de proche banlieue, comme la suivante, a adhéré à la F.T.L. en octobre 1929 : cf. infra.

de Saint-Denis, accueillant Herriot, 800 personnes. Marguerite Guépet, dans ses notes contemporaines, évalue son auditoire, aux Causeries Populaires, à 500 ou 600 personnes. Notons enfin que la Coopération des Idées, première U.P., offrait vers 1900 300 à 400 places<sup>304</sup>, et qu'à la même époque les séances quotidiennes de la Solidarité, dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement, attiraient d'une cinquantaine (hygiène, géographie, histoire) à 137 (philosophie et morale) voire 180 personnes (soirées artistiques et littéraires du dimanche) en moyenne<sup>305</sup>.

Ainsi, il semble que le succès du Faubourg ne soit pas négligeable, mais n'apparaisse exceptionnel que pour des séances ponctuelles<sup>306</sup>, et que l'effectif de son public le rapproche plus des Universités Populaires et de leurs divers héritiers que des lieux de conférence plus formalisés, au public plus féminin, qu'ils s'intitulent "salons" ou non.

Mais au total, c'est avant tout la disparité des résultats qui frappe, qui semble distinguer le Faubourg des autres. Comme le remarque Georges Lecomte, le Club "tient ses séances en diverses salles de quartiers très différents, depuis certains théâtres de dimensions relativement modestes jusqu'à l'immense salle Wagram." Il y ajoute même que "Chaque fois, M. Léo Poldès, l'animateur de cette oeuvre créée par lui, choisit avec discernement le quartier et la salle plus ou moins vaste, selon le caractère du sujet offert à la discussion de l'auditoire, selon l'importance, la qualité, le prestige des orateurs inscrits pour exposer le thème sur lequel tout assistant a le droit d'exprimer brièvement son avis."<sup>307</sup>

Même dans Le Faubourg, dont les chiffres sont en général fortement sujets à caution, cet élément apparaît bien : "il réunissait le lundi 2000 personnes à Barbès, le mardi 4000 à Grenelle, le jeudi 1000 à la Bastille et le samedi après-midi 800 près de la gare de l'Est."<sup>308</sup> Ainsi, il faudrait essayer de comprendre quel public fréquente telle salle ou s'intéresse à tel sujet, pour expliquer les variations d'effectifs.

## 2 Sociologie et politique : de la gauche intellectuelle à la diversité ?

Tentons maintenant de poser quelques hypothèses concernant la composition sociologique et les tendances politiques de ce public parisien. Ici, aux sources littéraires et journalistiques, on peut ajouter les éléments a priori plus objectifs, mais aussi moins directement explicatifs, que sont d'une part les possibilités d'assister aux séances, selon les lieux, heures et tarifs, d'autre part, les réactions du public telles qu'elles apparaissent dans le petit nombre de séances dont les notes de la préfecture de police rendent compte. Ces éléments, semblant dans l'ensemble se corroborer, permettent de mettre en relief quelques grands traits.

Les descriptions du public du club insistent en général sur sa diversité, que ce soit en termes d'origines sociales, de sexe ou d'âge. Cependant, l'accent est plus souvent mis sur la présence d'une gauche qui semble plus sociologique que réellement engagée politiquement, comprenant ouvriers, employés, mais surtout petits intellectuels : journalistes ou écrivains peu connus, etc. Mais ces caractéristiques sont surtout associées aux débuts du Club.

En 1925, Rachilde fait ainsi dire à un personnage de roman :

"Vous rencontrerez là des ouvrières comme vous qui sont, comme vous, très intelligentes et aussi quelques grues de lettres espérant épater le public par la somptuosité de leurs atours."<sup>309</sup>

En revanche, dans des descriptions contemporaines ouvertement polémiques, notamment du journal L'Insurgé, organe d'un club concurrent (plagiaire, selon Poldès), se réclamant plus explicitement de l'extrême-gauche, l'accent est mis sur le manque d'ouvriers alors même que le Club est considéré comme de gauche :

"Dans leur journal, on nous dit : "Vous ne pouvez nier que les ouvriers des faubourgs, les ouvriers qui peinent et qui pensent aussi ont peu fréquenté vos salles... Nous allons, nous vers ceux à qui vous n'avez pas songé ou qui n'ont pas songé à vous."<sup>310</sup> [Poldès cite en réponse, à la fois L'Humanité du 28 novembre et

<sup>304</sup>Lucien MERCIER, Les Universités Populaires : 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle. Paris : Éditions ouvrières, 1986, p. 40.

<sup>305</sup>D. MAY, "Quelques réflexions sur les universités populaires". La Revue socialiste, 33, 1901, p. 32-49 et 165-184. Cité par Évelyne RITAINE, Les stratégies de la culture. Paris : PFNSP, 1983, p. 154.

<sup>306</sup>Ainsi, si aucun de ces groupements ne peut prétendre occuper la salle Wagram, certains se réunissent régulièrement, comme le Faubourg, dans la salle plus petite des Sociétés Savantes.

<sup>307</sup>Le Faubourg, n°114, 1<sup>o</sup> mai 1932, p. 5.

<sup>308</sup>Le Faubourg, n°49, 20 novembre 1923.

<sup>309</sup>Rachilde, Refaire l'amour. Paris : J. Ferenczi et fils, 1928, 258 p.

<sup>310</sup>Le Faubourg, n°65, 1<sup>o</sup> janvier 1926.

l'Action Française, pour affirmer que le public des Insurgés est surtout intellectuel ; mais il ne réfute pas directement l'accusation s'agissant du Faubourg.]

Et Jacob Lévy raconte :

"Les uns, ouvriers et populaires, arrivaient de loin, à pied, tout essoufflés par leur course : les autres, employés et bourgeois, remontaient du métro prochain ; d'autres enfin, les fortunés, descendaient de leur taxi ou de leur automobile."<sup>311</sup>

Le R. P. Doncoeur, en 1926, s'exclame : "quel public ! Des femmes, beautés fanées, des artistes, des Juifs, des médecins, des spirites, des femmes encore, intellectuelles attentives, et sur la scène, une soutane noire, un prêtre avec une figure souriante et barbue."<sup>312</sup>

Et en 1933, le Miroir du Monde souligne, photos à l'appui, mais probablement d'après des incitations de Poldès, que "les femmes s'intéressent particulièrement aux débats" et que "les jeunes gens, eux aussi, prennent la parole", ceux-ci paraissant effectivement très jeunes.<sup>313</sup> Ce sont les mêmes traits qu'on a mis en valeur parmi les orateurs.

Pour ce qui est des tendances politiques, André Lang, présentant le Faubourg aux Annales en 1926, a une vision plus critique du public :

"Il faut bien dire que les premières conférences du Club du Faubourg au Théâtre Impérial n'eurent pas toutes un attrait exceptionnel. Le Club du Faubourg, tout au moins à mon avis, en débuta pas brillamment et l'atmosphère de parti y régna"<sup>314</sup>

D'autres critiques plus précises ont porté sur les opinions politiques elles-mêmes, mais on ne peut guère les mentionner que pour mémoire, sans savoir si ces cas en représentent beaucoup d'autres, car Poldès cite évidemment peu ce type de description. On peut noter celle de Jean Maxe dans les Cahiers de l'anti-France<sup>315</sup> : "Disons simplement que le Faubourg est une entreprise juive de critique intempérante à propos de tout, mais où l'admiration réciproque entre circoncis est de rigueur, mêlée toutefois d'âpres rivalités. Avocats ou journalistes tarés et oisifs, femmes parasites en quête de sensations, voilà le domaine ordinaire de ce mime iconoclaste, rabatteur de la dictature bolchevique." Et celle de L'Intérêt Français<sup>316</sup> : "Il y a aussi une organisation vaguement fantaisiste, mais nullement innocente qui, sous le nom de Club du Faubourg et sous le couvert d'un libéralisme tintamarresque, donne principalement asile à tous les caillautistes, défaillistes et "empoisonneurs de la France", comme dit M. Poincaré." Peu après, le directeur d'Aux Ecoutes défie le Faubourg de tenir un débat dans une plus grande salle, afin de ne pas se limiter au "public intoxiqué qui suit leurs séances" pour discuter des responsabilités de la guerre : c'est apparemment la dénonciation d'un public pacifiste et partageant largement les analyses bolcheviques sur ces responsabilités.<sup>317</sup>

De toute façon, ce type d'analyse est lié, certes, aux a priori de ces journaux, mais aussi à l'orientation que Poldès, on l'a vu, impose aux débuts du Club. Mais elle disparaît vite :

"Malgré son titre, le Club du Faubourg n'offre qu'une ressemblance très lointaine avec celui des Jacobins. On y fut, en 1918, révolutionnaire par principe, car le Faubourg siégeait au théâtre Impérial et aussi pour protester contre la Censure. Entre temps, le Faubourg se vit excommunier par le Congrès Communiste de Moscou. Il n'avait pas attendu cette mise à l'index pour s'embourgeoiser. L'esprit révolutionnaire n'est là qu'afin de donner à l'atmosphère un petit parfum de danger."<sup>318</sup>

En 1932, Clément Vautel, chroniqueur au Journal, qui a parlé 6 fois au Club, donne également une définition acerbe, mais plus précise, de ce public et des évolutions de son engagement :

"Autrefois, le *Faubourg* - non sans quelque humour, il est vrai - penchait pour la "Révolution", ses hommes, ses pompes et ses oeuvres... Certes, il lui en est resté quelque chose, quand ce ne serait que sa guillotine, souvenir de la Terreur, et qui se contente de couper, et encore tout moralement, la langue aux bavards par trop tyranniques. Son public s'est élargi tout

---

<sup>311</sup>Jacob LÉVY, Juifs d'aujourd'hui : tome 1 : Les Pollaks. Paris : Ferenczi, 1925, 254 p. Cité aussi, avec des coupures, dans Le Faubourg, n°62, 20 juin 1925, p. 2-3.

<sup>312</sup>R.P. Doncoeur, Les Études "Quelques expériences d'action sur l'opinion publique". Cité dans Le Faubourg, n°70, 1<sup>o</sup> octobre 1926, p. 6.

<sup>313</sup>Léo POLDES, "Le "journal parlé" de l'actualité - Une tribune pittoresque : le "Faubourg"". Le Miroir du Monde, n°151, 21 janvier 1933, p. 89-92.

<sup>314</sup>Léo POLDES et al., "Où va le peuple ?". Conférencie, n°20, 1<sup>o</sup> octobre 1926, p 388.

<sup>315</sup>Citée dans Le Faubourg, n° 49, 20 novembre 1923.

<sup>316</sup>Citée dans Le Faubourg, n°50, 20 décembre 1923.

<sup>317</sup>Cité dans Le Faubourg, n°60, 15 avril 1925.

<sup>318</sup> Les Annales, cité dans Le Faubourg, n°50, 20 décembre 1923.

en gardant un vieux fond d'"intellectuels" qui pensent très à gauche, d'"anarchos" qui sont, en vérité, de braves petits bourgeois, de "révoltés" qui se contentent d'applaudir des harangues enflammées, voire d'en prononcer eux-mêmes dans le vacarme des applaudissements, des huées et des rigolades...<sup>319</sup>(...) Léo Poldès a créé un centre et même une droite dans ce Parlement *in partibus*."<sup>320</sup>

Enfin, pour cette deuxième période, l'impression d'une tonalité de gauche, mais assez floue se retrouve dans le récit de Georges Valois (où l'on retrouve aussi l'aspect stratégique des interventions au Club) :

" En octobre [1927], je fis au *Faubourg*, dans ce club si curieux et si vivant qu'a organisé Léo Poldès, un exposé du fascisme ; je développai les thèses de la République syndicale. Devant le public du Faubourg, c'était un rude casse-cou. J'eus à tenir tête à sept orateurs qui manquaient de tendresse pour nous. Les gens d'Action française, assez nombreux dans la salle, essayèrent de m'emboîter. Ils échouèrent. Un gros parti de syndicalistes ouvriers, socialistes et communistes, nous appuya manifestement. A la fin de la séance, nous avons pour nous une très grosse partie de l'assistance. Nous étions adoptés.

En novembre, nouvelle séance au même Faubourg, sur *l'Avenir de la République*. Nouvelle tentative de croc-en-jambe.(...) La salle nous appuya nettement. La cause était entendue. Nous étions dans la République. C'était la décision de ce curieux tribunal populaire que constitue le Club du Faubourg. L'opération fut renouvelée à Besançon, à la Tribune libre, dirigée par Bloch, où les républicains et les socialistes reconnurent que notre place était bien dans la République, avec les socialistes constructeurs. Même opération à Rouen [4 réunions organisées par le Faisceau, 100 à 5000 personnes]."<sup>321</sup>

C'est bien un républicanisme ou un humanisme assez général qui sont plutôt signalés dans des textes de cette période. Ainsi, pour Georges Lecomte :

"Beaucoup d'entre eux sont d'opinions libres et avancées. Mais ils admettent qu'on en ait d'autres. (...) On les sent hostiles à tout pharisaïsme et favorables aux sentiments humains et généreux. (...) Ils aiment particulièrement la justice et l'indépendance d'esprit. J'ai moi-même fait l'expérience que, si l'on prend avec courtoisie la précaution de n'être ni fanfaron, ni provocant, on peut être unanimement applaudi dans la défense de thèses qui semblent ne devoir pas plaire beaucoup à une grande partie de cet auditoire si mélangé<sup>322</sup>. Il faut s'adresser à son cœur en même temps qu'à sa raison et s'expliquer avec crânerie."

On retrouve la même caractérisation vague et généreuse dans un article de 1931 :

"Au milieu des courants d'opinion opposés qui entreheurtent leurs vitupération, *le Faubourg*, fort de milliers d'adhérents, cherche seulement à *faire comprendre*. C'est le rempart du bon sens, du Français moyen, sain et bien équilibré, par-dessus tout aimant la vie et comprenant que les autres l'aiment aussi, à leur façon."<sup>323</sup>

Un texte de Jean de Pierrefeu, "écrivain bien connu" (qui a parlé 5 fois au Club), auteur de Plutarque a menti, paru en une de Lyon Républicain, présente une assez bonne synthèse de ces visions, et déjà des éléments d'analyse du succès public :

"Le "Club du Faubourg" est un groupe d'éducation démocratique dont le recrutement est des plus larges. Les deux sexes s'y trouvent confondus et toutes les professions s'y rencontrent.

---

<sup>319</sup>Cela rappelle une caractérisation des U.P. : "entre 1890 et 1900, le "prolétariat intellectuel", composé d'étudiants, de journalistes à la recherche d'un emploi, de jeunes écrivains..., groupe social aux contours mal définis, sensible à la dégradation de son statut, en proie aux difficultés d'insertion dans un monde en évolution, a des préoccupations proches de celles du monde ouvrier ou du moins l'imagine." Lucien MERCIER, Les Universités Populaires : 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle. Paris : Éditions ouvrières, 1986, p. 32.

<sup>320</sup>Radio-Magazine, cité dans Le Faubourg, n°112, 10 février 1932, p. 6.

<sup>321</sup>Georges VALOIS, L'homme contre l'argent. Paris : Valois, 1928, p. 328-329.

<sup>322</sup>Cela rejoint notre analyse de la présence des orateurs de droite.

<sup>323</sup>Nina GORFINKEL, Nouvelle Revue Juive. Cité par Le Faubourg, n°107, 20 juin 1931, p. 3.

Si les employés y sont en majorité<sup>324</sup>, les ouvriers n'y manquent point, ni même les petits bourgeois, les commerçants, les gens de lettres, les médecins, les avocats.(...)

Le Club est républicain et démocratique, mais il n'y a pas un seul de ses membres qui n'accepte avec joie d'entendre l'exposé des doctrines contraires.(...)

Il [Poldès] a par-dessus tout le don de présenter les discussions sous un jour pittoresque et plaisant. Il dira, à propos du livre de Léon Frapié : La virginité est-elle indispensable ? Ou sur la pièce de Claude Anet : l'inceste est-il permis ? Ce grossissement volontaire et ce tour saugrenu ajoutent aux problèmes un attrait d'humour qui convient ici.(...)

Certes, on formule bien des paradoxes et des utopies, mais l'on sent que la générosité et le bon sens dominant dans cette foule si passionnée d'idées, si ardente à tout connaître, si désireuse de se perfectionner.(...)<sup>325</sup>

Avant d'apporter quelques compléments à ce début d'analyse de l'attraction du Club, il faut toutefois tenter de trouver des points de comparaison, des sources différentes permettant de vérifier les tendances mises en évidence s'agissant de la composition du public. En effet, s'il était nécessaire d'énumérer quelques visions très subjectives et souvent orientées, parce que ce sont presque les seules sources, notamment pour évaluer les évolutions, elles ne peuvent suffire à donner une vision d'ensemble.

Pour ce qui est de sa composition politique, on peut donc rappeler les éléments plus assurés que sont l'existence dans les premiers temps du Club de défilés d'adhérents à l'occasion des commémorations de la Commune (cf. supra), et noter l'existence de souscriptions destinées explicitement aux adhérents et auditeurs communistes, qui ont un succès non négligeable.<sup>326</sup> De plus, cet aspect ne paraît pas illogique puisqu'on a vu que l'engagement de Poldès, celui des orateurs et jusqu'aux sujets de débats étaient alors assez nettement marqués à gauche.

Dans la période suivante, cela peut paraître moins évident. Mais on dispose là d'une source intéressante malgré son caractère très partiel : il s'agit des notes de la Préfecture de Police pour 1936-38, qui donnent une idée assez claire des réactions du public.

Quant à la création d'un centre et d'une droite, on remarque en effet, plus précisément, que certains conférenciers ont su rameuter leurs troupes, ce qui a beaucoup changé, pour une séance, la composition habituelle du public. Cela ne vaut d'ailleurs pas seulement pour la droite, mais aussi pour ceux de l'Étoile Nord-Africaine, pour la séance exceptionnelle du 19 mars 1936, où Ferhat Abbas, notamment, devait parler, et où les policiers notent la présence d'une centaine d'"indigènes d'Afrique du Nord", sur 450 personnes environ<sup>327</sup>.

De manière encore plus évidente, pour la séance du 16.02.37, où Émile Bergeron met la CGT en accusation, ce directeur de cours d'orateurs des républicains nationaux, viscéralement anticommuniste et antimaçon, a attiré ses élèves. Et, comme le remarque avec regrets Léo Poldès, "les adhérents des partis nationaux sont venus nombreux, répondant à l'appel lancé dans tous les journaux de droite, tandis que les communistes sont défilants et que la CGT n'a délégué aucun de ses membres responsables." : ni le Populaire, ni l'Humanité, ni Le Peuple n'ont inséré le communiqué annonçant la séance. De plus, d'après la police, les militants du Parti Républicain National et Social de Bergeron avaient bénéficié d'invitations, sans doute payées par ce parti, leur offrant des places à 2F au lieu de 5F, en même temps que la consigne de se tenir groupés à droite de la salle. En revanche, le déroulement houleux de cette réunion prouve la présence de militants de gauche qui, puisqu'ils n'ont pas été prévenus par ailleurs, sont peut-être des adhérents du Faubourg : des saluts du poing fermé répondent aux "saluts à la romaine", etc.<sup>328</sup>

Les "petits bleus" notent aussi assez souvent les réactions du public qu'on pourrait dire habituel, en dehors de ces séances qui semblent un peu exceptionnelles. La collecte des phrases ayant recueilli des applaudissements vifs et unanimes se révèle intéressante, qu'elles se rapportent à des sujets politiques, sociaux, moraux, ou même sentimentaux. Même s'il faudrait tenir compte aussi du charisme des orateurs, l'analyse de leur contenu est féconde. On y retrouve les axes principaux que sont un humanisme tolérant,

---

<sup>324</sup> Ce que semble confirmer une annonce parue dans le n°50 du Faubourg (20 décembre 1923) : "Nos amis, commerçants et industriels, désirant des employées, comptables ou dactylos, sont priés de s'adresser au Faubourg." Et, encore dans le n° 71 (5 novembre 1926) : "Souvent, des hommes politiques, des écrivains, des directeurs de théâtres et de journaux, des industriels s'adressent au Faubourg pour lui demander des secrétaires ou des dactylos. Nous publierons ces offres d'emploi, ainsi que les demandes d'emploi."

<sup>325</sup> Cité dans Le Faubourg, n°56, 20 novembre 1924, p. 7.

<sup>326</sup> Le Faubourg, n°27, 15 mars 1921.

<sup>327</sup> AN/F7 12965, pièces 140 et 209

<sup>328</sup> AN/F7 12966, pièces 150 et 228.

sentimental, attentif aux problèmes sociaux et surtout pacifiste, et un certain dégoût de la vie politique partisane et parlementaire, qui s'inspire toutefois plus souvent de l'unanimité que d'une condamnation du régime, (condamnation fréquente de la part des orateurs, qui occasionne souvent des réactions mitigées) :

Thèmes de société, sentimentaux : "L'amour est le trésor des pauvres" (17.03.36) ; "Notre but, ce n'est pas tant le nudisme que la suppression des fléaux sociaux" (19.03.36) ; "L'amour et l'espérance sont indivisibles" ; "Je m'incline devant Roméo et Juliette" (10.02.37) préférer la contraception à l'abandon d'enfants (05.03.36) ; "N'est immoral, n'est obscène, que ce qui est susceptible de pervertir" (19.03.36)

Sujets politiques, au sens large : "La France doit prendre l'initiative de la construction européenne et bâtir une paix loyale et indivisible" ; appel au Droit et à la Moralité universelles ; la nationalisation des industries de guerre ne saurait tarder (26.03.36) ; "Enfin, ce qu'il y a d'admirable, c'est que le budget du ministère social est 9 fois supérieur au budget de la guerre" (en Scandinavie) ; "Pas de luttes de classes ; nous sommes des associés et il ne faut pas se mettre au travers de l'évolution nécessaire." "C'est un moyen de pression pour obtenir des améliorations prélevées sur la part du patronat qui est toujours égoïste." (11.02.37) ; "Les femmes ne doivent pas abandonner la politique. (...) Le féminisme nous apportera la paix." (21.02.37) ; "Pour moi cela me serait égal d'être chahuté en prenant la parole ; je ne suis pas député, je n'exerce pas ce métier, si être député est un métier" [Saint-Granier, à propos du radio-crochet] (28.03.36) ; "un domaine assez vain, celui de la politique (...) ce qu'il faut déplorer le plus, c'est de voir la France partagée en deux camps hostiles (...) il ne faut plus de thèses partisans [pour le bien de la classe moyenne]" (Henri Clerc, 16.02.37) ; "L'administration ruine l'épargne" (16.02.37) ; "Il conteste à Léon Blum le droit de se réclamer des ouvriers parce qu'il n'en est pas un" (05.03.36)<sup>329</sup>

Ce qui semble être un consensus minimal entre les spectateurs, malgré un caractère composite évident, ne contredit donc pas la mise en valeur par les auteurs cités de bons sentiments, surtout républicains, et libéraux culturellement.

D'autre part, pour ce qui est de la sociologie du public, on peut compléter les sources narratives par une étude des conditions matérielles des séances : lieux, dates, prix... qui peut permettre de comprendre quelles sont les contraintes éventuelles qui pèseraient sur les auditeurs de milieux populaires. Poldès lui-même affirme toujours qu'il leur offre de plus grandes facilités que toutes les institutions comparables. Ainsi, en 1931, le prix d'entrée est qualifié de "démocratique" et :

"En présence des prix écrasants de location des salles à Paris et de tous nos frais accessoires (correspondance, impression du journal, employés, service d'ordre des gardiens de la paix, etc.), le droit d'entrée ne constitue qu'une minime participation aux frais. Nombreux seront les Parisiens qui s'étonneront de ne verser qu'une somme dérisoire de 2 fr. 50 ou de cinq francs pour assister à de magnifiques débats d'idées **alors qu'ils sont contraints de payer soixante-dix francs un fauteuil dans un théâtre ou dans un music-hall pour voir un court spectacle coupé par de longs entr'actes**, et que nous avons organisé cet été, avec Georges Pioch aux Casinos de Brides-les-Bains et d'Evian, des séances identiques devant un public qui ne s'étonnait pas d'être obligé, pour assister à des débats, de payer des fauteuils à partir de 20 fr. jusqu'à 60 francs !<sup>330</sup>(...)"

En fait, les premières séances du Club semblent avoir été gratuites, même si, pour des raisons légales et du fait de la rareté des salles (le Faubourg ne bénéficiant même pas des subventions municipales qui faisaient vivre bien des U.P.), cette formule a vite été abandonnée.

En 1924, par exemple (resp. 1931, 1937, 1939) le prix d'entrée des adhérents est fixé à 1F, celui du public à 2F50, l'adhésion à 30F (resp. 2F50, 2F, 3F ou 5F, 5F, 6F, avec une adhésion à 60F, 50F, 60F). Pour les "débat artistiques et scientifiques avec expériences, auditions, défilés de mannequins, etc.", l'auditeur paie 2F50 ou 5F (resp. 3 ou 6F, 3 ou 6F, 5 ou 10 F), car les taxes sont plus élevées dans ce cas.<sup>331</sup>

Le restaurant où ont lieu les banquets est changé en 1924 pour éviter de fixer le couvert à 16F, "ce qui eût éliminé les bourses modestes."

---

<sup>329</sup>AN/F7 12964-66.

<sup>330</sup>Pourtant, Poldès affirme que s'y mêlaient "le public mondain et les foules populaires". Les sujets étaient exclusivement du type "Amour et obésité", "Les femmes et la beauté", "Procès des belles-mères", etc. ; des orateurs habituels y participaient : Madeleine Pelletier, Ernest Judet, Suzanne de Callias, Armand Rozelaar, etc. cf. "Au public", et "La première "tournée" du Faubourg - Georges Pioch et Léo Poldès en Savoie." Le Faubourg, n°108, 1<sup>o</sup> octobre 1931.

<sup>331</sup>"Petite correspondance" et "Vous avez tous intérêt à adhérer au "Faubourg". Le Faubourg, n°56, 20 novembre 1924. Et n° 108, 1<sup>o</sup> octobre 1931 ; n°142, 5 janvier 1937 ; n°150 10 janvier 1939.

Pour comparaison, en mars 1936, l'entrée aux Causeries Populaires (qui touchent un effectif comparable et emploient certains orateurs du Faubourg) coûte 4F et le public y compte 300 personnes ; en décembre 1930, 750 personnes paient 3F50 pour un débat sur le spiritisme<sup>332</sup>. En 1933, une place de cinéma coûte de 3F à 5F au Ciné-Actualités<sup>333</sup> ; au Gaumont-Palace en 1934-35 elles sont à 6, 7, 8F et 5F après minuit, pour une séance de 3h. Toujours en 1934-35, une place de théâtre coûte de 8 à 25F ; une place de music-hall 6 à 8F debout au promenoir, et assis 15 à 30F<sup>334</sup>. En 1938, alors que l'inflation a repris, une place de cinéma à l'Olympia est<sup>335</sup> à partir 10F en matinée, 12F en soirée.<sup>336</sup>

A la même époque, le salaire hebdomadaire d'une petite main en Région Parisienne est de : 115F 20 en 1931 ; 89F 40 en 1935 ; 166F en 1938. Aux mêmes dates, une première main touche 218F40 ; 187F20 ; 271F80.<sup>337</sup> En 1936-37, des familles ouvrières parisiennes dépensent en moyenne 154 F en "distractions, spectacles" sur un budget annuel de 22330 F.<sup>338</sup>

Ainsi, si Poldès semble quelque peu exagérer l'écart de prix entre le Faubourg et les autres spectacles, l'accès aux séances régulières et même à l'abonnement au Club ne paraît pas présenter de grandes difficultés financières pour les milieux populaires ; si l'on tient compte de la durée des séances, le Club peut être considéré comme un des loisirs populaires les moins chers.

Cependant, quelques autres éléments peuvent relativiser cette affirmation et montrer que l'accès régulier à toutes les activités du Club n'est peut-être pas si facile pour tous. Ainsi, si les séances sont longues<sup>339</sup>, certaines sont placées en soirée pendant la semaine (le mardi et le jeudi, pour la plus grande partie de la période). Les problèmes des horaires de séance par rapport à ceux de travail, qui semblent déterminants dans l'échec des U.P., sont peut-être moins graves depuis la loi des 8h, mais restent certainement à considérer. On a vu aussi que pendant les vacances (celles, du moins, des orateurs), des tournées avaient été organisées dans des stations balnéaires cotées. Sans aller jusque là, d'autres parties de l'activité du Club ne semblent pas s'adresser à tous.

Il s'agit en premier lieu des banquets, dont le prix subit une augmentation bien plus discriminante que celui des séances, et qui, de banquets champêtres ou repas dans des restaurants coopératifs, passent à des menus assez luxueux (champagne compris, etc.). Ainsi, en 1921, le banquet Han Ryner accueille 200 personnes<sup>340</sup> pour 8F50 et "nous dûmes refuser une centaine de camarades".<sup>341</sup> En 1930, le prix du couvert aux banquets est de 30F pour tous. En 1932, il est de 40F, et 35F pour les adhérents. D'autre part, au cours même des séances, apparemment sur la demande des femmes et des plus âgés, lors des changements de salle (par exemple, pour le samedi, passage au Crystal-Palace en 1932), des fauteuils remplacent les chaises, et des places réservées (plus chères) sont mises à la disposition de ceux qui ne veulent pas attendre trop longtemps pour être bien placés.<sup>342</sup> :

"Pour couvrir nos frais nouveaux, *sans augmenter le prix d'entrée, ni le montant de l'adhésion*, nous avons décidé, à la demande d'un grand nombre de nos auditrices et de nos auditeurs, de créer une *enceinte réservée à droite de la tribune*, le mardi soir, dont l'accès sera accordé au public moyennant un prix d'entrée de dix francs. (Pour les adhérents : cinq francs)."  
[les invités ont une autre enceinte et l'entrée gratuite]<sup>343</sup>.

Enfin, élément peut-être anecdotique mais assez significatif dans le cadre d'un journal court, qui se limite souvent aux informations pratiques essentielles, la rubrique "le chapeau au Faubourg"<sup>344</sup> (conseils de port qui s'adressent déjà à un public spécifique ; le symbolisme du chapeau opposé à la casquette est sans doute à

---

332AN/F7 12965 et 12962.

333 *Le Journal*, 14 mars 1933, cité par Jean Pierre JEANCOLAS, *15 ans d'années 30*. Paris : Stock, 1983, 383 p.

334 *Ibid.*, p. 108.

335 *Ibid.* (*Le Journal*, 21 avril 1938).

336 *Ibid.*

337 Alfred SAUVY, *Histoire économique de la France entre les deux guerres, tome 2 : 1931-1939*. Paris : Fayard, 1967, p. 517.

338 Georges DUPEUX, *La société française : 1789-1970*. Paris : Colin, 1972, p. 236.

339 cf. annexe H.

340 Des nombres de cet ordre se retrouvent à peu près constamment pour les banquets, ou du moins pour la capacité des salles, qui est seule annoncée.

341 *Le Faubourg*, n°30, 20 juin 1921.

342 *Le Faubourg*, n°117, 1<sup>o</sup> octobre 1932, p. 12.

343 *Le Faubourg*, n°108, 1<sup>o</sup> octobre 1931, p. 7.

344 à partir du n°81, du 10 février 1928.

considérer) devient au fil du temps une publicité de moins en moins déguisée pour un chapelier de luxe (qui mentionne ses tarifs, atteignant parfois 100F<sup>345</sup>), placée dans les premières pages du Faubourg.

Ainsi, on peut supposer une grande diversité dans le public du Faubourg, d'une manière générale et surtout selon les séances et les formes d'implication, qui le distingue notamment de ce qu'était celui des Universités Populaires : selon Lucien Mercier, les ouvriers constituent d'un tiers à la quasi totalité des adhérents des Universités Populaires en région parisienne (qui sont au total 5000 à 6000). Dans le XV<sup>e</sup>, les femmes sont moins de 10%.<sup>346</sup> Et "il y a au moins un élément socialiste dans l'Université populaire... c'est le public qui suit les conférences."<sup>347</sup>

Cet infléchissement, qui est en partie contrôlé par la politique de tarifs, semble répondre à certaines attentes de Poldès, qu'il exprime au mieux lors du choix de sa circonscription électorale : en 1928, il choisit "comme lieu d'expérience, la première circonscription du XVII<sup>e</sup> arrondissement, parce qu'elle est composée à la fois du quartier populaire des Ternes et du quartier aristocratique de la Plaine-Monceau."<sup>348</sup>

### 3 Les réactions du public : éléments d'explication et de délimitation de l'influence du Club

Il faudrait maintenant essayer de comprendre les motivations de ce public divers : celles qui le font fréquenter le Faubourg, mais plus ou moins selon les jours ; celles qui le font adhérer ou non aux fréquentes initiatives de Poldès en vue d'étendre ses activités. Ici, cependant, les indices sont assez rares, et les hypothèses ne pourront être que des esquisses.

Un élément intéressant serait constitué par les résultats de consultations de ce public : à plusieurs reprises, il est sommé, par référendum, de désigner les sujets de débats qu'il préfère, ainsi que les orateurs qu'il souhaite entendre plus... ou moins souvent.

En 1932, par exemple une "grande enquête" est annoncée, dont les résultats ne sont jamais publiés, en dépit d'annonces répétées, peut-être à cause de réponses trop rares mais plus probablement parce qu'à ce moment de grande activité la place manque dans le journal du Club. Elle ne comprend que deux questions, celles qui sont sans doute primordiales pour assurer au Club le public le plus large possible : "Quels sont les débats que vous préférez ?" et "Dans quel journal lisez-vous le programme du "Faubourg" ?" (il est ensuite demandé dans quels journaux et hebdomadaires il devrait aussi être publié).<sup>349</sup>

Plus tard, le public (adhérents et auditeurs) doit se prononcer sur l'heure de début et de fin des séances, les sujets de débats, préférés ou à supprimer, les orateurs préférés ou à inviter moins souvent (réponse confidentielle...), les spectacles-débats (faut-il en faire plus ou moins), les banquets, à faire suivre de débats, chansons ou bals, la présentation de films avec débats, le fait de donner plus souvent la parole au public, les journaux où il souhaiterait lire le programme des séances.<sup>350</sup>

Il est intéressant de constater que, d'après les réponses aux questions où une seule était possible, ce référendum a touché environ 1000 personnes, qu'on peut sans doute qualifier de fidèles du Club, même si elles n'en sont pas forcément des adhérents.<sup>351</sup> Ce n'est pas exceptionnel : pour l'élection du Prince du Verbe (scrutin il est vrai plus ouvert), plusieurs milliers de personnes avaient voté, puisque les premiers de chaque catégorie recueillent de 300 à 1000 voix, suivis de près par deux ou trois concurrents.<sup>352</sup>

On peut noter aussi d'une manière générale l'intérêt du public pour les "questions sociales", qui, si elles ne sont jamais définies, semblent s'accorder avec sa réputation d'orientation à gauche, tout comme son peu d'intérêt pour les problèmes militaires<sup>353</sup>. D'autre part, et cette fois au contraire d'une certaine réputation du

---

<sup>345</sup>Le Faubourg, n°112, 10 février 1932.

<sup>346</sup>Lucien MERCIER, Les Universités Populaires : 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle. Paris : Éditions ouvrières, 1986, p. 75-76

<sup>347</sup>Eugène FOURNIERE, dans La Petite République, 29 octobre 1900, cité par Lucien MERCIER, Les Universités Populaires : 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle. Paris : Éditions ouvrières, 1986, p. 91

<sup>348</sup>"Aux Amis du Faubourg". Le Faubourg, n°83, 20 avril 1928, une.

<sup>349</sup>"Aux adhérents et auditeurs du Faubourg - Notre grande enquête" Le Faubourg, n°116, 1<sup>o</sup> juillet 1932.

<sup>350</sup>Le Faubourg, n°134, 1<sup>o</sup> avril 1935, p. 2.

<sup>351</sup>Le Faubourg, n°136, 1<sup>o</sup> octobre 1935, p. 10.

<sup>352</sup>Le Faubourg, n°31, 1<sup>o</sup> août 1921, une.

<sup>353</sup>La tendance générale ne semble pas éloignée d'un exemple connu d'U.P. : Entre 1900 et 1906, au Foyer du Peuple de Toulouse, sur 230 conférences, 18 concernent les problèmes religieux, 49 les études sociales, 36 les études littéraires et artistiques, 17 les études politiques, 12 la politique extérieure, 16 les études historiques, 25 les question

Faubourg<sup>354</sup>, les questions sexuelles ne sont pas les plus plébiscitées. Cependant, il faut remarquer que l'adhérent ou auditeur doit indiquer son nom sur la réponse, ce qui peut peut-être orienter celle-ci s'agissant des sujets "légers". Ainsi, en 1935<sup>355</sup>, peut-être en partie pour cette raison, actualités, politique, littérature arrivent en tête des thèmes préférés, avec environ 500, 500, et 400 voix. Viennent ensuite, dans l'ordre, théâtre, morale, science, médecine et sciences occultes, cinéma, religion, questions sexuelles, sports, mode (environ 350 voix pour chacun de ces trois sujets). Pour ce qui est des banquets, un peu moins de 300 personnes souhaitent les associer à des débats, un peu moins de 150 à chaque fois à des chansons ou à un bal. Il ne faut donc pas exagérer l'image du Faubourg comme simple divertissement, comme lieu de sociabilité. Le public, plus peut-être que les orateurs, semble y voir aussi et avant tout un lieu d'instruction. Un bon exemple de l'éclectisme des débats préférés par ce public est cependant donné par la une d'un numéro du Faubourg<sup>356</sup>, qui signale particulièrement à l'attention des abonnés les venues : du financier Rochette pour raconter l'"affaire" à laquelle il avait été mêlé ; de Maurice Dekobra sur son nouveau livre, avec débat sur "L'Amérique et la France, Aux États-Unis, l'homme est-il l'esclave de la femme ? Le sexe Appeal." ; de l'abbé Englebert, sur son livre et sur "Les curés conviennent-ils pour élever les enfants ? Y a-t-il rien de plus stupide et de plus pernicieux que les concours de beauté ?" (match oratoire) ; enfin de Kardec, petit-fils du "médiuim", contre le spiritisme. Ces débats sont sans doute soulignés car les plus propres à attirer un large public, et les sujets et les personnalités des intervenants sont particulièrement variés.

Cependant, si les attentes du public semblent bien s'accorder avec l'éclectisme revendiqué par Poldès, toutes les initiatives de celui-ci ne rencontrent pas un succès égal. On a déjà mentionné ses résultats assez modestes aux élections. Il faut aussi rappeler un des projets qui paraissent les plus importants pour lui, si l'on en juge par la place que tiennent les appels en sa faveur dans *Le Faubourg*, du début à la fin de la période : il s'agit d'acquérir une salle, pour éviter les changements fréquents et les problèmes de financement, certes, mais aussi pour fonder une véritable "Maison du Faubourg"<sup>357</sup>, dont les activités diversifiées semblent devoir retrouver une partie de l'atmosphère des U.P. :

Elle "doit être, sous une forme nouvelle, la résurrection de l'admirable UP du Faubourg Saint-Antoine, où chaque soir de la semaine serait consacré à une controverse (politique, littéraire, sociale, théâtrale, artistique, scientifique, sportive)(...)Une galerie de la Maison du Faubourg serait réservée au SALON DU PEUPLE"<sup>358</sup>

Il s'agit d'un salon de peinture ; pour la musique et la danse est prévu un cabaret du Faubourg ; doivent également trouver place un cinéma social, un théâtre, une salle de lecture gratuite de journaux, une École du Forum pour enseigner l'éloquence aux "masses" ; "Enfin, comme dans la Grèce antique où étaient en honneur les nobles combats intellectuels, nous organiserons, en octobre, un grand championnat oratoire annuel auquel participeront tous les adhérents du *Club du Faubourg*. Nous voulons glorifier le Cerveau et exalter le Verbe, comme d'autres magnifient le Muscle." La conclusion révèle encore mieux l'ambition du projet :

"Genève, Bruxelles, Pétrograd, Moscou, Londres, New-York ont leur *Maison du Faubourg*. Notre capitale seule, connaît le déshonneur de ne point posséder un *Palais du Peuple*. Cet asile de la pensée Libre, cet asile d'art et de beauté, d'idées et d'harmonie, nous voulons l'offrir, avec votre concours, au peuple de Paris."<sup>359</sup>

La version la plus élaborée du projet est sans doute fournie en 1928 - significativement au moment même où les ambitions politiques de Poldès sont les plus évidentes :

---

scientifiques, 4 l'éducation et 26 divers sujets. Les questions sociales (socialisme, féminisme...) sont les plus prisées. Lucien MERCIER, *Les Universités Populaires : 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*. Paris : Éditions ouvrières, 1986, p. 79-80, et 51..

<sup>354</sup>"La séance de jeudi dernier au Faubourg était réservée aux questions financières. L'affluence cette fois n'était pas considérable ; le public aime mieux les questions sexuelles ; cependant, s'il est permis de s'amuser, il est nécessaire aussi de s'instruire." *La Fronde*, 27 - 28 novembre 1926 (compte-rendu d'une séance par Madeleine Pelletier).

<sup>355</sup>*Le Faubourg*, n°136, 1<sup>o</sup> octobre 1935, p. 10.

<sup>356</sup>*Le Faubourg*, n°106, 25 mai 1931.

<sup>357</sup>Qui développe les projets de Théâtre du Faubourg et de "Cercle gratuit de lecture des quotidiens et périodiques", cités dans le n°18 du 15 avril 1920, ou encore ceux, tout aussi avortés, de cours scientifiques du soir et de camping en commun (n° 47-48, 20 juillet et 15 octobre 1923)

<sup>358</sup>*Le Faubourg*, n°21, 26 juillet 1920, p. 56.

<sup>359</sup>Ibid.

"Sans compter toutes les initiatives que nous n'avons pas pu réaliser parce que, errant de salle en salle, nous attendons toujours - depuis 10 ans !- le mécène qui nous édifiera, en plein centre de Paris,

LA MAISON DU FAUBOURG

où nous organiserons l'École du Forum, le Championnat du Verbe, le Salon du Peuple, le Théâtre d'Idées, le Cinéma du Faubourg, l'Imprimerie radiophonique, et d'autres créations que nous devons taire en ce moment."<sup>360</sup>

La maison du Faubourg de Poldès rappelle le "Palais du Peuple" de Deherme, projet également conçu très vite et jamais réalisé, devant inclure magasin, salle de lecture, café, théâtre, musée, bibliothèque etc.<sup>361</sup>

Or, si le public répond généralement favorablement aux appels à souscription, pour Madeleine Pelletier ou pour la retraite des artistes, comme on l'a vu précédemment, si les industriels ou commerçants qui s'y trouvent fournissent des primes pour les concours, jamais ce projet précis ne semble connaître un début de réalisation. Sur plusieurs années, à peine quelques milliers de francs sont réunis en réponse à cet appel : "Pour nous permettre de créer la "Maison du Faubourg", pour développer nos initiatives, organiser le Championnat du Verbe, l'École du Forum, une nouvelle série de "débat électoraux", nous recueillons avec plaisir toutes les souscriptions pour notre Caisse de Propagande." Pourtant, pour Poldès, l'auditeur qui ne souscrivait pas ne serait "qu'un simple passant"...<sup>362</sup>

Cet ensemble d'éléments semble donc poser le Faubourg plutôt dans la sphère des loisirs, même éducatifs, du point de vue de son public, et non dans le champ politique, ni même réellement comme héritier des U.P. Bien sûr, il ne s'agit là que d'une hypothèse, qui sera notamment à confronter avec les interprétations faites plus directement par des contemporains (mais ceux-ci ne sont pas forcément représentatifs) sous forme littéraire ou journalistique.

## B Un aperçu sur les Tribunes Libres

Mais, auparavant, il faut au moins mentionner un autre type de public, très important mais difficile à connaître : celui qui fréquente la Fédération des Tribunes Libres. Seuls quelques sondages très partiels et l'interprétation d'un exemple déjà bien analysé seront ici possibles.

Si, notamment de 1928 à 1932, le compte-rendu des activités de la FTL occupe parfois une page par numéro, il paraît aventureux d'étudier ces activités à partir de cette seule source. En effet, comme on l'a dit en étudiant la politique réglementaire de Poldès, les Tribunes sont soumises à un tel contrôle, notamment pour l'envoi de leurs comptes-rendus, le nombre de séances à tenir, les jours de séance, que les informations qu'elles adressent au Président de la F.T.L. risquent d'être biaisées. Poldès rend parfois aussi compte des activités d'institutions qui semblent préexistantes et sans lien avec la FTL, en gardant un flou artistique : ainsi le Ford Hall Forum de Boston (par le biais d'un courrier).<sup>363</sup>

Aussi, après un rapide survol de quelques données qui semblent fiables et qui donnent une idée générale de la F.T.L. (et incitent à rechercher dans l'avenir d'éventuelles archives locales) se limitera-t-on à résumer l'analyse précise par J.F. Füg de la Tribune Libre de Bruxelles, qui fournit un contrepoint intéressant pour dégager l'originalité du Faubourg à l'intérieur de la F.T.L.

### 1 Un tour d'horizon

Pour avoir une petite idée du nombre et de la pérennité des T.L., on peut comparer les premières listes de créations, les listes les plus complètes de la période de grand succès (elles sont rares) et les dernières listes de renouvellement d'adhésion (au moment où celui-ci est soumis à des conditions drastiques)<sup>364</sup>. En effet, ce

---

<sup>360</sup>Le Faubourg, n°85, 15 juin 1928, p. 5.

<sup>361</sup>Lucien MERCIER, Les Universités Populaires : 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle. Paris : Éditions ouvrières, 1986, p. 123.

<sup>362</sup>Le Faubourg, n°87, 10 novembre 1928. Par la suite, les résultats de la souscription sont irrégulièrement publiés jusque vers 1932.

<sup>363</sup>Le Faubourg, n°116, 1° juillet 1932, p. 6.

<sup>364</sup>Autant que possible, on a sélectionné des listes comprenant des preuves réelles d'activité de la part des tribunes : comptes-rendus de séance, demande d'adhésion...

Le Faubourg, n°25, 10 janvier 1921, n°61, 20 mai 1926, n°70, 1° octobre 1926, n°71, 5 novembre 26, n°74, 5 mars 1927, n°87, 10 novembre 1928, n°89, 20 février 1929 ; n°136, 1° octobre 1935, et 138, 1° mars 1936 (affiliations pour la session 1935-36), n° 142, 5 janvier 1937 (session 1936-37), n°147, 8 janvier 1938, et 148, 20 mars 1938

sont les listes les plus complètes, Poldès ayant généralement tendance à préférer les énumérations se terminant par "etc.", qui ne facilitent pas la tâche de recensement. Dès juin 1919<sup>365</sup>, Poldès affirme : "Nous apprenons avec plaisir qu'à Paris et en Province se constituent des sections du *Faubourg*. Au fur et à mesure de leur création, nous les signalerons à nos lecteurs qui ont intérêt à y adhérer."

Dans notre corpus, 73 tribunes sont mentionnées : 13 de banlieue (couvrant parfois plusieurs communes), 39 de province (généralement au moins dans des préfectures), 21 des colonies et de l'étranger. Cependant, il est plus intéressant de constater que seulement 37 apparaissent au moins 2 fois, et 25 au moins 3 fois. Beaucoup de ces tribunes paraissent donc relativement éphémères (à moins qu'elles ne continuent à exister, mais sans rapports avec le Club).

En revanche, les quelques tribunes mentionnées au moins 5 fois apparaissent avec plus de détails, et on constate que leurs activités sont importantes (plusieurs séances par mois...), et qu'elles ne tardent pas à renouveler leur affiliation lorsque c'est nécessaire. Ces tribunes ont aussi les mêmes secrétaires tout au long de la période. On peut penser que c'est un élément important de pérennité, d'après le rôle tenu par Poldès à Paris, tant dans la discipline des séances que par son réseau amical qui amène des orateurs. Ces tribunes sont celles de Nantes, Fontainebleau, Besançon, Tunis, Bruxelles, Le Havre, Reims. On reviendra sur le cas de Bruxelles. On peut déjà noter qu'au Havre et à Rouen (qui s'échangent des orateurs), comme à Fontainebleau (le secrétaire y est directeur d'école communale), les Tribunes Libres sont d'anciennes Universités Populaires<sup>366</sup>, et que le secrétaire de la Tribune de Tunis est aussi directeur de Tunis socialiste.<sup>367</sup>

Pour ce qui est des implantations françaises, il est à première vue difficile de mettre en évidence une logique particulière. Les mécanismes principaux semblent assez peu uniformes, car tenant surtout à la reprise de groupements antérieurs et/ou à l'impulsion donnée par un orateur habitué du Club sur son lieu de vacances, de retraite, etc. : ainsi, Desdemaines-Hugon à Bordeaux, Goyard à Périgueux (retraite), Kaminker à Fontainebleau (résidence principale), l'écrivain Chen Tcheng, qui a étudié en France et s'est beaucoup exprimé au Club<sup>368</sup>, à Montpellier (avant d'intervenir à Paris) puis en Chine (après avoir quitté la France).

Quant à la fréquentation de ces tribunes, des chiffres ne sont communiqués que dans des cas exceptionnels, et sont bien sûr à prendre avec précautions. Au Havre, un débat entre l'abbé Viollet et André Lorulot sur *L'Amour et la Morale* (un grand classique de l'Idée Libre...) attire ainsi 900 personnes en juin 1929.<sup>369</sup> "Critérium du succès croissant de la Tribune Libre de Besançon : c'est la troisième fois depuis sa fondation (novembre 1925) qu'elle doit changer de local, faute de place" (la nouvelle salle offre 800 places).<sup>370</sup>, etc. Ces indications ponctuelles montrent toutefois un succès comparable à celui du Faubourg (mais non supérieur, contrairement à ce qui se passait pour les U.P. de province ; en revanche, il faudrait mieux étudier le cas de la banlieue, qui semble offrir des séances régulières, avec des orateurs connus, à un public populaire), mais sans doute encore plus variable selon les séances, celles-ci étant de toute façon moins régulières.

D'une manière générale, il semble enfin qu'en fonction de leurs ancêtres éventuels et de la personnalité de leurs fondateurs, les Tribunes se répartissent en deux groupes dont chacun n'assume qu'une partie des fonctions qu'on a pu esquisser pour le Club parisien. D'une part, on trouverait les anciennes universités populaires (elles-mêmes souvent nées de la transformation d'associations préexistantes<sup>371</sup>) qui semblent se renouveler et s'ouvrir par ce biais ; d'autre part des tribunes proposant surtout des débats littéraires ou "mondains", parfois issues de sociétés de discussion préexistantes : ainsi dans le Midi.<sup>372</sup>

---

(session 1937-38), n°150, 10 janvier 1939 (session 1938-39).

<sup>365</sup>Le Faubourg, n° 8, 15 juin 1919.

<sup>366</sup>Le Faubourg, n°71, 5 novembre 1926.

<sup>367</sup>Le Faubourg, n°61, 20 mai 1925.

<sup>368</sup>Et dans d'autres cadres : ainsi, on a la trace d'une "conférence faite au groupe ouvrier espérantiste de Cette" sur "La Chine pacifique", publiée en 1926 à Lyon : cf. Charles SOWERWINE, Les femmes et le socialisme. Paris : PFNSP, 1978, p. 272, n. 3.

<sup>369</sup>Le Faubourg, n°93, 1° octobre 1929, p. 6.

<sup>370</sup>Le Faubourg, n°74, 5 mars 1927, p. 3.

<sup>371</sup>Lucien MERCIER, Les Universités Populaires : 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle. Paris : Éditions ouvrières, 1986, p. 63.

<sup>372</sup>Le Tribunes de Marseille, Nice, Toulon et Avignon étaient préalablement coordonnées par Mme Émile Ripert : cf. Le Faubourg, n°70, 1° octobre 1926.

Mais on retrouve le même type, dans certains cas, en banlieue : ainsi, c'est la T.L. de Vanves qui affirme, après sa séance d'inauguration : "L'auditoire que nous avons réussi à amener à nous pouvait être considéré comme l'élite intellectuelle de Vanves et des communes limitrophes, et cependant cette élite représentait toutes les idées, toutes les opinions groupées en un même lieu." : Le Faubourg, n°74, 5 mars 1927, p. 3.

L'apport d'Universités Populaires relativement florissantes semble primordial pour Poldès, sans qu'on sache s'il s'agit seulement d'éliminer la concurrence. Ce phénomène est mentionné dès 1926, pour la province : "Suivant l'exemple des UP de Fontainebleau et de Rouen, l'importante UP du Havre a décidé, au cours de sa dernière réunion, d'apporter son adhésion à la FTL. De nombreuses UP qui suivent nos méthodes et sollicitent notre concours ne tarderont pas à faire le même geste."<sup>373</sup> Par la suite, les adhésions de *Fructidor*, de Puteaux, et de l'Université populaire de Saint-Denis sont signalées par un article spécial sous le titre "Une adhésion importante". Poldès cite une lettre de Bertrand, secrétaire général de l'U.P. de Saint-Denis :

"Nous avons quelquefois professé des opinions différentes sur la question de l'éducation populaire. Nous fûmes, cependant, toujours d'accord pour désirer le regroupement des UP et des Tribunes Libres. Elles sont, comme je l'ai dit maintes fois, des organismes de transition qui préparent l'avenir."<sup>374</sup>

C'est aussi l'occasion pour nous de découvrir la formule exacte d'affiliation, qui peut expliquer le caractère éphémère de beaucoup d'adhésion :

"La Tribune Libre de Puteaux (*Fructidor*) demande son affiliation à la Fédération des Tribunes Libres et l'autorisation d'ajouter à son titre ces mots : "sur le modèle et avec le concours du Club du Faubourg" et s'engage, sous peine de radiation, à respecter les méthodes et la discipline du *Faubourg* et à ne pas faire appel à des orateurs ou écrivains qui participent, d'une façon quelconque, à une oeuvre dirigée contre le *Faubourg* ou la Fédération des Tribunes Libres de France."<sup>375</sup>

D'ailleurs, dans la même page, sous le titre "Une exécution", cet engagement est rappelé au président de la tribune de Cormeilles-en-Parisis, qui n'a pas voulu répondre de "faits graves" qui lui étaient reprochés par les journaux. Cette tribune est dissoute et remplacée par une autre.<sup>376</sup>

Notons pour finir que les adresses des Présidents de Tribunes Libres de Province, publiées dans Le Faubourg, font apparaître un certain nombre de directeurs d'écoles (et quelques médecins, comme dans le cas des U.P.<sup>377</sup>), ce qui confirme les assertions de Poldès : "On sait l'admirable besogne accomplie dans les départements par les Universités Populaires et les Tribunes Libres. A leur tête, dans la plupart des villes, des instituteurs, des employés, des ouvriers sacrifiant leurs rares instants de repos, groupant leurs économies pour faire tenir leur oeuvre"<sup>378</sup>. Cette spécificité des anciennes U.P., qui ne semblent pas avoir renoncé à leur héritage, est souvent sensible. C'est le cas de la Tribune Libre de Saint-Denis, qui outre les conférences (avec beaucoup d'habités parisiens du Faubourg) organise une saison théâtrale, une école de musique et une section de gymnastique harmonique.<sup>379</sup>

En revanche, Georges Lecomte semble accorder aux Tribunes de province (surtout celles créées ex nihilo), à qui s'adresse son texte, des buts moins ambitieux qu'au Faubourg, encore plus explicitement tournés vers le spectacle et le loisir :

"rien n'est plus simple, semble-t-il, que l'organisation d'une amusante séance de discussion où, à l'instar du "Club du Faubourg", on remue librement les idées. (...) de telles réunions, qui, d'ailleurs, n'ont besoin d'aucun prétexte et trouvent leur justification dans la petite fièvre intellectuelle qu'elles provoquent au coeur d'une cité un peu privée de divertissements. Il suffit d'un homme d'esprit et de bonne humeur pouvant accrocher un débat sur une question d'actualité morale, littéraire, artistique, sociale, qu'il connaisse bien (...)."<sup>380</sup>

Ainsi, l'analyse plus précise de certaines de ces Tribunes Libres nous permettrait sans doute de mieux comprendre comment fonctionnent, d'une part, un lieu de divertissement mondain fondé sur le débat politique et littéraire, d'autre part, actualisée des Universités Populaires dans l'entre-deux-guerres, ces deux aspects étant plus nettement séparables que dans le cas du Club du Faubourg lui-même.

## 2 Le Rouge et le Noir, Tribune Libre "non-conformiste" de Bruxelles

---

<sup>373</sup>Le Faubourg, n°71, 5 novembre 1926.

<sup>374</sup>Le Faubourg, n°89, 20 février 1929.

<sup>375</sup>Le Faubourg, n° 93, 1<sup>o</sup> octobre 1929, p. 6.

<sup>376</sup>Ibid.

<sup>377</sup>Lucien MERCIER, Les Universités Populaires : 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle. Paris : Éditions ouvrières, 1986, p. 71.

<sup>378</sup>Le Faubourg, n° 93, 1<sup>o</sup> octobre 1929, p. 6.

<sup>379</sup>Ibid.

<sup>380</sup>Le Faubourg, n°114, 1<sup>o</sup> mai 1932, p. 5.

C'est plutôt au premier de ces modèles que semble se rattacher au départ Le Rouge et le Noir, Tribune Libre de Bruxelles. Cependant, son évolution ultérieure prend un tour très particulier, intéressant à évoquer, car les activités de la tribune ont eu une certaine ampleur et ont déjà été étudiées. Elles fournissent un point de comparaison utile pour clarifier notre vision du Club du Faubourg.

Quand Pierre Fontaine fonde le Rouge et le Noir, tribune libre de Bruxelles, en 1927, il est âgé de 29 ans (pendant la guerre, il est 2 ans captif en Allemagne) et a déjà participé à l'organisation de conférences pour la promotion des belles-lettres, et écrit, notamment des pièces de théâtre et des poèmes. La première séance a lieu symboliquement au solstice d'hiver, quand la lumière reprend ses droits, sur le thème provocateur : "Bruxelles, ville morte ?", dans un café. De 1928 à 1930, Fontaine est directeur du journal parlé de "Radio Belgique". Il entre ensuite à l'Institut National de Radiodiffusion, qu'il doit quitter parce qu'il refuse d'afficher une étiquette politique. En 1936, il devient chroniqueur dans un journal qui soutient le cabinet de Man.<sup>381</sup>

"Selon Fontaine, il y eut, dès le premier débat, près de trois cent spectateurs et, après quelques semaines d'activité, il les évaluait à cinq cents par séance. Un droit d'entrée de deux francs était perçu et il était possible de s'abonner à la saison pour 45 francs. "Le Rouge et le Noir" fut au départ une affaire assez lucrative. (...) Par la suite, c'est la tribune qui alimentait les caisses du journal."

Rapidement, il y a un certain snobisme à fréquenter la tribune, et les débats recherchent plus le sensationnalisme, ainsi sur le nudisme, avec plusieurs milliers de personnes. "Le 30 avril 1930, 2500 personnes assistaient, dans la grande salle du palais des Beaux-Arts au débat : "Les fauves et les pompiers". (...) La même année, le débat intitulé "Religion ou révolution" avec l'abbé Viollet et le poète Georges Pioch attira 3000 auditeurs.", le prix d'entrée étant passé à 3 puis 4F ; mais parfois les conférenciers réclament 1200 francs de frais.<sup>382</sup>

En 1931, des articles sont titrés : "Aux 10000 auditeurs de nos séances" et "Bilan de la 4<sup>e</sup> session du "Rouge et Noir" 1930-1931. 24 numéros débats, 4 banquets, 100 orateurs." En 1933, c'est l'apogée, avec 36 débats, certains répétés pour cause de succès, comme "Procès des incendiaires du Reichstag" ou "Que pensez-vous des Juifs ?". En revanche, en 1936-37, même les grands classiques ont moins de succès. "Les orateurs aussi se firent rares et on ne trouve plus trace dans les archives d'hommes politiques de premier plan. Lors du dernier débat, consacré à la presse, Fontaine ne put aligner qu'un seul conférencier. Sans la diversité d'opinion qui la caractérisait, la Tribune était virtuellement morte"<sup>383</sup>. Au total ont eu lieu 300 séances, avec 500 orateurs.<sup>384</sup>

La cessation des activités est annoncée par Fontaine le 11 novembre 1936, justifiée par le manque d'orateurs, mais aussi par un découragement vis-à-vis du sectarisme et des passions de l'opinion. Trente ans après, revenant sur cet échec, il rappelle la désaffection des orateurs et du public, mais l'explique plutôt par son soutien à de Man, alors que beaucoup le croyaient révolutionnaire. Pour Füeg, le pacifisme intégral de beaucoup était également de moins en moins accepté. La concurrence de la radio joue aussi. Toujours est-il qu'une tentative de relance, notamment pour des raisons financières, échoue.<sup>385</sup>

D'autres tribunes, souvent éphémères, se sont entre-temps ouvertes à Liège, Gand, Louvain, Charleroi, Verviers, Tirlement, La Louvière, Seraing.

Ainsi, Le Rouge et le Noir a eu une activité tout à fait conséquente en tant que Tribune, ce qui semble infirmer les analyses du Faubourg comme expression d'un microcosme parisien (cf. infra) et permettre une comparaison entre les clubs de Paris et de Bruxelles. Cette comparaison est d'autant plus légitime que, l'éloignement s'ajoutant à la disponibilité d'orateurs locaux, le Rouge et le Noir jouit d'une autonomie remarquable. En consultant les tables du journal pour 1931, 1933 et 1937 et la liste des conférences pour 1927-28, 1930, 1933, 1936-37 (le journal *hebdomadaire* devenant d'ailleurs vite plus important et proposant

---

<sup>381</sup>Jean-François FÜEG, Le Rouge et le Noir. Un hebdomadaire bruxellois non conformiste, Bruxelles : Ed. Quorum, à paraître, p. 2-4

<sup>382</sup>Ibid., p. 7-9

<sup>383</sup>Jean-François FÜEG, Le Rouge et le Noir (1927-1938) De Stendhal à la "politique d'indépendance" Approche de l'évolution politique d'un hebdomadaire bruxellois non conformiste, vol II. Mémoire de licence en histoire, Université Libre de Bruxelles, 1988-1989 ; n°s du 9-30.12 et du 15.07.

Et Jean-François FÜEG, Le Rouge et le Noir. Un hebdomadaire bruxellois non conformiste, Bruxelles : Ed. Quorum, à paraître, p. 16

<sup>384</sup>Ibid., p. 18.

<sup>385</sup>Ibid., p. 17-18

surtout des articles de fond), on constate la présence de peu d'"habitues" du Faubourg<sup>386</sup>. En revanche, l'abbé Englebert<sup>387</sup> semble avoir suivi le chemin inverse, de Bruxelles à Paris.<sup>388</sup>

Le premier élément, essentiel, de différence, est sans doute l'existence, en Belgique, d'un journal, Le Rouge et le Noir, de périodicité fixe (hebdomadaire), comprenant essentiellement des articles de fond, pas forcément en rapport direct avec les débats tenus, et qui survit à la Tribune. Ainsi, l'engagement dans une forme seulement orale est beaucoup moins net que dans le cas du Faubourg. Cet élément de forme explique dans doute en partie les différences dans la sociologie et la sociologie politique des orateurs et du public.

Fontaine évoque un public jeune, "éclectique et frondeur", "extra-conventionnel", "porté vers les idées nouvelles et la modernité", de "gauche sociologique". Des témoins parlent de "jeunes femmes un peu émancipées", d'un public étudiantin, filles et garçons de moins de 25 ans.<sup>389</sup> Ces traits semblent assez proches de ceux du Faubourg. Mais d'autres semblent plus accentués : "Il est probable que le groupe gravitant autour de Pierre Fontaine ait été (...) essentiellement composé de petits bourgeois, sans formation politique, individualistes à tout crin et agissant suivant leurs impulsions du moment sans pouvoir eux-mêmes se situer dans le cadre strict des partis politiques et des doctrines."<sup>390</sup> J. -F. Füeg évoque aussi "le réseau de connaissances de Pierre Fontaine ; jeunes écrivains et artistes quelque peu désœuvrés et mal à l'aise dans le Bruxelles des années vingt, noctambules non-conformistes qui allaient influencer le style de la tribune puis du journal dans leurs premières années."<sup>391</sup> Cependant, par la suite, l'évolution de l'accueil des catholiques semble très proche de celle relatée au Faubourg, même si le rexisme ravive le conflit, au moins verbalement, mais sans boycott. Et, si l'organe du PC belge affirme : "C'est le rendez-vous des dilettantes, des snobs qui ne croient à rien, qui ne croiront jamais à rien.", des communistes prennent la parole.<sup>392</sup>

On aurait donc un milieu (orateurs et public) assez proche de celui du Faubourg, mais en en retranchant schématiquement ce qui se rattache, à Paris, à l'héritage des U.P. Cette impression est confirmée si l'on s'intéresse non plus à la coloration politique du public, mais à l'orientation de la Tribune par rapport à la politique, essentiellement par la voix de son président (comme à Paris).

"Bien que ses méthodes soient largement inspirées du modèle parisien, les centres d'intérêt du "Rouge et Noir" furent plus spécifiquement littéraires.(...) Fontaine était bien moins ambitieux, déclarant simplement qu'il souhaitait animer la capitale et "faire connaître les artistes de chez nous"", mettre en contact les jeunes artistes avec le public.

En effet, il s'agit du milieu dans lequel Fontaine a ses réseaux de connaissances. Ainsi, il affirme en février 1928 : "Il n'est de question tant d'ordre moral, spirituel, politique même, que littéraire ou artistique qui ne soit appelée à y être soulevée" et éprouve le besoin de préciser que la tribune n'est pas réservée aux jeunes.<sup>393</sup>

"Pierre Fontaine affirmait : "Le Rouge et le Noir (...) a un postulat (...) c'est de ne toucher à la politique que dans la mesure et sur les points où ceux qui devraient parler font le silence. A vrai dire, d'ailleurs, ce n'est pas là de la politique (...) puisque notre ligne générale ne peut s'accommoder aujourd'hui de celle d'aucun des partis existants."<sup>394</sup>

---

<sup>386</sup>Jean-François FÜEG, Le Rouge et le Noir (1927-1938) De Stendhal à la "politique d'indépendance" Approche de l'évolution politique d'un hebdomadaire bruxellois non conformiste, vol II. Mémoire de licence en histoire, Université Libre de Bruxelles, 1988-1989. En 1931, un compte-rendu d'une intervention de Zévaès, un article de Grinberg ; en 1933, puis 1937, deux fois deux articles de Philippe Lamour, et chaque numéro de 1933 comprend des résumés de séances du Faubourg ; en 1937 un appel de Poldès à la réouverture de la tribune, et des souvenirs de Pioch. En 1930, 3 conférences du docteur Vachet, de même en 1933 et deux de Lamour, en 1936-37 une de Lamour et une de Pioch.

<sup>387</sup>Rédacteur en chef de la Revue catholique des idées et des faits, qui a parlé 9 fois au Faubourg.

<sup>388</sup>Pourtant, J. -F. Füeg, reflétant sans doute les propos des interviewés, affirme que "Le "Club du Faubourg" apporta un soutien important au "Rouge et Noir" en lui procurant des conférenciers, même s'il le considéra souvent comme "une filiale belge" plutôt que comme une tribune libre à part entière." Jean-François FÜEG, Le Rouge et le Noir. Un hebdomadaire bruxellois non conformiste, Bruxelles : Ed. Quorum, à paraître, p. 5

<sup>389</sup>Ibid., p. 9-10

<sup>390</sup>Ibid., p. 8-9

<sup>391</sup>Ibid., p. 4.

<sup>392</sup>Ibid., p. 8 et p. 12-13.

<sup>393</sup>Ibid., p. 5 : citation de "Le Rouge et le Noir : Action". L'Aurore, 16.12.1928 ; et d'un manuscrit non identifié, fonds Pierre Fontaine.

<sup>394</sup>Jean-François FÜEG, Le Rouge et le Noir. Un hebdomadaire bruxellois non conformiste, Bruxelles : Ed. Quorum, à paraître, p. 13.

Cependant, "en 1937, au moment de la fermeture de la tribune, 50% des débats étaient consacrés à des problèmes politiques, contre 4% en 1927-28. Les réunions traitant de questions littéraires et artistiques étaient quant à elles passées au cours de la même période de 64 à 18% de l'ensemble."<sup>395</sup>

Cette évolution dans l'ensemble inverse de celle du Faubourg semble assez caractéristique d'un ajustement progressif entre les ambitions de chaque président et les attentes du public, pondéré par les évolutions des engagements des présidents eux-mêmes.

Tout cela amène J.F. Füg à des conclusions assez nuancées, face à la diversité qu'il a constatée à Bruxelles, comme nous à Paris, notamment dans les systèmes d'interprétation et de classement politique de la tribune (et, dans son cas, du journal) :

"On l'a dit anarchiste, conservateur, germanophile, il fut surtout un journal libre et ouvert, le point de rencontre de tout un milieu rebuté par les appareils de partis, les écoles artistiques, tout ce qui de près ou de loin ressemble à une institution ou à un groupe structuré. Pierre Fontaine avait créé en hebdomadaire pluraliste et indépendant et c'est ce caractère même qui interdit au chercheur de le faire entrer dans une classification rigide. Les visions réductionnistes indiquent bien l'embarras suscité par une publication dont on ne peut même pas affirmer qu'elle fut tout à fait de gauche ou de droite. "Le Rouge et le Noir" évolua sans cesse sous l'impulsion de ses collaborateurs successifs et des états d'âmes de son directeur. (...) Ainsi, Marcelle Simon-Rorive écrit-elle : "Le Rouge et le Noir (...) ne dépassera jamais l'individualisme dilettante et caustique pour entrer de plain-pied dans le combat politique."

Pourtant, de la Pensée Libre érigée en programme au pacifisme de la plupart de ses collaborateurs, "Le Rouge et le Noir" fut le porte-parole de sensibilités existant dans la Belgique des années trente et, s'il n'eut pas de cohésion idéologique, la démarche intellectuelle de Fontaine resta d'une rigoureuse logique."<sup>396</sup>

"Le Rouge et le Noir" a brassé tous les problèmes qui préoccupaient les jeunes intellectuels des années trente et, même s'il n'a sans doute pas fait oeuvre éducative, il a forcé le débat à une époque où l'intolérance apparaissait comme une vertu."<sup>397</sup>

Ces conclusions, qui sont nécessairement floues et difficiles à vérifier ou à infirmer, constituent en revanche une très bonne introduction aux analyses contemporaines du succès du Club, qui se rattachent à un nouveau et dernier cercle d'influence ou en tout cas de notoriété : celui qui résulte d'une médiatisation multiforme.

### C Une médiatisation multiforme

Poldès, dans les années 30, devient semble-t-il un "speaker" très recherché pour toutes sortes de fêtes, d'oeuvres de charité, etc., où il s'exprime "au nom du peuple de Paris, de ce Paris qu'il connaît si bien."<sup>398</sup> : cette réputation le conduit à animer des événements médiatiques, au Faubourg ou ailleurs. Ainsi, les seconds éliminatoires de l'élection de M<sup>elle</sup> Paris ont lieu au Faubourg le 23 décembre 1930.<sup>399</sup>

Dans le même temps, les activités mêmes du Club sont de plus en plus médiatisées, et de manières de plus en plus variées. En 1925, Poldès affirme déjà :

"On sait l'influence considérable du Club du Faubourg. Le sénateur de Kerguézec l'a proclamée au point de vue politique. De nombreux écrivains, depuis Anatole France jusqu'à Maeterlinck, l'ont signalée dans le domaine littéraire. Tous les journaux du monde suivent attentivement nos débats."<sup>400</sup>

Cependant, le domaine politique n'a guère d'autre exemple que le discours cité, si ce n'est deux questions de parlementaires sur la censure du Club, dans ses premiers temps ; et les écrivains se sont souvent contentés d'écrire ou de parler au Club pour exprimer leur estime. Par la suite, les occasions de médiatisation apparaissent plus nombreuses et variées, et Poldès lui-même les sollicite. Ainsi, il affirme :

---

<sup>395</sup>Ibid., p. 16

<sup>396</sup> Ibid., p. 1 : citation de Marcelle SIMON-RORIVE, "La presse socialiste et révolutionnaire en Wallonie et à Bruxelles de 1818 à 1940". Cahier du centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, 1974, p. 25.

<sup>397</sup>Jean-François FÜEG, Le Rouge et le Noir. Un hebdomadaire bruxellois non conformiste, Bruxelles : Ed. Quorum, à paraître, p. 18.

<sup>398</sup>Comoedia, 18 avril 1932, cité dans "Léo Poldès speaker". Le Faubourg, n°114, 1<sup>o</sup> mai 1932, p. 5.

<sup>399</sup>AN/F7 12962.

<sup>400</sup>"Le "Club du Faubourg" se défend !" Le Faubourg, n°61, 20 mai 1925.

"Tous les écrivains et tous les auteurs dramatiques assistent avec intérêt aux séances du Faubourg. Ils n'ont pas besoin de chercher bien loin le sujet de leurs livres et le scénario de leurs pièces. Dans nos assemblées populaires où s'exhale l'âme des foules, n'y a-t-il pas, en effet, le plus prestigieux de tous les drames : le drame humain ? Atmosphère de fièvre, clameurs de colère, cris d'enthousiasme, boutades cinglantes, confessions douloureuses, n'est-ce pas, pour les psychologues, le champ d'observation le plus mouvant ?"<sup>401</sup>

Et, à partir de 1931, une notule encore plus explicite sur les avantages d'une publicité réciproque est insérée dans Le Faubourg :

"Écrivains, citez le Club du Faubourg dans vos livres.

Auteurs, nommez le Club du Faubourg dans vos pièces.

Reuistes et cinéastes, mettez le "Faubourg" à la scène et sur l'écran.

Vous parlerez du Club du Faubourg.

Le Club du Faubourg parlera de vous."<sup>402</sup>

Léo Poldès est si soucieux de publicité qu'il relève dans Le Faubourg toutes les formes de médiatisation dont le Club est l'objet. Cela se fait d'abord informellement, puis par le biais de pages spéciales constituées d'extraits d'articles divers consacrés au Faubourg, qui s'ajoutent au "Livre d'Or", objet de 66 parutions d'appréciations de personnalités, et dont il est envisagé de faire un livre - projet semble-t-il avorté. Cette source est donc précieuse, même si les appréciations du Livre d'Or sont trop nombreuses, stéréotypées et invérifiables pour permettre une étude rapide et féconde. C'est pourquoi on indiquera seulement que s'y retrouvent notamment des hommes politiques et écrivains plus connus que ceux qui parlent le plus souvent au Club (ministres, académiciens, personnalités étrangères...) et dont le nom, comme ceux mentionnés sur le papier à lettres de Poldès, constitue en lui-même un élément important de crédibilité pour le Club.

Aussi, on s'en tiendra ici à un rapide recensement des divers media impliqués dans cette notoriété du Club, avant d'analyser, grâce à quelques exemples de discours sur le Club, moins nombreux mais plus construits que ceux du Livre d'Or, quelques-uns des grands traits de son image parmi les contemporains.

Ce qui frappe avant tout, c'est moins l'ampleur concrète de la médiatisation, difficile à évaluer, que la variété de ses formes, bien mise en valeur dans cet encart triomphal de Poldès :

"-Où allez-vous ce soir ?

- Au Club du Faubourg.

- Et vous ?

- Au Club du Faubourg.

Dans les salons, dans les ateliers, dans les coulisses, au cinéma, aux Bouffes-Parisiens, dans le Roi Pausole, dans le faubourg Saint-Antoine comme dans le faubourg Saint-Germain, on ne parle que du Faubourg."<sup>403</sup>

En effet, la diversité des media utilisés montre la volonté de toucher différents publics, confirmant nos analyses sur les spectateurs.

## 1 La presse écrite

Dès ses débuts, comme d'ailleurs le fondateur des U.P.<sup>404</sup>, Poldès a utilisé les moyens les plus classiques pour se faire connaître, comme le lancement d'une enquête dans les journaux, avec une formulation plutôt provocatrice ("si vous pouviez supprimer un Académicien, lequel choisiriez-vous ?"<sup>405</sup>), qui lui attire de nombreuses réponses.

Aux débuts du Faubourg, Poldès publie régulièrement une liste de journaux qui passent les communiqués du Faubourg, plus ou moins régulièrement<sup>406</sup> : il s'agit simplement d'annoncer date, heure, lieu, sujets de la séance et quelques-uns des orateurs principaux, généralement dans le cadre des programmes de spectacles. Poldès semble surtout publier ces listes pour les assortir d'une demande de boycott des journaux qui ne

---

<sup>401</sup>"Le "Club du Faubourg" vu par les écrivains". Le Faubourg, n°62, 20 juin 1925.

<sup>402</sup>Le Faubourg, n°108, 1<sup>o</sup> octobre 1931, p. 6.

<sup>403</sup>Le Faubourg, n°105, 20 avril 1931.

<sup>404</sup>Lucien MERCIER, Les Universités Populaires : 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle. Paris : Éditions ouvrières, 1986, 188 p.

<sup>405</sup>Le Faubourg, n°6, 1<sup>o</sup> avril 1919.

<sup>406</sup>Quelques exemples sont reproduits en annexe J.

passent pas ces communiqués : il s'agit essentiellement de journaux de droite, aux débuts du Club (puis les journaux communistes s'y ajoutent) :

"Une fois de plus, nous tenons à répéter que le Faubourg, qui se glorifie de son impartialité absolue, fait appel aux orateurs de droite comme aux orateurs de gauche, et adresse l'ordre du jour de ses séances aux journaux de droite comme à ceux de gauche. Alors que tous les quotidiens de gauche, sans exception, annoncent nos débats même quand des orateurs de droite y participent, la plupart des quotidiens de "droite" ou "modérés", tels que L'Action Française, L'Écho de Paris, Le Figaro, La Croix, Le Temps, le Journal des Débats ne signalent pas nos séances, même lorsqu'il s'agit de débats ouverts par des orateurs catholiques ou "patriotes".

Ce n'est donc pas de la faute du Faubourg s'il n'y a point à la tribune autant d'orateurs de droite que d'orateurs de gauche, et dans la salle autant d'auditeurs de droite que d'auditeurs de gauche. Il appartient donc à nos amis catholiques et à nos amis "patriotes", pour faire cesser cet état de chose, d'écrire, eux-mêmes, à leurs journaux et à leurs orateurs."<sup>407</sup>

Cependant, et même s'il s'agit d'une forme très élémentaire de médiatisation, surtout quand les communiqués ne sont pas systématiquement publiés, on peut remarquer la très grande diversité des journaux mentionnés dans notre échantillon : diversité politique (puisque L'Intransigeant, La Liberté, L'Éclair ou Le Nouveau Siècle se rattachent plutôt à la droite, le Journal du Peuple ou Le Libertaire à l'extrême gauche, etc.<sup>408</sup>) et diversité dans les tirages (à côté de petits journaux où écrivent des orateurs du Club, comme La Vague, pacifiste et féministe, le Journal du Peuple, etc., on trouve aussi un grand succès comme Paris-Soir, ou un journal connu surtout pour ses illustrations comme Excelsior), nuancée toutefois par la forte représentation des journaux d'opinion à faible tirage de la gauche radicale ou indépendante (comme Le Rappel, La Volonté, L'Homme Libre, etc.).

Il ne faut pourtant pas exagérer l'importance de ce type de médiatisation : ainsi, dans la semaine du 24 mars 1931, alors qu'a lieu au Faubourg le "procès" de Marthe Hanau, quelques jours avant sa condamnation officielle, le dépouillement de L'Oeuvre, L'Intransigeant, Paris-Soir nous montre que les séances du Faubourg sont annoncées très épisodiquement (L'Oeuvre annonce chaque séance le jour même, Paris-Soir ne le fait qu'une fois en dix jours, L'Intransigeant deux fois), parmi celles de bien d'autres lieux de conférences, y compris ceux dénoncés par Poldès comme plagiaires.

Les comptes-rendus plus détaillés qui sont annoncés de la part de Paris-Phare<sup>409</sup> et de La Fronde (par Madeleine Pelletier)<sup>410</sup> vers 1926 semblent en fait très éphémères et servent surtout à leurs auteurs pour s'exprimer sur les sujets traités (Madeleine Pelletier résume ses interventions).

Des articles liés à des séances plus précises, ayant eu un grand retentissement, paraissent, selon Poldès, jusque dans la presse internationale : The Observer, Die Freiheit, El Libéral, etc.,<sup>411</sup>. Cependant, comme il ne donne pas de référence plus précise, cet élément est difficile à vérifier. C'est plutôt l'importance que lui accorde Poldès qui est intéressante, comme son attention à la parution d'articles de fond sur le Club dans les journaux de province.

Ainsi, le texte de Georges Lecomte "Le Club du Faubourg" est reproduit en bonne place dans Le Faubourg. Cet Académicien, venu plusieurs fois au Club, a publié ce texte dans la Dépêche du Midi, et Poldès précise que "de nombreux journaux de province ont bien voulu reproduire le texte de l'illustre académicien."<sup>412</sup> La volonté est donc bien de faire parler du Club au plus grand nombre possible de personnes, même si elles ont peu de chances de jamais participer à ses séances. Cela peut certes constituer une publicité plus directe pour la F.T.L. Mais cela se rattache peut-être aussi au vœu plus général de Poldès de faire passer un certain nombre d'idées, autour de celle de tolérance, dans le monde entier.

Enfin, ces objectifs très vastes ne l'empêchent pas de reproduire avec une égale satisfaction (affirmée, du moins) les quelques satires du Club dues à des journaux humoristiques, dont on analysera plus bas quelques exemples. Il affirme alors bien que l'essentiel est d'être connu, en bien ou en mal.

---

<sup>407</sup>"L'opinion d'un catholique sur le Club du Faubourg". Le Faubourg, n°104, 5 mars 1931, p. 10.

<sup>408</sup>On suit ici la classification de Claude BELLANGER, Louis CHARLET, Jacques GODECHOT (éd.), Histoire générale de la presse française : t. 3 de 1871 à 1940. Paris : PUF, 1972, 688 p.

<sup>409</sup>Le Faubourg, n°68, 25 avril 1926 : "une page entière sera réservée au compte-rendu détaillé et illustré des séances du Faubourg et des tribunes de province adhérant à la FTL." ; n°69, 10 juin 1926 : "Chaque semaine, une page entière due à la verve incisive de Lucien Lorin et au crayon mordant de Payen, est consacrée aux séances du Faubourg".

<sup>410</sup>annoncés dans Le Faubourg, n° 77, 25 juin 1927.

<sup>411</sup>Le Faubourg, n°56, 20 novembre 1924, p. 7-8.

<sup>412</sup>Le Faubourg, n°114, 1<sup>o</sup> mai 1932, p. 5.

## 2 Les romans, la peinture et le théâtre

Les apparitions du Faubourg dans des romans, sous des désignations plus ou moins transparentes, peut apparaître plus originale, d'autant plus qu'il est parfois supposé jouer un rôle important dans l'action (cf. infra) et que les auteurs ne sont pas tous des habitués du Club.

Certains romans sont aujourd'hui introuvables, et les passages concernés n'ont pas toujours été reproduits dans Le Faubourg : La Vie a commencé hier, de Shéridan, L'Erreur d'un soir, d'Alphonse Bombin<sup>413</sup>, L'Homme de demain, d'Edme Goyard<sup>414</sup>, Comment j'ai retrouvé la Joconde, d'Emmanuel Bourcier<sup>415</sup>, et deux feuillets : L'Image mystérieuse, de Pierre Courtois, publié dans le Figaro ; Le Bas de laine, de Léon Miral, publié dans le Journal<sup>416</sup>. Dans d'autres, les allusions au Faubourg sont très courtes, comme dans Le Traître, de J. -M. Renaitour<sup>417</sup> ; voire introuvables dans les éditions consultées, à la suite d'une lecture moyennement attentives, et peut-être supprimées avant la parution en volume : ainsi dans La Haine amoureuse, de Rachilde, Voyages en zig-zag dans la République des lettres<sup>418</sup>, d'André Lang. Malgré ces incertitudes, le nombre de projets impliqués semble intéressant à noter.

De même, on n'a pu retrouver les livres de caricatures attribués à Mme Ludovic Anin (Les gueules du Faubourg)<sup>419</sup> et à Bils (Types du Faubourg)<sup>420</sup>. Et il faut croire Poldès sur parole lorsqu'il évoque "Le Club du Faubourg au Salon des Indépendants" :

"Nous apprenons avec intérêt que le sculpteur italien Raphaël Febrari, ami du fameux futuriste Marinetti, expose au Salon des Indépendants "Une vision expressionniste du Club du Faubourg". Dans sa notice, le sculpteur italien ajoute ce commentaire : "Comment j'ai vu et senti l'atmosphère vibrante du Club du Faubourg. Esquisse émotive des orateurs. Silhouettes pensées de Léo Poldès, président du Club du Faubourg ; du savant Paul Painlevé, ancien président du Conseil, du poète Georges Pioch, de l'abbé Viollet. Derrière eux, la foule grouillante des masses populaires s'évadant des cinémas, des banques, des prisons, des maisons closes pour assister aux tournois d'idées du Club du Faubourg." Étrange, mais intéressant ! A nos amis d'aller voir cette tentative expressionniste, qui mérite, en tout cas, d'être discutée."<sup>421</sup>

De même, l'allusion est courte, mais importante pour Poldès, à propos d'une pièce jouée à la Comédie-Française :

"Pour la première fois, le Faubourg qui pénètre partout, a fait son entrée à la Comédie Française.

Dans la belle pièce de Denys Amiel, L'Age du Fer, que le Théâtre Français joue en ce moment, le Faubourg est cité dans cette scène (...)

Le Faubourg, mot mascotte porte bonheur aux oeuvres qui l'utilisent." (Et l'auteur viendra défendre sa pièce, que les spectateurs sont incités à aller voir...)<sup>422</sup>

Le Club est même cité dans une opérette de Willemetz et Honegger, jouée aux Bouffes-Parisiens, d'après un roman de Pierre Louys, Les Aventures du Roi Pausole.<sup>423</sup> Poldès remarque ensuite :

"Le plus gros succès théâtral de l'année<sup>424</sup>, c'est le spectacle actuel des Bouffes-Parisiens, Les Aventures du Roi Pausole, opérette d'Albert Willemetz, d'après le roman de Pierre Louys.

Salles bondées à toutes les représentations.

---

<sup>413</sup>"Une page sera consacrée au Club du Faubourg" : Le Faubourg, n°67, 10 mars 1926.

<sup>414</sup>Pièce en 4 actes, dont un acte se passe au Club du Faubourg" : Le Faubourg, n°68, 25 avril 1926.

<sup>415</sup>Débute ainsi : "Ce fut après une tumultueuse séance du Club du Faubourg, le 22 octobre 1926... que cet homme m'aborda." : Le Faubourg, n°76, 20 mai 1927.

<sup>416</sup>Le manque de précision des dates de parution, qu'on peut seulement déduire d'après le moment où ils sont signalés dans Le Faubourg, rend la recherche des passages concernés trop difficile.

<sup>417</sup>Annoncé par Le Faubourg, n°48, 15 octobre 1923 : en p. 144 de ce roman : "Là, on lui demandait une conférence - gratuite - pour le Club du Faubourg : sorte de groupement, très vivant, de discussions"

<sup>418</sup>Enquête réalisée pour les Annales et présentée sous une forme plus littéraire que journalistique.

<sup>419</sup>Le Faubourg, n° 45, 15 mai 1923.

<sup>420</sup>Le Faubourg, n° 123, 1<sup>o</sup> juillet 1933.

<sup>421</sup> Le Faubourg, n°52, 15 mars 1924.

<sup>422</sup>"Le Faubourg à la Comédie Française". Le Faubourg, n°118, 10 novembre 1932, p. 2.

<sup>423</sup>"Le Roi Pausole... au Faubourg". Le Faubourg, n°108, 1<sup>o</sup> octobre 1931, p. 6.

<sup>424</sup>Ce que confirme une publicité parue dans Le Journal du 11 octobre 1931, à l'occasion de la quatre-centième.

Or, le principal interprète de la pièce, le célèbre artiste Dorville qui interprète avec talent le rôle du roi Pausole, lance chaque soir ce joyeux anachronisme :

- Et maintenant, je vais aller faire un discours au Club du Faubourg !

Chaque soir, cette phrase est accueillie par d'ardentes acclamations car tous les Parisiens adorent leur Club du Faubourg.

Détail amusant : A la suite du succès de cette phrase-fétiche, de nombreux auteurs, chansonniers et revuistes ont décidé de blaguer le Club du Faubourg dans leurs oeuvres.

Cela leur amènera du monde.

Et ce n'est pas le Faubourg qui s'en plaindra."<sup>425</sup>

En revanche, si on ne mentionnera que pour mémoire le poème de Rosemonde Gérard dédié au Club, qui ne dégage aucune vision particulière<sup>426</sup>, il faut surtout noter qu'un chapitre entier se passe au Club (cf. infra) aussi bien dans un "roman sociologique" qui fit semble-t-il un certain bruit : Les Pollaks, de Jacob Lévy, que dans le roman sentimental de Rachilde, Refaire l'amour, ou celui de Ricciotto Canudo, L'Escalier des sept femmes.

### 3 Le cas particulier des pièces de Poldès

Enfin, il faut sans doute mentionner ici les activités théâtrales de Poldès. D'abord parce que la notoriété du Président et celle du Club peuvent difficilement être séparées. Ensuite parce que ses pièces, dans leur forme même, rappellent les méthodes du Club, et constituent ainsi une sorte de publicité indirecte, qui est quelquefois explicitée par des critiques, eux-mêmes assez souvent habitués du Club<sup>427</sup>.

Dans chacune des pièces de son "théâtre social", Poldès présente en fait un conflit de doctrines incarnées par des personnages, de manière très transparente, même s'il affirme qu'elles ne s'inspirent pas de débats du Faubourg<sup>428</sup>. On note toutefois une évolution intéressante entre Le Forum, qui reste globalement une profession de foi socialiste, d'une part, Le Réveil<sup>429</sup> et L'Éternel ghetto d'autre part, qui mènent à des conclusions beaucoup plus nuancées, ce que souligne la critique : cette évolution est proche de celle constatée dans les débats du Club (discours de Poldès, tendances des orateurs et du public se corroborant ici). Le débat est, dans les dernières pièces, équilibré - ne serait-ce qu'en temps de parole - ainsi que le caractère sympathique ou antipathique des personnages. Cependant, il a lieu dans des groupes bien délimités : les bolcheviks ou les Juifs<sup>430</sup>.

Et les thèses de l'auteur restent assez perceptibles - notamment parce qu'elles sont placées dans la bouche des personnages féminins - mais sans hégémonie. Ainsi, aussi bien qu'aux campagnes électorales, Poldès semble avoir voulu étendre les méthodes du Faubourg au théâtre d'idées, y compris dans une de leurs caractéristiques les plus importantes à ses yeux, comme à celle de beaucoup d'observateurs critiques : la volonté de ne pas conclure, de ne pas voter - ou l'impossibilité du choix, conduisant à un certain sentiment d'inanité, ou à une attention exclusive apportée à la forme.

### 4 Radio, disque et cinéma

---

<sup>425</sup>"Le Faubourg au Théâtre" Le Faubourg, n°103, 25 janvier 1931, p. 2.

<sup>426</sup>Il est tout de même publié en une du n° 129 (1<sup>o</sup> juin 1934), l'auteur bénéficiant d'une certaine notoriété, en tant que veuve d'Edmond Rostand.

<sup>427</sup>Reboux, Jade... : Léopold SZESZLER, L'Éternel ghetto. Paris : Radot, 1928, 125 p. ; Lussy, Reboux... : Léo POLDES, Le Réveil. Paris : Éditions du Faubourg, 1924, 47 p.

<sup>428</sup>FICHET, Tunis socialiste, cité dans Le Faubourg, n°107, 20 juin 1931, p. 3.

<sup>429</sup>Le Réveil a été représenté pour la première fois, le 15 février 1924, au Théâtre du Faubourg, avec des membres du public pour figurants : ici, le lien entre Club et théâtre est des plus évidents. Le Faubourg, n°52, 15 mars 1924.

<sup>430</sup>Cela indique en partie le public visé, ce que confirme Le Faubourg (n°70, 1<sup>o</sup> octobre 1926, p. 10) : "On sait le succès obtenu l'an dernier par cette pièce d'actualité en 3 actes sur la Russie des Soviets, le Militarisme rouge, le Communisme et la Dictature, créée par la grande artiste Germaine Dermo. Tous les groupements d'avant-garde, les syndicats, les organisations de gauche pourront monter eux-mêmes, facilement, pour les fêtes, cette oeuvre vivante et humaine."

Poldès encourage la médiatisation du Club sur les nouveaux postes radiophoniques ; mais il essaie aussi lui-même de lancer un "Journal sans fil" à partir du 19 octobre 1923, avec le concours de collaborateurs de toutes opinions<sup>431</sup> :

"En quelques minutes, comptes-rendus des séances parlementaires, des débats judiciaires, des manifestations sportives, des répétitions générales, résultats des courses, des élections, etc.

TOUTES LES NOUVELLES DE LA DERNIERE SECONDE(...)

Les séances du Club du Faubourg, et les principaux meetings de la capitale seront "transmis" dans toute la France par le "Journal sans fil".

En outre, l'"imprimerie" radiophonique du "Journal sans fil" mettra, chaque jour, ses microphones à la disposition des organisations, des groupements, et des orateurs qui voudront utiliser la T.S.F. pour diffuser leurs idées à travers le pays.

LE JOURNAL SANS FIL SERA LE SEUL JOURNAL GRATUIT."<sup>432</sup>

Le ministre des PTT, Paul Laffont, s'y oppose fermement, cette tentative ayant lieu sur un poste amateur non autorisé à faire de la radiodiffusion.<sup>433</sup> Pourtant, Poldès revient périodiquement sur ce projet, et finit du moins par obtenir la diffusion de certains débats<sup>434</sup>, tenus spécialement en studio, puis enregistrés au Club, même si, comme on l'a dit plus haut, cette diffusion est limitée, apparemment par des craintes d'atteintes aux bonnes mœurs.

L'intérêt de Poldès pour des media encore nouveaux s'étend aussi au disque. Un au moins est gravé au Faubourg :

"Enfin, une bonne surprise, M. Goutchot qui dirige avec M. Thévenet l'*Industrie Musicale* a décidé de faire enregistrer sur un disque *Une séance au Club du Faubourg* avec Léo Poldès, les orateurs, les bruits de la foule, la guillotine oratoire, etc."<sup>435</sup>

En parallèle, Poldès tient une rubrique régulière de critique de disques dans Le Faubourg, qui est à peu près la seule du journal à n'avoir a priori rien à voir avec le contenu des séances.

Ce parallèle se retrouve pour le cinéma, avec la parution de l'éphémère Faubourg-ciné<sup>436</sup>, et la présence du Club dans des bandes d'actualité, voire de fiction.

Le Club apparaît ainsi dans le film muet Visages de Paris :

"Nos confrères A. -René Sti et Henry Lepage qui tournent, en ce moment, un film retentissant, *Visages de Paris*, où seront présentes sur l'écran les personnalités les plus notoires du monde des lettres et des arts, n'ont pas voulu terminer leurs prises de vues sans compléter leur film par la reconstitution d'une des séances les plus ardentes et les plus passionnées du Club du Faubourg.

Le mercredi soir 14 mai, sur la convocation du Faubourg parue dans toute la presse, plusieurs milliers d'auditeurs et d'auditrices du Club du Faubourg, envahissaient le vaste studio des Cigognes, s'entassaient assis, debout et se répandaient dans les jardins. Après un hommage ému de Léo Poldès à Canudo dont il lut l'extraordinaire vision du Club du Faubourg enclose dans son puissant roman, *l'Escalier des sept femmes*, les "sunlights" projetèrent leur éblouissante clarté.

A. -René Sti et Henry Lepage "tournèrent" d'abord le public, puis les orateurs qui ouvrirent un bref débat sur *Les Femmes mariées sont-elles des esclaves ?* avec Georges Pioch, le Dr Jaworski, Charles-Auguste Bontemps, Mattei-Roussou, Prosper Montagné, Mmes Pascazio, Guépet, Gil Baer, Gasselin, Spitzer, etc."<sup>437</sup>

---

<sup>431</sup>Le projet était exposé dans Le Faubourg depuis le n°44, du 15 avril 1923.

<sup>432</sup>Le Faubourg, n°48, 15 octobre 1923.

<sup>433</sup>Christian BROCHAND, Histoire générale de la radio et de la télévision en France : t. 1 : 1921-1944. Paris : La Documentation Française, 1995, p. 427.

<sup>434</sup>Le Faubourg, n°85, 15 juin 1928, p. 5 : "Pour la première fois en France, le 6 juin 1928, le Club du Faubourg, avec tous ses orateurs, lance un *radio-débat* au poste national radio de la Tour Eiffel." Le troisième radio-débat sur le poste de la Tour-Eiffel a lieu le 23 novembre 1928 (sur un sujet gastronomique) : Le Faubourg, n°87, 10 novembre 1928, p. 4.

<sup>435</sup>Le Faubourg, n°81, 10 février 1928.

<sup>436</sup>4 numéros apparaissent dans la collection de la B.N., de décembre 1931 à mai 1932.

En film sonore, certaines séances sont filmées pour les actualités : le 31 mars 1931<sup>438</sup>, le 24 janvier 1932 pour Pathé-Eclair-Journal, le 19 janvier 1933 pour Pathé-Natan, le 21 pour Paris-Actualités et le 31 pour Pathé-Journal. Le 14 février, c'est l'élection de Miss Paris, organisée en collaboration avec Chicago Tribune, qui est filmées par Fox-Movietone et France-Actualités (Gaumont)<sup>439</sup>.

Que retenir de ce tour d'horizon, nécessaire, mais forcément un peu fastidieux ? La diversité des media concernés semble indiquer une grande notoriété du Club, si on prend ce terme au sens le plus large. On peut alors se demander quelle image tous ces media, en dehors de ceux qui se limitent aux communiqués, convoient. On voit déjà un peu dans le cas des films que l'aspect pittoresque, "parisien", voire mondain, prime, mais ce n'est pas forcément le cas partout. Avant de mieux analyser ces diverses visions, il faut aussi remarquer que Poldès s'adresse à tous les media, et encourage tout spécialement les plus modernes à mentionner le Club. On a d'ailleurs déjà vu qu'il se proposait d'introduire la radio dans ses campagnes électorales. C'est peut-être un nouvel élément explicatif de son image de jeunesse et de modernité, qui est très spécifique si on le compare, par exemple, aux Universités Populaires, beaucoup moins médiatisées et n'utilisant par exemple pas le cinéma. On peut aussi se demander si, comme Fontaine en Belgique, Poldès n'est pas conscient de la concurrence potentielle que peut représenter la radio pour le Club.

## **D Visions du Faubourg : de la satire au mysticisme**

Dans toutes ces visions médiatiques, on peut dégager deux grandes axes de description du Faubourg, d'ailleurs parfois mêlés. D'une part, et cette tendance ne fait que s'accroître au cours du temps, les séances sont présentées comme des événements mondains<sup>440</sup>, où des personnalités bien reconnaissables, à la limite des archétypes, échangent des mots d'esprit - ou des discours creux. D'autre part - et bien sûr souvent dans des media différents - le passage au Club représente dans quelques romans un moment de cristallisation dans l'intrigue, où les héros font connaissance, voire se révèlent à eux-mêmes. Des essais théorisent encore plus les fonctions sociales et politiques du Club.

L'analyse de ces visions constitue un bon contrepoint à celle du discours de Poldès et à nos tentatives de comprendre les motivations des orateurs et du public, qui ont répondu à certaines parties de ce discours. Elle permet de comprendre comment ces éléments s'articulent avec les positions et stratégies propres des auteurs pour constituer une image, ou un ensemble d'images du Club, qui ont pu s'imposer même à des personnes n'ayant jamais assisté à ses séances.

### **1 Un spectacle "pittoresque" et sans grand enjeu**

Un des qualificatifs qui revient le plus souvent pour décrire le Club est "pittoresque", ainsi dans le titre d'un des articles les plus synthétiques, composé par Poldès lui-même pour le Miroir du Monde et enrichi de dessins et de photos : "Le "journal parlé" de l'actualité - Une tribune pittoresque : le "Faubourg"<sup>441</sup>. Ce caractère pittoresque, plutôt amusant à voir que poussant à de profondes réflexions, se réfère semble-t-il à plusieurs éléments : le suivi rapide de l'actualité, importante ou non, qui donne une impression de légèreté ; et surtout l'existence d'un noyau d'orateurs fidèles dont chacun tient un "emploi" bien défini, facile à caricaturer, et dont les rapports sont conçus en termes de joutes auquel le public prend un intérêt sportif.

---

<sup>437</sup>Le Faubourg, n°54, 10 juin 1924, p. 3. C'est très probablement de ce film que sont extraites les quelques images du Club incluses dans le Hô-Chi-Minh de Jean Lacouture ; elles n'ont donc pas été tournées lors d'une séance réelle.

<sup>438</sup>"Le Club du Faubourg en film parlant". Le Faubourg, n°105, 20 avril 1931 : "Les meilleurs cinémas ont présenté dans les "Actualités" sonores et parlantes, l'une des séances les plus retentissantes du Faubourg. C'est l'importante maison *Eclair-Journal* (Directeur : M. Jourjon, rédacteur en chef : Pierre Bonardi) qui a effectué la prise de vues. Toute la France a pu entendre à la tribune du Faubourg le héros de l'Atlantique Costes, l'as des as Fonck, le constructeur Louis Bréguet, sur *L'Aviation et la Paix*, et voir la comtesse de Noailles, le président Painlevé, Maryse Bastié, etc. Magnifique propagande. Nos remerciements à nos amis Jourjon et Bonardi."

<sup>439</sup>Le Faubourg, n°108, 1<sup>o</sup> octobre 1931, n°113, 15 mars 1932, n° 121, 10 avril 1933.

<sup>440</sup>Cela semble bien être le cas, par exemple, de celles qui ont été filmées.

<sup>441</sup>Léo POLDES, "Le "journal parlé" de l'actualité - Une tribune pittoresque : le "Faubourg"<sup>441</sup>. Le Miroir du Monde, n°151, 21 janvier 1933, p. 89-92.

Ainsi, pour Dominique Desanti<sup>442</sup>, "beaucoup venaient comme au cirque", et Léo Poldès présente Marthe Hanau dans un "numéro de parade foraine". Pour Bernard Zimmer dans les Nouvelles Littéraires, "la foule se presse pour le seul plaisir de s'exciter, de s'indigner, de s'émouvoir"<sup>443</sup>.

Le premier aspect est bien mis en valeur dans un article de présentation destiné à la Belgique :

"Léo Poldès est un type extraordinaire parce qu'il sait tout, voit tout, se souvient de tout ce qui fait la vie intellectuelle, artistique, théâtrale et politique de Paris. Léo Poldès est un type qui synthétise tous les journaux, toutes les revues, toutes les communications par T.S.F., tous les disques de phono, toutes les répétitions générales, tous les potins de Paris."<sup>444</sup>

Et Alejo Carpentier affirme que "le *Club du Faubourg* vit d'actualité", et que ses membres sont "avides d'innovations"<sup>445</sup>. Il s'agirait donc d'une sorte de lieu à la mode, sans grande profondeur. Une parodie par le Charivari montre bien que, si le Faubourg suit l'actualité, il ne mène pas que des débats sérieux :

"La semaine du Faubourg, Mercredi prochain, à 20h30, aux Bains-douches de la rue Réaumur, mise en accusation du prochain livre de M. Didot : *Le Bottin de 1927*. Accusateur : M. André Kaminker. Défenseur : le Dr Jaworski. Toutes les personnes dont le nom figure au Bottin de Paris, des départements et de l'étranger ont été convoquées. En raison de l'affluence, les portes seront ouvertes la veille à 3h de l'après-midi. On peut apporter son manger. Les adhérents du Club du Faubourg auront droit à une réduction sur les bains-douches. Samedi, à 14h, aux Halles centrales (pavillon des choux de Bruxelles), grand débat d'actualité sur *l'achèvement du boulevard Haussmann, le rôle qu'il est appelé à jouer dans l'embouteillage des grands boulevards ; ce qu'on peut attendre pour le pittoresque du spectacle du nouveau carrefour Drouot*. Nombreux orateurs inscrits. La guillotine oratoire sera remplacée par les feux et la sonnerie d'un appareil de signalisation qui régleront et indiqueront le début et la fin des interventions."<sup>446</sup>

Dans Les Amours du Roi Pausole, l'exemple de débat cité ne l'est pas non plus au hasard. On y voit bien que le Faubourg est surtout connu pour son traitement de sujets "légers", comme cette version extrêmement concrète et peu idéologique de l'amour libre, et conçu comme une distraction mondaine<sup>447</sup>.

C'est cependant sur l'aspect quasi théâtral du jeu des orateurs que les appréciations encore plus frappantes, car elles sont présentées sous la forme satirique à laquelle elles correspondent bien. Cependant, si le Faubourg donne matière à de nombreuses satires, y compris de la part de ceux qui le fréquentent peu (ou du moins n'y ont pas parlé, comme Jacob Lévy), c'est sans doute que sa réalité se prête particulièrement bien à ces caricatures.

La chanson de Vincent Scotto, créée à l'occasion d'un banquet, donc plutôt à l'usage interne du Club, qui nous éclaire sur les formes d'humour pratiquées, au moins lors des banquets, montre surtout particulièrement bien l'existence d'un groupe d'habitues qui sont presque des amis et dont chacun tient un "emploi"<sup>448</sup>.

Mais Pierre Drouaire, dans un article à plus large diffusion et à visée plus sérieuse, met aussi cet aspect en valeur :

"C'est, en effet, lui, le premier au monde, qui eut l'idée de faire monter sur la même tribune des personnages que l'actualité ou leurs oeuvres ont rendus célèbres, de les faire discuter entre eux sur des sujets qui les divisent, et de les jeter en pâture à la curiosité toujours un peu vaine du public.(...)"

Il s'entend, d'ailleurs, comme pas un à vous bâtir d'extravagants programmes, et cet unique montreur de marionnettes sort parfois de sa boîte des personnages inattendus ; Claude Fremy, romancière feuilletoniste, et son volumineux chapeau à plumes, son manchon, sa robe à traîne, bref tout l'attirail féminin d'avant 1910 ; (...) et cet autre, dieu des vents et des tempêtes, qui,

---

<sup>442</sup>Dominique DESANTI, La Banquière des années folles : Marthe Hanau. Paris : Fayard, 1968, 253 p. D'après sa bibliographie, il s'inspire sans doute des journaux de l'époque et surtout des récits d'Henry Torrès ou d'Albert Bayet.

<sup>443</sup>Cité dans Le Faubourg, n°106, 25 mai 1931, p. 3.

<sup>444</sup>Le Rouge et le Noir, Bruxelles, Pierre VANDENDRIES, "Léo Poldès en robe de chambre", cité dans Le Faubourg, n°107, 20 juin 1931, p. 3.

<sup>445</sup>Alejo CARPENTIER, "La consécration de nos rythmes". Carteles, 10 avril 1932.

<sup>446</sup>Cité dans Le Faubourg, n°75, 15 avril 1927.

<sup>447</sup>Le Faubourg, n°108, 1<sup>o</sup> octobre 1931, p. 6. texte en annexe K.

<sup>448</sup>Le Faubourg, n° 99, 15 juin 1930, p. 2. cf. annexe K.

dans ses fureurs éoliennes, gonfle ses joues et fait des effets de crinière [il s'agit sans doute de Georges Pioch] et combien d'autres encore !"449

Jean Montaigne, dans Marianne,<sup>450</sup> emploie des métaphores encore plus significatives : "Visage fleuri, sourire aux lèvres, il présente les "numéros". "L'air d'un dompteur parmi les bêtes !" dit-il lui-même en découvrant des dents blanches, carnassières."

Dans le cadre d'un "roman social", Jacob Lévy fait une description similaire ; cependant, ici, ce n'est pas seulement l'apparence des orateurs qui est pittoresque ; on voit aussi nettement que leur utilisation de la parole n'a pas pour but premier d'éduquer le peuple, mais de se mettre personnellement en valeur.<sup>451</sup>

Enfin, la satire par Fantasio est sans doute la plus dure parmi celles qui mettent en valeur cet aspect théâtral. D'ailleurs, lorsqu'elle est reproduite par Le Faubourg, malgré une introduction très élogieuse ("La parodie a toujours été la consécration du succès"...), et une longueur très limitée, une coupe fait disparaître le passage visant Georges Pioch. On y retrouve la fréquence des réunions, sur des sujets futiles, les jeux de mots vaseux du docteur Vachet, l'incapacité à s'exprimer correctement et rationnellement chez l'auditeur de base, les manies des intervenants qui, partant de n'importe quel sujet, arrivent à ce qui leur tient à coeur, le verbe vide de Pioch qui confond les sujets, et celui, léger, de Fouquières, les allusions graveleuses...<sup>452</sup>

Ainsi, le succès du Club, à la fois auprès des orateurs et du public, est expliqué dans ces visions par le fait qu'il offre une tribune à des discours plus ou moins fantaisistes, assimilables à notre type "monomaniaques", et dont le rattachement avec l'actualité (au sens plutôt de potins ou de modes) ou la simple confrontation produisent un spectacle varié et amusant. Ce spectacle est souvent qualifié de "parisien", aux deux sens évoqués par Georges de la Fouchardière (pour qui, en 1923, un seul s'applique au Club) :

"Il est bien parisien, comme on l'est aux populeux faubourgs, c'est-à-dire par la finesse et le bon sens ; alors que le public des répétitions gales est bien parisien comme on l'est au noble faubourg, c'est-à-dire par un snobisme simiesque et une sottise renseignée."<sup>453</sup>

D'ailleurs, Poldès lui-même est conscient que le Club est de plus en plus considéré comme un spectacle, mais il ne s'en plaint vraiment qu'une fois, à l'occasion d'une baisse de 15% du prix de l'abonnement, qu'il motive par la volonté de fidéliser un public sérieux : "Nous sommes une Oeuvre, et nous ne voulons pas avoir dans notre salle des gens qui viennent à notre tribune *comme à un spectacle. Nous voulons un public qui comprenne notre action, qui approuve nos méthodes, qui s'intéresse à toutes nos initiatives.*"<sup>454</sup>

Mais il lui arrive aussi de se glorifier, dans ses bilans de rentrée annuels, d'avoir simplement introduit des formes de discours nouvelles, qui semblent avoir un intérêt surtout dans cette optique de spectacle. Ainsi, en 1924 : "Parce que, depuis 7 ans, avec ses débats, son tribunal, ses banquets, son théâtre, sa gazette parlée, il a créé de la vie et fait "du nouveau"."<sup>455</sup> Ces nouveautés sont énumérées pour les dix ans du Club, avec leur date précise d'apparition : débats d'actualité, matches oratoires, procès littéraires, mises en accusation, films discutés, spectacles jugés, banquets-débats, journal parlé, journal sans fil, radio-débats, spectacles-débats, guillotine oratoire, débats improvisés, débats-concours, disques discutés...<sup>456</sup>

Cependant, on a vu que le Club attirait aussi des hommes politiques, quelques professeurs, et tous ceux que nous avons appelés "généralistes" et que le public n'affirmait pas de dégoût systématique des débats "sérieux". On peut donc penser que les buts les plus généraux de Poldès n'ont tout de même pas toujours été perdus de vue au cours d'une pratique plutôt ludique, et qu'ils ont pu exercer également une séduction sur une partie du public ou des orateurs. Cette partie est sans doute minoritaire. Mais son expression dans les media, plus sérieuse, est souvent considérée avec plus d'attention, notamment par Poldès. Elle participe aussi à la construction d'une image du Club, même s'il est difficile de préciser auprès de quel public.

## 2 Le Club comme "force sociale nouvelle"

---

449 "Silhouette - Léo Poldès". Le Faubourg, n° 99, 15 juin 1930, p. 1-2.

450 "Figures d'aujourd'hui : Léo Poldès", cité dans Le Faubourg, n°124, 10 octobre 1933, p. 8.

451 Jacob LÉVY, Juifs d'aujourd'hui : tome 1 : Les Pollaks. Paris : Ferenczi, 1925, 254 p. passage principal en annexe K.

452 André DAHL, "Le Pou de San José". Fantasio, n°605, 15 avril 1932 ; aussi cité dans Le Faubourg, n°115, 1° juin 1932, p. 4. cf. annexe K.

453 L'Oeuvre, 8 avril 1923, cité dans Le Faubourg, n°46, 25 juin 1923.

454 Le Faubourg, n°136, 1° octobre 1935, p.11. C'est Poldès qui souligne.

455 Le Faubourg, n°52, 15 mars 1924.

456 Le Faubourg, n°85, 15 juin 1928, p. 5.

On peut donc maintenant s'intéresser aux interprétations qui semblent faire du Faubourg une réelle force sociale ou politique<sup>457</sup> (sans oublier toutefois que leurs liens avec la réalité du Club ne sont pas plus évidents que pour les visions "pittoresques"). Généralement, elles rejoignent une partie des ambitions de Poldès, parfois les développent davantage. Elles permettent sans doute de comprendre que le Club ait soulevé des intérêts dans certains milieux intellectuels, étant perçu comme un élément de la modernité, notion importante à l'époque, voire une solution à de nouveaux problèmes.

Ces visions peuvent être regroupées autour de deux axes principaux : celle d'une alternative au parlementarisme, voire d'une "Usine-aux-idées", lieu de réflexion d'intellectuels cherchant des solutions aux nouveaux problèmes ; celle d'un havre de paix dans une époque incertaine et violente, idée plus générale et idyllique, et que Poldès met le plus en valeur.

On a vu que Poldès, par ses candidatures et par l'activité générale du Club, avait souhaité créer une forme nouvelle ou du moins plus efficace de démocratie, en réaction contre les défauts du Parlement et des partis. On a dit aussi que ses résultats électoraux avaient été assez faibles à cette occasion, du moins en regard de ses ambitions. Il est intéressant de constater que cet élément apparaît toutefois assez marquant dans les diverses analyses du Faubourg, quel qu'en soit le support. On peut penser qu'il a particulièrement frappé, ou intéressé, les "intellectuels" fréquentant le Club. Cependant, c'est aussi un élément qui apparaît sous des formes variées, de l'humour au mysticisme ; les auteurs s'approprient souvent le cas du Faubourg et le transforment nettement pour le faire entrer dans une vision générale.

Ainsi, dans des textes satiriques, cela prend la forme d'un antiparlementarisme assez peu élaboré, prenant le Faubourg pour prétexte. Un très long texte de *Comoedia*, que même Poldès renonce à reproduire in extenso, tant le Faubourg y tient en fait peu de place, en est un bon exemple. Tout l'esprit de l'article est dans son titre : 'La Commedia dell'Arte - Le nouveau Parlement - Une Chambre libre - M Léo Poldès agrandit le Faubourg - Les assises de la démocratie (démos et krassein : pouvoir des mots)'<sup>458</sup>.

André Lang, présentant le Faubourg aux *Annales* (où se retrouve a priori des gens qui se considèrent plus évidemment comme intellectuels qu'au Faubourg), exploite les mêmes thèmes, d'une manière qui se retrouve, avec moins de précision, dans beaucoup d'articles de journaux évoquant Poldès<sup>459</sup> :

"L'autre soir, avec quelques amis des *Annales*, nous avons assisté à un débat-conférence du Faubourg (...). A la sortie, les quelques amis des *Annales*, assez frappés de la façon dont avaient été conduits les débats, disaient :

- La place de ce Poldès est toute trouvée. Dans quelques années il fera un excellent président de la Chambre des Députés !

Le rapprochement a, de prime abord, quelque chose d'assez séduisant, mais, à la réflexion, il ne se soutient guère, et, en manière de conclusion, il m'amuserait de vous dire pourquoi : c'est que les auditeurs du Faubourg, les fidèles de Léo Poldès, acquittent à la porte un droit d'entrée modique, il est vrai, mais un droit d'entrée. Ces gens paient pour faire partie du Faubourg, pour assister à ses séances. La situation des députés n'est pas exactement la même... (*Rires.*) Ils sont payés pour parler, et, si on les priaient de se taire, ils auraient probablement l'impression de ne pas nous en donner suffisamment pour nous argent... (*Rires.*)

Voilà pourquoi je crois que si, à force d'expérience, d'habileté, d'autorité, Poldès peut réussir à obtenir le silence d'une masse d'électeurs, le problème serait entièrement différent avec une masse de parlementaires.

---

<sup>457</sup>Une vision particulièrement étonnante est celle de Riccioto Canudo (Poldès le qualifie de "visionnaire génial (...) avec son style coloré"), que l'auteur résume lui-même dans une lettre à Léo Poldès : "Savez-vous que je consacre une haute place au Club du Faubourg dans l'évolution du principal personnage de mon roman *L'Escalier des sept femmes*, que je viens d'achever ? Le Club du Faubourg apparaît, je crois, pour la première fois, dans le roman, COMME UNE FORCE SOCIALE NOUVELLE." Cité dans *Le Faubourg*, n°56, 20 novembre 1924, p. 6-7.

<sup>458</sup>Jean BASTIA, "La Commedia dell'Arte - Le nouveau Parlement - Une Chambre libre - M Léo Poldès agrandit le Faubourg - Les assises de la démocratie (démos et krassein : pouvoir des mots)", *Comoedia*, 22 octobre 1933, p. 3.

<sup>459</sup>Par exemple dans *Floréal* : "Les bavards impénitents subissent au Faubourg la "guillotine oratoire" qui est une façon de sablier qu'on ne retourne qu'une fois : quand le sable a fini de couler, l'homme qui parle doit se taire. Je suis d'avis qu'on devrait user de cet instrument à la Chambre des députés.(...)Le Club du Faubourg s'adresse au peuple, et surtout à l'élite du peuple, ce qui vaut mieux. Grâce pour cela lui soient rendues !" Cité dans *Le Faubourg*, n°56, 20 novembre 1924, p. 7-8.

Un dernier mot : Nos excellents amis ne songeaient pas encore à un point capital, qui est celui-ci : c'est que si, un jour, Léo Poldès devait devenir président de la Chambre des députés, il lui faudrait obligatoirement commencer par être lui-même député... Et, mesdames, messieurs, je vous le demande, après ce que je viens de vous dire de lui et de son effort, se trouve-t-il parmi vous une seule personne qui veuille lui souhaiter une pareille disgrâce ? (*Rires. Applaudissements.*)<sup>460</sup>

Même s'il ne faut pas exagérer l'importance de ce qui se veut avant tout une introduction pleine d'esprit<sup>461</sup>, peut-être peut-on considérer ce texte comme explicatif d'une attitude, qui voit certes dans le Faubourg une forme d'exercice de la démocratie éventuellement intéressante, mais qui la pose tellement en opposition avec le parlementarisme qu'il ne peut être question d'accorder à Poldès une carrière politique classique. Lui, au contraire, affirme vouloir réformer l'institution de l'intérieur, mais il ne semble pas très suivi. Pierre Drouaire est plus explicite sur cette nuance :

"Poldès au Palais-Bourbon ! Voyez-vous la tête qu'il y aurait fait ! L'imaginez-vous, lui qui a l'habitude de parler à des foules vivantes, en face de l'apathie somnolante des quatre ou cinq députés présents ?

Il se faisait des illusions. Pauvre Poldès ! Mais, la Chambre, malheureux, n'est ni l'agora familial aux Démosthène, ni le forum où s'illustraient les Cicéron. C'est tout au plus, comme son nom l'indique, un endroit où l'on dort... et, encore, pas toujours bien !"<sup>462</sup>

La diffusion de cette vision pourrait donc en partie expliquer les échecs électoraux de Poldès.

Cette notion de lieu d'expression autre, pour ceux qui sont exclus de la tribune parlementaire, est sans doute aussi la conclusion la plus sérieuse que l'on peut tirer d'un autre texte, également de forme satirique. Il s'agit d'un chapitre du roman d'André Dahl, *Jeanne d'Arc revint...*<sup>463</sup>, biographie (dont on nous dit en conclusion qu'elle n'est bien sûr qu'un rêve...) d'une petite Lorraine montée à Paris pour bouter les anglicismes hors de France. Surveillée par la police, la dernière tribune où elle peut s'exprimer est le Club, et elle y influence un large public. Le Club apparaît donc, à travers la satire, comme le lieu d'expression de certains lobbies, qui à la lecture du roman paraissent plus légitimes que les autorités établies, qui sont ridiculisées.

Dans un roman de Rachilde, qui donne dans l'ensemble une impression plus positive du Club, le même type de vision est approfondi. Ici, ce sont à la fois la variété sociale du public et les talents de président de Poldès qui conduisent le Club à se différencier des autres réunions publiques et même à apparaître comme plus louable que la Chambre, une fois encore du fait de la gratuité (aux deux sens) des débats :

"(...) le choc des pensées bondissant dans une foule presque populaire.(... ) Ce n'est pas non plus la réunion publique où, généralement, on reçoit beaucoup plus de horions que de bon principes. On pourrait appeler ce pittoresque rendez-vous de souvent très mauvaise compagnie, l'auberge des idées.(...)les plus grands noms de l'intelligence, que l'on a, pour cinquante sous, la permission d'interrompre, à la seule condition, pas toujours respectée, de se montrer bref et courtois.(...)

[Poldès, ou Néo Soldès], véritable gamin de Paris quant à la vivacité des répliques, toujours armé du sourire du dilettante et capable de maîtriser, avec la même persuasion de geste, l'ouvrier champion des revendications sociales un peu bu et l'intarissable poète de salon, rendant, sur les spectateurs horrifiés, tous les thés de la Muse. Cette étrange association de gens qui ne se connaissent pas entre eux donne les résultats les plus inattendus à une époque où sévit la manie du discours pour le discours. On y apprend des choses. C'est la conférence contradictoire, moins le compère monotone.(...) Si à la Chambre des députés on se vend au Faubourg on se donne et malgré la véhémence des polémiques, c'est vraiment de l'art... j'allais

---

<sup>460</sup>Léo POLDES et al., "Où va le peuple ?". *Conférenca*, n°20, 1° octobre 1926, p 390.

<sup>461</sup>De même sans doute que la contribution de l'humoriste Georges de la Fouchardière au Livre d'Or, en 1927 : "Remplacerait avantageusement le Parlement. Ferait au besoin un agréable Comité de Salut Public". *Le Faubourg*, n°80, 25 décembre 1927. Déjà, en 1923, il écrivait dans *L'Oeuvre* (8 avril 1923, cité dans *Le Faubourg*, n°46, 25 juin 1923) : "J'aimerais que le Club du Faubourg remplît le rôle que tenait jadis le Club des Jacobins vis-à-vis de la Convention et dictât les lois à notre Chambre des Péquenots. "

<sup>462</sup>"Silhouette - Léo Poldès". *Le Faubourg*, n° 99, 15 juin 1930, p. 1-2.

<sup>463</sup>André DAHL, *Jeanne d'Arc revint...* Paris : la Nouvelle revue critique, 1929, p. 150-161 (fin du chap. X). Aussi cité partiellement dans *Le Faubourg*, n°104, 5 mars 1931. Principaux extraits en annexe K. Les passages les plus significatifs pour l'analyse en cours y sont soulignés. Cependant, ce texte nous montre aussi, sous une forme bien sûr exagérée, une image des stratégies de Poldès pour faire parler les "marginiaux", comme on l'a vu plus haut avec Marguerite Guépet, Bontemps et Ho Chi Minh ; et son jeu avec la censure.

dire de l'amour, car, en sociologie, l'amour ce serait, peut-être, de préférer le bien de la cause, ou du pays, à un triomphe de jolies petites combinaisons aussi sales que la chemise de la prostituée."<sup>464</sup>

Bien que le cadre reste romanesque, il faut noter le terme d'"auberge des idées", qui se rapproche de ceux utilisés par des essayistes qui élaborent une véritable mystique du Faubourg.

En effet, c'est dans un autre roman, aux prétentions philosophiques plus affirmées, puisqu'il s'agit de celui de Canudo<sup>465</sup>, déjà mentionné, qu'apparaît l'expression d'"usine-aux-idées", qui dans son obscurité même semble assez bien caractériser cette vision du Club. Malgré la grande abstraction du texte par rapport aux réalités politiques, on y retrouve encore l'allusion à un Parlement si amélioré qu'il en devient autre : "une libre Chambre des Législateurs, où l'on ne fait pas des lois particulières, mais où l'on cherche des lois générales, pour une humanité encore aussi mystérieuse qu'un fœtus."

Mais surtout, ici, le Faubourg n'apparaît plus comme un rouage de la démocratie, comme comblant ses failles, mais comme un lieu de réflexion indispensable pour définir de nouvelles formes de pensée, adaptées à un monde nouveau (d'où la référence à Stefan George). Cette vision, sans doute très marginale, est néanmoins particulièrement intéressante par les liens qu'elle établit entre le Club et son époque : "l'heure moderne, qui cherche son visage au-dessus des remous de ses forces déchaînées et des pénombres de cette aube, déchirée par les éclairs de plus en plus nombreux de quelque grande aurore proche, jette là les Inquiets, les Dynamiques, les forces vives bouillonnant dans la volonté des équilibres nouveaux."

Cette phrase est particulièrement frappante parce qu'elle introduit une formule qui se retrouve dix ans plus tard, dans le seul essai contemporain entièrement dédié à l'étude du Club, et abondamment recommandé par Poldès : celui de Fernand Pignatel, qui s'intitule : *Léo Poldès et le Club du Faubourg ou une époque qui cherche son vrai visage*.<sup>466</sup>

Bien que l'auteur de cet essai semble lui aussi se définir comme un mystique<sup>467</sup> et être peu connu par ailleurs, ses conceptions sont peut-être encore plus importantes à citer, car il n'utilise pas un style aussi littéraire, et affirme une volonté descriptive, ce qui peut donner plus de crédit à ses propos parmi ses lecteurs ; en outre, selon Poldès, le livre est un grand succès.<sup>468</sup>

Suivant un raisonnement assez complexe, Pignatel fait finalement peu allusion aux problèmes parlementaires. Le problème, pour lui, semble être directement celui des rapports entre peuple et élites (et celui, concomitant, de l'existence et de l'expression d'une opinion publique autonome). Il semble professé une sorte de socratisme vulgarisé, si on en juge par l'importance de la notion de dialogue, entre des interlocuteurs très différents, et de celle d'esprit critique. En outre, il préconise la création d'une "Chambre de l'Intellectualité", toutefois en liaison directe avec les aspirations populaires. Ainsi, ce problème lui semble le plus important de son époque<sup>469</sup> (puisque le contexte historique se retrouve en introduction et en conclusion du livre) et le Faubourg lui paraît constituer un début de solution. Si Poldès lui-même, comme on l'a vu, n'est jamais allé aussi loin dans ses déclarations, il est intéressant qu'il ait encouragé un tel discours, alors que ses rêves personnels, tels qu'exprimés dans l'idée de "Maison du Faubourg", semblaient faire plus de place à l'implication directe du peuple. On peut penser que Poldès, en encourageant ces diverses interprétations, souhaite attirer aussi bien de nouveaux cercles intellectuels (proches par certains aspects de ce qu'on a dit du *Rouge et le Noir*) que l'ancien public des Universités Populaires ; cela pour des raisons de popularité et/ou dans le cadre de ses conceptions réconciliatrices qui, on l'a vu, incluent l'interclassisme.

Cependant, il faut noter encore une fois que les tentatives de Poldès, en général, se situent dans le cadre du fonctionnement politique habituel, même si c'est pour le réformer profondément. On le voit bien en 1924,

---

<sup>464</sup>Rachilde, *Refaire l'amour*. Paris : J. Ferenczi et fils, 1928, 258 p.

<sup>465</sup>Cité dans *Le Faubourg*, n°56, 20 novembre 1924, p. 6-7. Extraits principaux en annexe K.

<sup>466</sup>Fernand PIGNATEL, *Léo Poldès et le Club du Faubourg ou une époque qui cherche son vrai visage*. Paris : La Caravelle, 1932, 120 p. Un recensement de ses citations les plus frappantes est donné en annexe K, de manière à reconstituer autant que possible l'ordre de raisonnement propre de l'auteur.

<sup>467</sup>Et cela encore plus à la fin de sa vie, lorsqu'il publie une analyse du *Livre de l'Apocalypse*, supplément de la revue *Atlantis*. Vincennes : Atlantis, 1961 : 128 p.

<sup>468</sup>Et il est remarquable qu'il s'en trouve plusieurs éditions à la B.N., à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, etc., ce qui suggère un tirage assez important.

<sup>469</sup>Il se retrouve d'ailleurs, dans les mêmes termes, dans son livre antérieur *Batailles maçonniques. Fragments d'histoire vus à l'endroit*. Paris : La Caravelle, 1928, 221 p.

lorsque, ne se présentant pas et critiquant le plupart des candidats, il ne va pas jusqu'à préconiser l'abstention :

"J'envie ceux qui pourront, à l'aube du 11 mai, s'enfuir vers la campagne ensoleillée avec des rondelles de saucisson dans leurs bulletins de vote ! J'ai encore la faiblesse de vibrer devant de grands mots et de m'extasier en face d'affiches multicolores."<sup>470</sup>

Au contraire, les visions satiriques ou intellectuelles résumées ci-dessus montrent une opposition plus radicale vis-à-vis de la vie politique en général. Si on les ajoute à ceux qui ne voient dans le club qu'un spectacle, on peut peut-être comprendre les difficultés de Poldès quand il veut intégrer son action dans le champ politique.

Une dernière vision apparaît dans un autre, tout autant cité, recité et loué par Poldès. Mais celui-ci ne consacre qu'une phrase au Club : il s'agit de celui de Ludwig Bauer, L'Agonie d'un monde. En effet, il rattache plus directement sa vision du Faubourg à ce que Poldès présentait comme son but ultime, comme on l'a vu : une oeuvre de réconciliation mondiale.

Avant d'en venir à ce cas très particulier, il faut toutefois remarquer que ce thème, en tant que tel, tient peu de place dans la littérature sur le Club - sauf dans l'article du Miroir du Monde, mais qui est en fait dû à Poldès. Peut-être paraissait-il très irréaliste, peut-être rencontrait-il moins les thèses personnelles de ceux qui écrivaient sur le Club. Néanmoins, on peut mentionner un article de Han Ryner, qui est particulièrement intéressant parce qu'il n'est pas cité dans Le Faubourg (pas même mentionné), probablement du fait de sa tonalité acerbe. Pourtant, il fait le lien entre la volonté de dépasser le parlementarisme et celle d'opérer une réconciliation générale, même si c'est sur un mode satirique qui souligne le caractère utopique de ce projet :

[L'auteur commence par affirmer qu'il préfère parler devant ses amis du *Syndicaliste des P.T.T.* plutôt qu'au Club]: "Leur parler m'est une joie. Pérorer au *Faubourg* ne me semble qu'un plaisir. Un plaisir parfois un peu âpre.(...) Public beau et éloquent de parti-pris, d'obstination passionnée. Mais ses ardeurs paraissent plus cérébrales que nerveuses, plus nerveuses que cordiales.(...) Ceux-ci croient à la paix et à l'équilibre par la guerre sociale.(...)

Un peu sectaire, ce public. Mais il adore les *débats* (débat, combat) et manifeste ce que j'appellerai une assez jolie tolérance sportive.(...) Avec un peu d'habileté, on peut tout lui faire applaudir. Sportivement.(...) Parvenez-vous à le faire monter un instant jusqu'à la pensée et aux calmes régions de la lumière, vous sentez votre triomphe vain et précaire. Dès qu'elle ne sera plus soutenue artificiellement par une frémissante dialectique ou un jaillissement lyrique, elle retombera, la masse lourde.(...)

Pourtant, le *Club du Faubourg* est d'utilité publique. Et il le faut encourager.

A plusieurs orateurs il permet de jouer sans danger le jeu terrible qu'ils adorent. Bénissons-le de détourner de l'action des puissances qui seraient malfaisantes. Ici, on fait des manoeuvres. Ailleurs, on ferait la guerre.

Aimable *Club du Faubourg*, merci de neutraliser quelques orateurs. On ne se bat chez toi qu'au fleuret moucheté. Pas d'ordres du jour ni de résolutions chez toi, ô bienfaisant.(...)

Béni soit le *Club du Faubourg* pour avoir inventé le parlementarisme dans le vide.(...)

Donnons-lui quarante ans de plus et le *Club du Faubourg* platonise, comme disent les psychanalystes, la passion parlementaire de Poincaré. Et Léo Poldès sauve quinze millions d'hommes.(...)

Soyez le bon paratonnerre qui attire hors de l'incendie possible quelques foudres d'éloquence. (...)"

Or, c'est finalement le même raisonnement que tient le pacifiste allemand Ludwig Bauer dans un livre qui se veut éminemment sérieux. Dans celui-ci, aucune description des séances n'est présentée. Une seule phrase se réfère au club ; mais elle est mise en valeur, et semble résumer un chapitre entier :

"Ces siècles-là ont créé la personnalité, lui ont conféré les droits de l'homme, ont imposé à l'État des chaînes dont il s'est détaché et qu'il impose à son tour à l'individu. Nous devenons des numéros, des hommes de troupe, des groupements, des "camarades" au sens soviétique du mot ; rien de plus. Les confréries du Moyen Age ressuscitent sous forme de corporations ; on redécouvre des choses auxquelles on avait renoncé ; les décombres ensevelis réapparaissent,

---

<sup>470</sup>Le Faubourg, n°53, 1<sup>o</sup> mai 1924.

hors des caveaux mal scellés. Les nouveaux buts de l'existence ? L'honneur d'un parti, l'ascension d'une classe, la nation. Ce qui y fait obstacle est foulé aux pieds et écrasé. Par conséquent, guerre civile et guerre tout court. Quiconque se révolte contre le dogme nouveau, quiconque aura seulement l'audace de le tenter, est un traître. Il voudra prouver qu'il a eu raison ? Il n'y a pas de preuve contre la foi qui veut croire. Malheur à ceux qui doutent, aux indécis, et trois fois malheur aux hommes qui ont un esprit d'humanité et de sagesse ! Ils seront raillés, calomniés, emprisonnés, frappés, mis à mort. Car :

le monde n'est pas le Club du Faubourg.<sup>471</sup>

La critique n'est pas plus permise qu'il n'est permis par l'Église d'interpréter ou de soumettre à vérification ses dogmes et ses textes. Les évangiles de Marx, de Mussolini ou de Hitler sont, eux aussi, considérés par leurs fidèles comme sacro-saints ; car c'est la foi qui fait la sainteté. L'idée pour laquelle les hommes sont prêts à mourir eux-mêmes et à faire mourir autrui, voilà ce qui prend un caractère de sainteté. Aussi la personnalité, la raison et la liberté auront-elles encore beaucoup de martyrs, et de plus en plus nombreux ; car l'opposition entre hier et aujourd'hui est trop insupportable pour que les gens d'un certain âge puissent s'accommoder de leur sujétion. La vie dont ils font le sacrifice ne vaudra plus, en tout état de cause, la peine d'être vécue dans le monde transformé.<sup>472</sup>

Ce long passage a semble-t-il même été reproduit dans Le Temps<sup>473</sup> ; il est vrai que l'auteur avait déjà suscité des polémiques avec son précédent ouvrage, La Guerre est pour demain. Il fournit l'occasion à Poldès d'aller, sous forme d'une réponse directe, plus loin que jamais dans sa vision d'une mission du Club<sup>474</sup> :

"Oui. C'est vrai. Ludwig Bauer, l'un des plus grands cerveaux de notre époque, a entrevu, dans un éclair, la vérité. (...)

Sont proscrits ceux qui ne pensent pas comme la majorité. Emprisonnés, les iconoclastes assez audacieux pour briser d'un éclat de rire les idoles au pouvoir. Les prisons rouges, noires et tricolores regorgent d'hôtes qui, demain, à leur tour, enfermeront, dans les cachots leurs geôliers. Et les Dieux nouveaux, avant d'être adorés, seront toujours, par leurs futurs adeptes, crucifiés. (...) Du Creusot à Essen, dans le rougeoiement des forges, des ouvriers pacifistes fabriquent consciencieusement les canons qui les assassineront. (...) Hitler, Mussolini, Staline, entraînent, d'un geste, aux sons des hymnes, des foules hurlantes derrière les faisceaux, la croix gammée, la faucille et le marteau. (...) Les fiers civilisés d'Europe, eux, vont jouer à la mort avec des avions, des tanks et des gaz. En marche pour la guerre ! En avant pour la Révolution !

Le monde ? Une drôle d'invention. Pas grand chose de propre. Amérique contre Asie. Nation contre Nation. Race contre Race. Religion contre Religion. Parti contre Parti. Et dans chaque nation, dans chaque race, dans chaque religion, dans chaque parti, les querelles de clan contre clan, de tendance contre tendance, d'homme contre homme.

Le monde ? De la haine, de la boue et du sang.

.....

Non. Pas tous. Et pas partout. Dans l'univers en déliquescence, il y a des oasis de bon sens. Ceux qui répudient le meurtre organisé. Celles qui ont renoncé à la jalousie absurde. Les êtres libres. Vivre ! Oui. L'âpre joie de vivre. Respirer à pleins poumons l'air pur de l'indépendance. Ne pas penser en série. Ne pas aimer en troupeau. Vivre ! (...) En défi à la haine ambiante, le Club du Faubourg a été créé.

Assez de sectarisme ! Plus de fanatisme !

Que, sur la terre entière, les hommes comprennent enfin qu'on n'est pas forcément un crétin ou un traître parce que l'on ne pense pas comme son voisin.

Tout discuter sans violence. Tout examiner sans haine. La voix puissante des assemblées populaires réglant dans le calme tous les conflits.

---

<sup>471</sup>Dans le même ordre d'idées, Juliette Goublet raconte une anecdote qui, pour être peu crédible, n'en est pas moins significative des aspirations de certains adhérents :

"A l'ONU, Vichinsky interpellé par un délégué argentin, rétorquait : - Comment voulez-vous que je vous réponde ? Nous ne sommes pas ici au "Club du Faubourg". Traduisez : nous ne sommes pas vraiment libres." (Juliette GOUBLET, Léo Poldès. Le Faubourg. Aurillac : Éditions du Centre, 1965, 87p.)

<sup>472</sup>Ludwig BAUER, L'Agonie d'un monde. Paris : Grasset, 1933, p. 89-90.

<sup>473</sup>Le Faubourg, n°123, 1<sup>o</sup> juillet 1933 p. 2.

<sup>474</sup>Ibid.

Quand notre but grandiose sera réalisé, et que, le même jour, des millions d'êtres humains imposeront leur volonté de paix dans nos débats à Paris, à Berlin, à Rome, à Moscou, à Londres, à New York, à Tokio et à Pékin, Ludwig Bauer constatera que la guerre n'est plus pour demain, *CAR LE MONDE SERA LE CLUB DU FAUBOURG*.

La voix des hommes sera plus forte que la voix des canons.

Et, sous le clair soleil qui rayonnera sur le monde apaisé, il suffira, pour les réduire au silence, de jeter quelques fleurs dans les gueules d'acier !"

Jamais aucun texte sur le Club n'a été aussi longuement commenté par Poldès ; jamais il n'a autant repris à son compte les thèses d'un auteur. En général, il introduit très brièvement les textes, affirmant qu'il se réjouit de toutes les visions, même satiriques, qui font connaître le Club.

Pourquoi donc celle-ci représente-t-elle un tel enjeu ? Évidemment, on peut supposer que l'audience internationale du livre est un élément important. Mais surtout, il s'agit d'une reprise des positions que Poldès considère comme les plus importantes. En fait, avant d'être un outil de la démocratie, le Faubourg y est celui de la paix, mais parce qu'il est une garantie de la survie de "la personnalité, la raison et la liberté" : en somme, du moins dans cette formulation, un héritage très classique des Lumières, libéral et individualiste.

Le fait que cette vision soit finalement considérée comme la plus légitime peut nous faire relativiser les liens du Faubourg avec les communistes ou les divers rénovateurs, de gauche ou de droite, des années 30. Ce n'est pas un thème aussi important pour *Le Rouge et le Noir*, par exemple, que J.F. Füeg considère comme "non-conformiste". On a déjà dit que Poldès, surtout dans les débuts, se référerait abondamment à la Révolution Française. Ainsi, il apparaît difficile de réduire ses conceptions à des thèmes à la mode dans l'entre-deux-guerres, et ce peut être un élément d'explication de la diversité d'âge et d'appartenances politiques que nous avons mise en valeur parmi les orateurs et le public.

## Conclusion

A l'issue de cette étude, Le Club du Faubourg paraît avant tout caractérisé par sa diversité, voire par les contradictions, qui ne facilitent pas l'émergence de conclusions bien tranchées : celle des orateurs, celle des spectateurs, et même celle des regards portés sur lui à l'époque dans différents média.

Pourtant, tous ces groupes ont a priori été attirés par le projet, les déclarations, les règles instituées par Poldès, qui, ont l'a vu, constituent un projet très global, mais aussi très précis, avec des méthodes et une discipline bien définies.

Du refus de la censure et des meetings politiques violents et creux, aussi bien que de l'éloquence parlementaire ou universitaire coupée du peuple, découle pour lui une conception absolue de la liberté d'expression, associée à la valorisation de l'éloquence brillante mais concise. Ces deux aspects impliquent des règlements précis, dans lesquels le rôle déterminant du président-fondateur est aussi garanti. Mais, pour Poldès, cet ensemble de règles peut aussi être le point de départ d'une conception meilleure de la démocratie, et d'une réconciliation à tous les niveaux.

Cependant, à cet égard, même si ces visions ont été reprises, plus ou moins exactement, par certains media, le public ne semble pas avoir répondu à ces ambitions. En revanche, l'étude des divers cercles d'influence du Club nous a montré que le projet de Poldès semblait bien répondre à une certaine demande sociale - préexistante ou pas, cela semble être une question rhétorique. Poldès lui-même envisage d'ailleurs les deux aspects :

"Notre fierté, c'est d'avoir pu amener à nous, d'avoir créé, modelé le plus vaste et le plus admirable des publics."<sup>475</sup>

"Il y a dans toutes les villes de France et dans toutes les villes du monde des hommes libres de tous les partis ou n'appartenant à aucun parti qui désirent examiner et discuter en toute indépendance les grands problèmes de l'actualité sociale, littéraire ou politique. Il y a également des savants, des penseurs, des artistes qui veulent trouver des auditoires vibrants et compréhensifs pour défendre une idée, prêcher une morale ou sauvegarder une religion.

C'est pour mettre les seconds en présence des premiers que nous avons créé la FTL."<sup>476</sup>

Quels sont donc les mécanismes que nous avons pu mettre en évidence pour expliquer les interactions entre demande sociale, au sens le plus large (et ici, les rapports entre celles des orateurs, des spectateurs et des media sont complexes) et offre par un individu de ce qui se veut une forme nouvelle, de discours, de politique et/ou de distraction ?

Poldès utilise des symboles, comme ceux de la révolution ou le repoussoir de la censure militaire, des principes comme la liberté d'expression ou la volonté de réconciliation, des instruments aussi visant plus directement à attirer orateurs et public, par l'exaltation de l'éloquence ou la mise à disposition d'une tribune pour des groupes de pression. L'articulation de ces divers éléments paraît réussie, puisqu'elle assure la vie du Club, un public nombreux et une certaine médiatisation, la constitution d'un réseau d'amitié entre orateurs fidèles, etc.

Cependant, certains éléments de l'offre semblent plus importants que d'autres. Notamment, beaucoup d'orateurs semblent avant tout considérer l'ouverture du Faubourg à tous, même aux plus marginaux, ainsi que son succès public, pour en faire une tribune où exprimer des convictions, même marginales, ou lancer une carrière, notamment littéraire ou politique.

Pour d'autres, le plus important semble être l'éclectisme des sujets, permettant de valoriser de multiples compétences, ou le contrôle formel exercé par le règlement, qui permet un entraînement du style utile aux avocats ou aux conférenciers. En revanche, les groupes les plus dominés, comme les femmes, ou ceux qui n'ont qu'une éducation primaire, ne semblent que rarement acquérir un statut d'orateur à part entière.

Le public, lui, semble plutôt considérer le Faubourg comme un spectacle, qu'adhérer aux plus grandes ambitions de Poldès, cette impression étant renforcée par l'image qui se dégage des canaux les plus populaires de médiatisation du Faubourg. Même si la fonction d'éducation y reste associée, elle semble moins présente que dans les Universités Populaires, ou dans les Tribunes Libres de province qui en sont les héritières. Il est vrai que le public du Faubourg est plus diversifié politiquement et socialement.

---

<sup>475</sup>Le Faubourg, n°85, 15 juin 1928, une.

<sup>476</sup>Ibid.

Au total, comment pourrait-on définir l'action du Faubourg ? Poldès aurait voulu l'intégrer dans à peu près tous les champs de la vie sociale, on l'a vu. Dans un de ses bilans, il affirme que cela a été fait :

"Car le Club du Faubourg est tout à la fois :

UN PARLEMENT (sans phraséologie périmée et sans vote platonique) où les hommes politiques de droite et de gauche, depuis les royalistes jusqu'aux communistes, exposent leur point de vue en face d'un public qui, ici, a droit à la parole ;

Un TRIBUNAL POPULAIRE qui fait le procès de tous les procès, avec accusateurs, défenseurs et témoins et, se glorifiant d'avoir le courage de juger ceux que l'on n'ose pas poursuivre, s'honore aussi d'avoir arraché aux prisons et aux bagnes des innocents !

Une UNIVERSITÉ où un auditoire compréhensif et vibrant examine avec attention sous la direction des maîtres les plus éminents, tous les faits sociaux, tous les événements politiques, toutes les doctrines philosophiques, littéraires, morales et religieuses, et dont les méthodes nouvelles se substituant aux procédés périmés des vieilles écoles, consistent, au grand scandale des pontifes solennels et figés, à forcer les foules à s'intéresser aux problèmes les plus sérieux en les présentant, non sous un aspect aride et ennuyeux, mais sous une forme toujours originale, vivante et attrayante ;

Un LABORATOIRE avec des expériences en présence du public pour que toutes les sciences modernes, toutes les inventions hardies, toutes les recherches dans le domaine de l'art puissent être, sous le contrôle des savants, présentées et discutées ;

Un JOURNAL PARLÉ qui se fait un devoir de dire à la tribune ce que l'on ne peut pas écrire dans la presse et qui s'empare fiévreusement de toute l'actualité, commente le soir même l'événement de l'après-midi avec la magnifique fierté de pouvoir proclamer, n'acceptant aucune censure et ne tolérant nul bâillon, qu'il exprime son opinion sur tout et tous avec indépendance, sans fausse pudeur, et en pleine liberté.

Enfin, le Club du Faubourg n'est pas une affaire, ni une boutique, mais une OEUVRE d'éducation populaire et de libre discussion, la seule Oeuvre où il n'est demandé à ses membres adhérents, à partir du 1<sup>o</sup> octobre prochain, que le prix d'entrée minime de Deux Francs par séance pour couvrir les frais, la seule Oeuvre qui donne son patronage et son concours gracieux à toutes les Tribunes Libres et Universités Populaires affiliées des départements ; et la seule Oeuvre qui organise chaque année de nombreuses matinées et soirées de bienfaisance dont le bénéfice intégral - une trentaine de mille francs - a été versé successivement (...)

Dans la solidarité comme dans l'action, nous ne connaissons pas de partis.

Le "Faubourg" ? Une Oeuvre !" <sup>477</sup>

Que penser de cette définition ? Si les groupes politiques sont assez équilibrés au Faubourg, si certains des plus petits ont pu y trouver une tribune importante, cette fonction ne semble pas dominante dans les motivations du public ni même des orateurs. Le Faubourg n'est de toute façon certainement pas un Parlement, au sens fort où il prendrait des décisions.

Il en va de même pour le Tribunal Populaire, forme qui semble de plus en plus s'appliquer aux procès littéraires ou artistiques plutôt que politiques ou judiciaires, et donc servir surtout à la publicité. En outre, on a vu que les interventions du public étaient assez limitées, et que ce public n'était pas seulement "populaire". Quant à l'"Université", au "laboratoire" et au "journal parlé", on ne peut nier une fonction de vulgarisation du Club, mais sans doute plus proche du style journalistique qu'universitaire, du fait de l'éclectisme des sujets, de la rapidité de leur traitement, souvent par des "généralistes" sans compétences pointues, et de l'attention, tout de même première, apportée à la forme. La volonté de laisser s'exprimer toutes les théories, même les plus marginales, semble en tout cas un élément particulièrement important dans le fonctionnement du Club comme lieu de vulgarisation.

Quant à l'aspect d'"oeuvre", il apparaît très circonstanciel. Mais il manque dans le discours de Poldès un aspect assez important, celui de la création d'un réseau de sociabilité, notamment parmi les orateurs principaux. Il peut avoir des conséquences sur leurs carrières, et il contribue à installer une forme de débat où se répondent des personnages qui tiennent toujours le même emploi, forme sans doute propice au succès public.

---

<sup>477</sup>"Manifeste du "Faubourg". Le Faubourg, n°136, 1<sup>o</sup> octobre 1936, p. 8-9.

Pour affiner cette définition du Club, on peut essayer de le replacer dans une perspective historique à long terme. Même si les études sur d'autres institutions comparables font défaut, on a pu apporter quelques éléments de réflexion sur cette question de la nouveauté de la formule, question d'autant plus importante que certains ont vu dans le Faubourg l'expression d'une sorte d'esprit de l'époque.

Si Poldès et ceux qui reprennent ou approfondissent son projet dans leurs oeuvres utilisent les références révolutionnaires (Club des Jacobins), voire antique (forum), essentiellement pour se démarquer de la vie politique de la III<sup>e</sup> République, des origines plus immédiates sont évidentes : le cas de l'Idée Libre serait à étudier plus précisément, et on a évoqué celui des Universités Populaires. Pourtant, Lucien Mercier conclut ainsi son ouvrage à leur propos :

"Elles ont laissé le souvenir d'institutions bourgeoises, de bureaux de bienfaisances intellectuelles, de savantesses et elles vont servir de repoussoir à toutes les tentatives d'éducation ouvrière de l'entre-deux-guerres. Lorsque Marcel Martinet, directeur littéraire de l'*Humanité*, développe en 1921 ses idées sur l'organisation culturelle de la classe ouvrière, il insiste sur l'écueil à éviter : ne pas recommencer les vieilles Universités populaires. Quelques années plus tard, Gaston Guiraud, secrétaire de l'Union des syndicats de la région parisienne, fait la même réflexion à Georges Lefranc venu lui présenter son projet de Centre confédéral d'éducation ouvrière : "avant tout ne refaites pas les Universités populaires"."<sup>478</sup>

Certes, on a bien vu que les objectifs de Poldès étaient en partie différents, et qu'il avait imposé une méthode devant éviter de retrouver certains défauts. Mais on peut aussi se demander si des éléments sociologiques nouveaux, tels que les durées de travail, les transports, une certaine ouverture de l'enseignement, etc. n'ont pas pu faciliter l'existence de ce type de projets, inspirés des UP, dans le contexte spécifique de l'entre-deux-guerres.

D'autre part, pour continuer d'inscrire le Club dans l'histoire des media, on pourrait à bien des égards le situer dans la lignée de la petite presse d'opinion, reprenant la comparaison d'André Salmon<sup>479</sup> :

"L'unification des partis extrêmes, la religion de la grande information, le trust de la pâte de bois et... le "Communiqué" ont achevé la ruine de la petite presse d'opinion"<sup>480</sup>.

D'une semaine du Faubourg est-ce qu'un sténographe, subtil et diligent, ne recueillerait pas la matière propre à la confection d'un Cri du Peuple, à la Vallès ; d'un Univers, à la Veillot ; d'une Bataille, à la Lissagaray ; d'une Libre Parole, à la Drumont ; d'un Intransigeant ou d'un Mot d'ordre ou d'une Marseillaise, à la Rochefort ; d'une Gazette de France, à la Charles Dupuy, initiateur d'un Maurras ; d'un Soleil, à la Hervé catholique et dreyfusard ; d'un Drapeau blanc, à la Cornély ; d'un Figaro, d'avant... les Girardin et d'un Ami du Peuple, à la Camille Desmoulins ; voire d'un Ennemi du peuple, selon le Gohier ibsénien. Ajoutez le Pal de Léon Bloy, les Grimaces, de Mirbeau, la Lanterne, du vieux Saute-Marquis... et même cette Lanterne de Boquillon avec ces Taches d'Encre du jeune Maurice Barrès, drapé dans le brouillard d'un macfarlane gris-perle ?... Et le Père Peinard, si l'on veut..."<sup>481</sup>

Cette comparaison semble assez légitime, parce que le Club est né d'un pamphlet, parce que les journalistes sont nombreux parmi les orateurs, parce que les opinions politiques des orateurs ou du public sont souvent bien définies mais avec une grande diversité, parfois au-delà de celles des partis, parce que les attaques n'y sont que verbales... L'élément nouveau serait alors le passage de l'écrit à la parole.

De même, pour comprendre le déclin de l'influence du Club après guerre, au-delà de la durée de la coupure, du vieillissement des habitués, etc., pourrait-on évoquer, comme le fait J.F. Füeg pour l'échec du Rouge et Noir en 1936, l'existence d'institutions concurrentes à bien des égards, car remplissant des fonctions similaires pour orateurs et public, notamment les débats radiodiffusés puis télévisés. En 1968, l'article du Monde qui repose essentiellement sur une interview de Poldès reprend implicitement cette explication (alors qu'il ne mentionne pas de déclin :

---

<sup>478</sup>Lucien MERCIER, Les Universités Populaires : 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle. Paris : Éditions ouvrières, 1986, p. 179.

<sup>479</sup>Notons aussi que Poldès, aux débuts du Faubourg, se plaint de ce que "L'élévation du prix des journaux a conduit non seulement les ouvriers, mais aussi des artistes et des écrivains, à n'acheter au maximum que deux journaux par jour." Le Faubourg, n°21, 26 juillet 1920, p. 56.

<sup>480</sup>Ruine largement confirmée par Claude BELLANGER, Louis CHARLET, Jacques GODECHOT (éd.), Histoire générale de la presse française : t. 3 de 1871 à 1940. Paris : PUF, 1972, 688 p.

<sup>481</sup>Le Faubourg, n°113, 15 mars 1932, p. 8 : "L'opinion d'André Salmon sur le Club du Faubourg" : l'auteur, critique et poète, l'a adressée directement à Poldès.

"L'habileté de Poldès, son trait de génie, pourrait-on dire, c'est d'avoir senti, près d'un demi-siècle avant les "face-à-face" et les "tables rondes" de l'O.R.T.F., l'attrait que les événements et les hommes, la vie quotidienne et ses héros, exerçaient sur toutes les classes de la société. On veut les voir en chair et en os, les entendre, les questionner." <sup>482</sup>

Ainsi, dans l'histoire d'un type de media particulier, liant l'expression d'élites, de définitions diverses (selon les époques notamment), sur des thèmes d'actualité, avec une intervention possible, mais limitée, d'un public aussi large que possible (qu'on pense aux débats radiophoniques impliquant les auditeurs à partir des années 1960), et un aspect rituel spectaculaire et propice à la création de sociabilités, surtout parmi les orateurs, le Faubourg se situerait entre les Universités Populaires et les débats radiophoniques. Le projet de Poldès, fondé en partie sur ses expériences personnelles de jeune socialiste, de journaliste et de soldat, aurait rencontré en partie la demande sociale situé dans cette continuité, en proposant une forme qui s'est révélée assez bien adaptable aux contraintes techniques, aux conceptions politiques et aux conditions sociales.

---

<sup>482</sup>"Le Cinquantenaire du Club du Faubourg". Le Monde, 13-14 octobre 1968.

## **ANNEXES**

**Annexe A : Léo Poldès à la tribune du Club.**

**Annexe B : Règlements du Club du Faubourg.**

**Annexe C : Le Faubourg et Hitler**

**Annexe D : Campagnes électorales.**

**Annexe E : Le Forum.**

**Annexe F : Poldès et son public.**

**Annexe G : Les orateurs du Faubourg.**

**Annexe H : Quelques séances du Club.**

**Annexe I : Sujets et compétences.**

**Annexe J : Journaux publiant les communiqués du Club.**

**Annexe K : Quelques descriptions originales du Faubourg.**

Attention : toutes ces annexes sont bien ci-dessous, mais dans le désordre !

## ANNEXE A : LEO POLDES A LA TRIBUNE DU CLUB

Conférença, 1<sup>er</sup> octobre 1926, p. 388.



M. Léo Poldes à la tribune. Devant lui, la « guillotine oratoire ».

(Photo Hartog)

## Annexe B RÈGLEMENT DU CLUB DU FAUBOURG<sup>483</sup>

ARTICLE PREMIER. - Le *Club du Faubourg*, Parlement du Peuple, est une tribune libre, accessible aux orateurs de tous les partis. Il reçoit les adhésions d'auditeurs de toutes opinions, sans distinction de sexe. Son but est de confronter, à la claire lumière des discussions publiques, par des débats loyaux et courtois, les doctrines sociales et les tendances littéraires.

Art. 2. - Les séances ont lieu tous les samedis dans l'ancienne chapelle Saint-Antoine de Padoue. Elles seront ouvertes, quel que soit le nombre d'auditeurs présents, à 3h30 *précises* et closes à 6h25 *exactement*, la salle devant être libre à 6h30.

Art. 3. - Afin de réaliser le système égalitaire de la parole pour tous et de permettre, au public d'entendre le plus grand nombre d'orateurs, les adhérents du *Club du Faubourg* s'engagent à respecter les décisions suivantes :

1° Le conférencier a droit à une heure *au maximum*.

2° Deux orateurs inscrits pour traiter le même sujet ont droit chacun à trente minutes ; trois, 20 minutes ; quatre, 15 minutes ; de façon que l'exposé ne dépasse pas la durée d'une heure. A 4h30 *précises*, la parole est donnée aux contradicteurs.

3° Chaque contradicteur adroit aux six minutes fixées par la "guillotine oratoire". contrôlée par le public. Il ne devra, en aucun cas, sauf avec l'assentiment *unanime* de l'auditoire, dépasser les six minutes.

*(Au Club du Faubourg, pas de phrases. Des arguments. Pas de tirades. Des idées. Six minutes suffisent largement pour prononcer une réplique à la fois éloquente et ramassée.)*

Art. 4. - Si l'heure tardive et le nombre de contradicteurs inscrits ne permettent pas l'application des "six minutes", le temps encore disponible sera réparti de telle sorte que chaque orateur puisse avoir droit à la même durée de parole en réservant pour le conférencier dix minutes de réplique finale.

Art. 5. - Après son exposé, l'orateur principal ou conférencier, ne reprendra la parole qu'à la fin de la discussion après tous les contradicteurs, pour répondre en bloc à toutes les répliques.

ART. 6. - Les contradicteurs ne pourront prendre la parole qu'une seule fois dans la même séance.

Art. 7. - Les séances seront publiques. Une partie de la salle devra être réservée aux assistants non adhérents.

Art. 8. - Seuls les membres du *Club du Faubourg* pourront participer aux discussions. Tous les orateurs doivent être régulièrement inscrits, et munis de la carte d'adhérents.

Art. 9. - La parole sera toujours libre, même si les opinions professées choquent la majorité de l'assemblée. Le *Club du Faubourg*, Parlement du peuple, ne tolérera aucune atteinte à la liberté de la pensée. Il démontrera qu'à Paris, malgré les justes haines, les passions fécondes et les colères nécessaires, peut exister une tribune indépendante, ouverte aux hommes sincères de tous les partis et où aucune voix n'est étouffée.

Art. 10. - Le Club du Faubourg ne fait pas et ne veut pas faire une oeuvre hypocrite d'union impossible et de fausse conciliation. Ses discussions sont franches, courtoises et loyales. Y participent, sans perdre la moindre parcelle de leur individualité et sans compromettre leur indépendance, tous ceux qui prétendent avoir quelque chose à dire au peuple : catholiques, juifs, protestants, athées, radicaux, libertaires, socialistes, anarchistes, orateurs d'*Action Française* du *Sillon* ou de la *Démocratie Nouvelle*.

Art. 11. - Tous nos membres peuvent et doivent être *Commissaires du Faubourg*. C'est au public lui-même, à défendre la sainte liberté du Verbe. Nous ne connaissons pas et nous ne voulons connaître *contre qui que ce soit*, au *Club du Faubourg*, lieu d'asile, la moindre tentative d'obstruction ou de sabotage de la parole indignes de nos principes de liberté absolue. Quiconque consent à être notre hôte est sacré pour nous. S'ils daignaient venir au *Club du Faubourg* pour

---

<sup>483</sup>Le Faubourg, n°19, 5 mai 1920, p. 43.

défendre leurs idées, les citoyens Jouhaux ou Renaudel, MM. Vidal, Marc Sangnier, et même Charles Maurras ou Léon Daudet, monseigneur Amette ou Clemenceau, que molesteraient des assemblées populaires exaspérées, seraient écoutés chez nous *en silence*. Car nos milliers d'auditeurs savent que l'intolérance est l'arme abjecte des foules inconscientes qui n'ont pas confiance dans la force de leur idéal.

Art. 12. - Le *Faubourg*, pamphlet, ne doit pas être confondu avec le *Club du Faubourg*. (*Dans mon journal, rédigé exclusivement par moi, j'expose, avec franchise, mon opinion personnelle qui n'engage en aucune façon la responsabilité des adhérents du "Club du Faubourg", tribune libre.*)

Art. 13. - Dans la salle des séances, afin de permettre au *Club du Faubourg* de garder une neutralité absolue, il est interdit de distribuer ou de vendre des journaux, brochures, circulaires, etc. Seul le présent bulletin pourra être vendu, et seules seront annoncées les séances, réunions, fêtes et représentations organisées par le *Club du Faubourg*. Aucune exception ne devra être tolérée.

Art. 14 Par une discipline collective et consentie, indispensable au maintien de la liberté de la parole pour tous, il appartient aux orateurs comme aux auditeurs dans leur propre intérêt, de faire respecter ces décisions en les respectant d'abord eux-mêmes.

Art. 15 et dernier. - En exécution du paragraphe 3 de l'article 3, si la sagesse et le bon sens n'étaient bannis de la Démocratie, la guillotine oratoire du *Faubourg*, dressée en permanence sur la tribune du Parlement, protégerait la nation contre le bavardage néfaste des salivards du Palis Bourbon et des baveurs du Luxembourg.

AVIS IMPORTANT. - Nos milliers d'adhérents et d'auditeurs de Paris et nos abonnés de province *sans distinction d'opinions*, sont instamment priés de ne lire que les journaux qui publient *régulièrement* nos convocations, c'est-à-dire :

*L'Humanité, le Populaire, le Journal du Peuple, le Rappel, Comoedia, Paris-Midi, la Presse, l'Intransigeant, Bonsoir, la France, la Bataille, Eve, la Justice, la Lanterne, la Vie Ouvrière, le Libertaire, l'Éclair.*

## RÈGLEMENT DU "FAUBOURG"<sup>484</sup>

*Nul n'est obligé de venir au Club du Faubourg. Personne n'est contraint d'assister à ses séances ou de monter à sa tribune. Ceux qui considèrent que l'oeuvre d'éducation populaire et de discussion libre accomplie par le Club du Faubourg est inutile ou néfaste, ceux qui veulent imposer, par la force, leurs doctrines, ceux qui n'admettent pas la controverse avec des adversaires n'ont rien à faire aux réunions du Club du Faubourg. A la demande de nos amis, nous reproduisons le règlement du Faubourg, rédigé et publié en 1918. C'est par l'application stricte de ses dispositions que le Club du Faubourg est devenu, à l'heure actuelle, après des années de lutte, une tribune des plus puissantes. Ce règlement, nos orateurs, nos adhérents, nos auditeurs doivent le connaître. Désireux de faire un travail utile sans être troublé par des discussion intérieures, le Faubourg rappelle une fois encore que ceux qui n'aiment pas son action ne sont, en aucune façon, tenus d'assister à des séances dont ils ne comprennent pas l'utilité.*

**Il est bien entendu que toute personne, orateur, adhérent ou auditeur, sans aucune exception, s'engage en assistant ou en prenant part à une réunion organisée par le FAUBOURG à respecter, dans l'intérêt de toutes les idées, le règlement ci-dessous.**

**Le seul fait d'entrer dans la salle du FAUBOURG implique l'adhésion absolue à ce règlement.**

### I. BUT

ARTICLE PREMIER. - Le Club du Faubourg est une tribune libre, en dehors de tous les partis, accessible aux orateurs de toutes les opinions.

---

<sup>484</sup>Le Faubourg, n°48, 15 octobre 1923.

ART. 2. - Son but est de commenter, devant l'opinion publique, tous les événements d'actualité et de confronter, par des débats loyaux et courtois, toutes les doctrines sociales, toutes les théories scientifiques, tous les systèmes politiques, toutes les écoles artistiques, toutes les tendances littéraires et théâtrales.

ART. 3. - Les séances publiques du Faubourg sont accessibles à tous ceux, sans distinction de sexe, d'âge, de religions, d'opinions, de nationalités, qui acceptent et approuvent l'oeuvre du Club du Faubourg.

ART. 4. - La parole sera toujours libre, même si les opinions professées choquent la majorité de l'assemblée. Le Club du Faubourg, Parlement du peuple, ne tolérera aucune atteinte à la liberté de la pensée. Il démontrera qu'à Paris, malgré les justes haines, les passions fécondes et les colères nécessaires, peut exister une tribune indépendante, ouverte aux hommes sincères de tous les partis et où aucune voix n'est étouffée.

ART. 5. - Le Club du Faubourg ne fait pas et ne veut pas faire une oeuvre hypocrite d'union impossible et de fausse conciliation. Ses discussions sont franches, courtoises et loyales. Y participent, sans perdre la moindre parcelle de leur individualité et sans compromettre leur indépendance, tous ceux qui prétendent avoir quelque chose à dire au peuple : catholiques, juifs, protestants, athées, radicaux, libertaires, socialistes, anarchistes, communistes, royalistes, etc.

ART. 6. - Aucun ordre du jour susceptible de choquer les sentiments toujours respectables d'une minorité quelconque ne sera mis aux voix. Nulle conclusion tendancieuse ne devra terminer le débat. Au public de se faire une opinion de lui-même.

ART. 7. - Quiconque consent à être notre hôte est sacré pour nous. Nous ne voulons connaître, *contre qui que ce soit*, au Club du Faubourg, la moindre tentative d'obstruction, la plus légère interruption.

## II. LE CONFÉRENCIER

ART. 8. - L'exposé du conférencier, sauf pour des cas spéciaux, devra avoir une durée d'une heure au maximum. Il lui sera accordé, en fin de séance, un quart d'heure pour la réplique.

Deux conférenciers inscrits pour traiter le même sujet ont droit chacun à trente minutes ; trois : 20 minutes ; quatre : 15 minutes ; de façon que l'exposé ne dépasse pas la durée d'une heure.

ART. 9. - Après son exposé, le conférencier ne reprendra la parole qu'à la fin de la discussion, après tous les contradicteurs, pour répondre en bloc à toutes les répliques. Néanmoins, si le nombre des interpellateurs est trop élevé, le conférencier pourra prononcer deux répliques, l'une au milieu, l'autre à la fin de la séance.

ART. 10. - Le conférencier répond aux questions et aux contradictions. S'il ne peut pas répondre lui-même, un des partisans de sa thèse répondra aux interpellations. Le conférencier a toujours le droit de ne pas répondre à des questions qui n'ont pas trait à son exposé.

ART. 11. - *Matches oratoires*. - Le Club du Faubourg organise des débats entre deux conférenciers de valeur égale. Chacun des orateurs a droit : 1° à un exposé d'une heure ; 2° à une première réplique d'une demi-heure ; 3° à deux répliques d'un quart d'heure.

Les matches oratoires ne comportent ni questions, ni contradictions. Seuls prennent la parole les deux adversaires en présence.

ART. 12. - *Exposés et Procès littéraires*. - Si deux ou plusieurs conférences ont lieu à la même séance, le président peut renvoyer l'un des débats à une autre date. De même, faute de temps et lorsque l'ordre du jour est trop chargé, des exposés sur des questions du jour et des conférences sur des livres nouveaux peuvent ne pas être suivis de débats immédiats.

ART. 13. - Les séances du Club du Faubourg commençant toujours à *l'heure annoncée*, les conférenciers sont priés d'être présents *dix minutes* au moins avant l'ouverture de la séance.

## III. LES INTERPELLATEURS

ART. 14. - Aussitôt après la conférence le président, ayant annoncé l'ordre du jour des séances suivantes, ouvre le débat en donnant la parole : 1° *aux interpellateurs* (personnalités autorisées, techniciens et spécialistes du sujet traité) ; 2° *au public* (adhérents et auditeurs).

ART. 15. - Les interpellateurs doivent répondre, non aux contradicteurs, mais *exclusivement* à l'exposé du conférencier. Ils sont invités, dans l'intérêt du débat, à parler le plus brièvement possible, à synthétiser en quelques phrases toute leur pensée, à prononcer, en un mot, une réplique à la fois éloquente et "ramassée". Si l'orateur dépasse la limite assignée, le président doit l'inviter à conclure. L'interpellateur ne fait pas une conférence, mais une réplique.

ART. 16. - En principe, les interpellateurs prennent la parole selon leur ordre d'inscription. Lorsque deux ou plusieurs tendances sont en présence, la parole est donnée alternativement aux orateurs de chaque tendance, aux partisans et aux adversaires de chaque thèse.

ART. 17. - Si le nombre trop élevé des interpellateurs, inscrits d'avance, risque d'empêcher un orateur intéressant, mais non inscrit, d'exprimer son opinion, le président peut, dans l'intérêt du débat, lui donner immédiatement la parole.

ART 16. (sic) - Pour permettre au public d'entendre le plus grand nombre d'orateurs et de pouvoir exprimer son opinion lui-même, un interpellateur ne doit parler qu'une seule fois au cours de la séance. Sauf en des cas exceptionnels, il ne répond pas à la réplique du conférencier.

ART. 18. - La liberté de parole de l'interpellateur, dans la limite du temps assigné, est absolue. Aucune censure ne peut bâillonner l'expression de sa pensée, sauf s'il met en cause un orateur absent ou s'il aborde des questions en dehors du sujet fixé.

ART. 20. - Aucun interpellateur ne pourra faire de contradiction à un conférencier s'il n'a pas été présent à sa conférence.

ART. 21. - *Toute contradiction préparée avant la séance, écrite d'avance, et destinée à être lue, est interdite.*

ART. 22. - Tout interpellateur n'ayant qu'une question à poser ou quelques phrases à prononcer parlera de sa place. Toute intervention dépassant une durée de six minutes, devra être faite à la tribune.

## VI. LE PUBLIC

ART. 23. - A chaque séance, la parole est donnée au public. L'intervention du public pourra avoir lieu sous trois formes : 1° les questions verbales ; 2° les questions écrites ; 3° l'interpellation (approbation ou contradiction).

ART. 24. - Questions verbales. - S'adressant, rang par rang, fauteuil par fauteuil, le président pourra, selon le temps restant disponible, solliciter les questions de tous les auditeurs. Chaque question devra être posée, sans développement, en une ou deux phrases au maximum.

ART. 25. - *Questions écrites.* - Afin de permettre aux personnes qui ne peuvent, qui n'osent ou qui ne veulent pas parler en public, et aux étrangers, dont les interventions sont, parfois difficiles à comprendre, d'exprimer leur opinion, des questions écrites pourront être transmises au président. Elles devront obligatoirement être signées.

ART. 26. - Le Club du Faubourg, désireux, de donner la parole à tous les auditeurs, sans exception, ne peut malheureusement pas, en deux heures, faire parler cinq cents personnes qui ont, en principe, un droit égal à exprimer leur opinion.

Seuls ne doivent parler que ceux qui ont réellement quelque chose d'intéressant à dire. Le président donnera la parole, alternativement, aux partisans et aux adversaires des thèses en présence.

ART. 17. - *Guillotine oratoire* - Chaque interpellateur a droit aux six minutes fixées par la guillotine oratoire, installée sur la scène. En aucun cas, sauf en raison de l'intérêt de son intervention, et avec l'assentiment du président, il ne devra dépasser les "six minutes" fixées. Si l'heure tardive et le nombre des contradicteurs inscrits ne permettent pas l'application des six minutes, le temps encore disponible sera réparti de telle sorte que chaque orateur puisse avoir la même durée de parole en réservant pour le conférencier ses quinze minutes de réplique finale.

*Après la réplique définitive du conférencier, nul n'a le droit de prendre la parole. Le président ouvre un autre débat ou lève la séance.*

ART. 28. - *Boîte aux idées.* - Le public pourra, à chaque séance, déposer à la sortie, dans la *Boîte aux Idées*, ses désirs, plaintes, approbations, récriminations et suggestions.

## V. LE PRÉSIDENT

ART. 29. - Le président doit s'efforcer, dans la mesure du possible, de donner la parole au plus grand nombre d'orateurs. Il a l'initiative absolue de l'organisation et de la direction des débats et est responsable de l'ordre des réunions. Son impartialité, à l'égard de toutes les tendances, doit être entière. Président et non orateur, il a l'obligation de présider tout en parlant le moins possible.

ART. 30. - Le président doit veiller à ce que les orateurs ne s'écartent pas du sujet et ne traitent que les questions à l'ordre du jour. En aucun cas, une question concernant *le Faubourg*, ne devra être posée au cours d'une séance. Toute observation ou réclamation doit être faite au président avant ou après la séance.

ART. 31. - Ayant la responsabilité absolue de l'ordre et de la direction des débats, le président a le devoir de refuser l'accès des séances organisées par le *Faubourg*, où toutes les idées sont admises, à toute personne ayant troublé, d'une façon quelconque, une des réunions du *Faubourg*, ou accomplissant une propagande destinée à atteindre le *Faubourg*, ou s'associant aux manoeuvres des adversaires et des plagiaires du *Faubourg*. Tout individu se livrant à des voies de fait dans la salle des séances sur un des orateurs, adhérents ou auditeurs, sera immédiatement expulsé.

ART. 32. - Afin de permettre au Club du Faubourg de garder une neutralité absolue à l'égard de tous les partis et de tous les gouvernements, le président devra interdire, de la façon la plus rigoureuse, dans la salle des séances, les quêtes, souscriptions, vente de journaux, distribution de circulaires, affichage de placards, etc. Seul, sera vendu le *Faubourg* et seules seront annoncées les séances de *Faubourg*. Aucune exception ne pourra être faite.

## VI. AUDITEURS, ADHÉRENTS

ART. 33. - Les portes des salles où siège le *Faubourg* sont ouvertes trente minutes avant le début de la séance. Tous les fauteuils d'orchestre, de balcon et de galerie sont à la disposition des adhérents et du public. En principe, aucune place ne doit être retenue.

ART. 34. - Pour que les orateurs puissent parler dans le calme le plus absolu, les enfants en bas âge ne sont pas admis. L'accès sera également refusé aux personnes en état d'ébriété. Les fumeurs sont priés de s'abstenir de fumer pendant les séances.

ART. 35. - *Adhésions*. - L'adhésion (25 fr. par an) donne droit : 1° à ne payer qu'un franc au lieu de deux à chaque séance ; 2° au service *gratuit* du journal mensuel 3° aux présentations privées et *gratuites* de films d'idées, aux séances et banquets réservés aux adhérents ; 4° à une insertion *gratuite*, etc.

Chaque carte d'adhérent est nominative *et rigoureusement personnelle*. Toute carte prêtée entraînera son retrait immédiat. Pour bénéficier de la réduction, les adhérents doivent *présenter* leur carte à l'entrée à *chaque séance*. Tout adhérent ne présentant pas sa carte paiera le même droit d'entrée que les auditeurs. Aucune carte d'adhérent n'est envoyée par la poste. Toutes les cartes doivent être retirées au secrétariat ou aux séances.

## VIII. LOGES DES ORATEURS

ART. 36. - *En raison du nombre considérable de conférenciers et d'orateurs, l'accès des loges est exclusivement réservé aux conférenciers du jour et à leur famille, aux interpellateurs inscrits dont les noms figurent sur les loges, aux membres de la presse publiant un compte-rendu régulier des séances du Club du Faubourg.*

## VIII. (sic) BANQUETS LITTÉRAIRES

ART. 37. - Chaque mois, en principe, le *Faubourg* organise un grand banquet sous la présidence d'une personnalité du monde des Lettres, suivi d'un débat.

ART. 38. - Seules sont considérées comme inscrites les personnes ayant versé, à l'avance, le montant de leurs couverts. Les personnes inscrites, ne pouvant venir, doivent, si elles désirent être remboursées, aviser le *Faubourg* au moins 48 heures avant le banquet. Les convives sont priés

d'indiquer les personnes à côté desquelles il s désirent être placés ou ne pas être placés. Aucune modification en pourra être faite le soir du banquet.

ART. 39. - Faute de place, les non-dîneurs ne sont pas admis après le banquet. Aucune exception ne sera faite. En cas d'affluence, le banquet peut être exclusivement réservé aux adhérents et adhérents du *Faubourg*. La salle du banquet ne contenant que 200 couverts, les convives sont priés de se faire inscrire dès l'annonce du banquet. Le *Faubourg* décline toute responsabilité pour les retardataires, car dès le 200<sup>e</sup> inscrit la liste est close. Nulle inscription n'est reçue le soir du banquet.

## IX. CONCLUSION

ART. 40. - Par une discipline collective et consentie, indispensable au maintien de la liberté de la parole pour tous, il appartient aux orateurs comme aux auditeurs dans leur propre intérêt, de faire respecter ces décisions en les respectant d'abord eux-mêmes.

## RÈGLEMENT DU CLUB DU FAUBOURG<sup>485</sup>

*Nul n'est obligé de venir au Club du Faubourg. Personne n'est contraint d'assister à ses séances ou de monter à sa tribune. Ceux qui considèrent que l'oeuvre d'éducation populaire et de discussion libre accomplie par le Club du Faubourg est inutile ou néfaste, ceux qui veulent imposer par la force leurs doctrines, ceux qui n'admettent pas la controverse avec des adversaires, n'ont rien à faire aux réunions du Club du Faubourg. A la demande de nos amis, nous reproduisons le règlement du Faubourg,, rédigé et publié en 1918. C'est par l'application stricte de ses dispositions que le Club du Faubourg est devenu, à l'heure actuelle, après des années de lutte, une tribune des plus puissantes. Ce règlement, nos orateurs, nos adhérents, nos auditeurs doivent le connaître. Désireux de faire un travail utile sans être troublé par des discussion intérieures, le Faubourg rappelle une fois encore que ceux qui n'aiment pas son action ne sont, en aucune façon, tenus d'assister à des séances dont ils ne comprennent pas l'utilité.*

**Il est bien entendu que toute personne, orateur, adhérent ou auditeur, sans aucune exception, s'engage en assistant ou en prenant part à une réunion organisée par le Faubourg, à respecter, dans l'intérêt de toutes les idées, le règlement ci-dessous.**

### I. But

ARTICLE PREMIER. - Le Club du Faubourg, tribune libre de Paris, est une tribune libre, en dehors de tous les partis, accessible aux orateurs de toutes les opinions.

ART. 2. - Son but est de commenter, devant l'opinion publique, tous les événements d'actualité et de confronter, par des débats loyaux et courtois, toutes les doctrines sociales, toutes les théories scientifiques, tous les systèmes politiques, toutes les écoles artistiques, toutes les tendances littéraires et théâtrales.

ART. 3. - Les séances publiques du Faubourg sont accessibles à tous ceux, sans distinction de sexes, d'âges, de religions, d'opinions, de nationalités, *qui acceptent et approuve l'oeuvre du Club du Faubourg.*

ART. 4. - La parole sera toujours libre, même si les opinions professées choquent la majorité de l'assemblée. Le Club du Faubourg, Parlement du Peuple, ne tolérera aucune atteinte à la liberté de la pensée. Il démontrera qu'à Paris, malgré les justes haines, les passions fécondes et les colères nécessaires, peut exister une tribune indépendante, ouverte aux hommes sincères de tous les partis et où aucune voix n'est étouffée.

ART. 5. - Le Club du Faubourg ne fait pas et ne veut pas faire une oeuvre hypocrite d'union impossible et de fausses conciliation. Ses discussions sont franches, courtoises et loyales. Y participent, sans perdre la moindre parcelle de leur individualité et sans compromettre leur

---

<sup>485</sup>Le *Faubourg*, n°102, 1<sup>o</sup> décembre 1930, p. 3-4 ; n°104, 5 mars 1931, p. 11 ; n°106, 25 mai 1931, p. 7 ; n°110, 1<sup>o</sup> décembre 1931, p. 4.

indépendance, tous ceux qui prétendent avoir quelque chose à dire au peuple : catholiques, juifs, protestants, athées, radicaux, libertaires, socialistes, anarchistes, communistes, royalistes, etc.

ART. 6. - Aucun ordre du jour susceptible de choquer les sentiments toujours respectables d'une minorité quelconque ne sera mis aux voix. Nulle conclusion tendancieuse ne devra terminer le débat. Au public de se faire une opinion de lui-même.

ART. 7. - Quiconque consent à être notre hôte est sacré pour nous. Nous ne voulons connaître, *contre qui que ce soit*, au Club du Faubourg, la moindre tentative d'obstruction, la plus légère interruption.

## II. Méthodes

ART. 8. - **Grands débats.** Le Club du Faubourg organise de grands débats sur tous les problèmes et événements d'actualité avec le concours d'orateurs de toutes opinions. L'orateur principal ouvre le débat par un exposé d'une durée de trente minutes. Après cet exposé, le président donne la parole : 1° au public pour lui permettre de poser des questions ; 2° aux techniciens, aux spécialistes et aux contradicteurs inscrits et *convoqués* par le Faubourg ; 3° dans la limite du temps restant disponible, aux interpellateurs non convoqués et au public. Quand plusieurs débats sont inscrits à l'ordre du jour de la même séance et que de nombreux orateurs inscrits sont présents, le président, maître absolu de la marche des débats, peut supprimer les questions posées par le public et ne donner exclusivement la parole qu'aux orateurs *de toutes opinions* convoqués par le Faubourg pour défendre toutes les thèses.

ART. 9. - **Questions verbales.** Après l'exposé, le public est autorisé à poser des questions à l'orateur principal. Ni contradiction. Ni approbation. Aucune opinion. Aucun commentaire. Une simple formule *interrogative*. Toute personne qui désire poser une question doit se lever, *donner son nom* et parler debout. *Une seule question par personne*. Les questions doivent être posées à voix haute, de façon à être entendues par tout l'auditoire. Elles doivent être exprimées avec tact et courtoisie, et n'être relative *qu'aux seules paroles prononcées dans l'exposé de l'orateur principal*. Les questions du public doivent s'adresser au conférencier, et au conférencier seulement. Aucune question ne devra être posée aux interpellateurs, aux orateurs, aux personnalités présentes, au président de séance, ni aux autres questionneurs.

Le président donne la parole, rang par rang : 1° au public de l'orchestre ; 2° au public debout dans les promenoirs de l'orchestre ; 3° au public du balcon et des galeries ; 4° aux orateurs, aux écrivains et aux personnalités placées à la tribune, dans les loges et dans les enceintes réservées. *Ces questions doivent être posées rapidement en quelques mots et en quelques secondes*, de façon à pouvoir faire entendre le plus grand nombre possible de questionneurs. Dans l'intérêt *général*, le Président retirera la parole immédiatement aux personnes dont la voix est trop faible ou dont les questions sont inintelligibles, ou enfin qui, contrairement au règlement, par des commentaires, transforment leur question en interpellation. En aucun cas, le temps *global* accordé à *l'ensemble* des questionneurs ne peut dépasser un quart d'heure. Dès qu'il le juge utile, le Président interrompt cette partie de la séance, même si de nombreuses personnes n'ont pu, faute de temps, poser leurs questions, et donne la parole aux interpellateurs inscrits et convoqués.

ART. 10. - **Questions écrites.** Afin de permettre aux personnes qui ne peuvent, qui ne savent, qui n'osent ou qui ne veulent pas parler en public, et aux étrangers dont les interventions sont parfois difficiles à comprendre, d'exprimer leur opinion, des questions écrites pourront être transmises au président. Elles devront obligatoirement être signées.

ART. 11. - Le Club du Faubourg, désireux de donner la parole à tous les auditeurs, sans exception, ne peut malheureusement pas, en deux heures, faire parler 1000 personnes qui ont, en principe, un droit égal à exprimer leur opinion.

Seuls ne doivent parler que ceux qui ont réellement quelque chose d'intéressant à dire. Le président donnera la parole, alternativement, aux partisans et aux adversaires, des thèses en présence.

ART. 12. - **Guillotine oratoire.** Chaque interpellateur inscrit et convoqué par le Faubourg a droit aux cinq minutes fixées par la guillotine oratoire, installée sur la scène. A la quatrième minute, sonnerie d'avertissement. A la cinquième minute, sonnerie de conclusion définitive.

En aucun cas, sauf en raison de l'intérêt de son intervention, *et avec l'assentiment du président*, il ne devra dépasser les cinq minutes fixées.

Trop souvent, par politesse, le public invite l'orateur à continuer, sans se rendre compte que d'autres orateurs, *aussi intéressants*, attendent leur tour de parole, et faute de temps, ne pourront parler. *Ayant la direction absolue des débats, le président, seul, peut, à son gré, dans l'intérêt de la discussion, prolonger ou abréger une intervention.*

L'accès à la tribune du Faubourg sera refusé à tout orateur qui, ne s'inclinant pas devant le règlement, fera appel au public pour prolonger son temps de parole.

Si l'heure tardive et le nombre des contradicteurs inscrits ne permettent pas l'application des cinq minutes, le temps encore disponible sera réparti de telle sorte que chaque orateur puisse avoir la même durée de parole en réservant pour le conférencier ses quinze minutes de réplique finale.

*Après la réplique définitive du conférencier, nul n'a le droit de prendre la parole. Le président ouvre un autre débat ou lève la séance.*

ART. 13. - **Matches oratoires.** Le Club du Faubourg peut organiser des débats entre deux conférenciers de valeur égale. Chacun des orateurs a droit : 1° à un exposé de trente minutes ; 2° à une première réplique de quinze minutes ; 3° à deux répliques de dix minutes.

Les matches oratoires ne comportent ni questions, ni contradictions. Seuls prennent la parole les deux adversaires en présence.

ART. 14. - **Tribunal du Faubourg.** Le Club du Faubourg organise des "mises en accusation" d'oeuvres nouvelles, livres, pièces, films, etc., sous trois formes différentes : 1° L'"accusé" présente et défend lui-même son oeuvre, et la parole passe ensuite au public. ; 2° Lecture par le président d'un passage caractéristique de l'oeuvre, puis débat immédiat ; 3° Procès, avec accusateur, défenseur, témoins, etc.

ART. 15. - **Procès des livres.** Plusieurs centaines de livres attendent d'être mis en accusation. Si *Le Faubourg* consacrait, à chacun d'eux, une séance, il lui faudrait plusieurs années avant d'en avoir terminé. Or, chaque jour, *Le Faubourg* reçoit une douzaine de livres nouveaux. Afin de ne pas être "embouteillé", *Le Faubourg* décide : 1° de ne consacrer de séances qu'aux livres les plus importants ; 2° de grouper plusieurs livres à chaque séance ; 3° d'organiser des *Gazettes littéraires parlées* au cours desquelles seront présentées *sans débat* des oeuvres littéraires ; 4° de *saluer publiquement au cours des séances les écrivains* et de signaler simplement tous les autres livres dont les sujets ont déjà été traités, ou dont le problème philosophique trop élevé ne peut être examiné dans un débat public, ou dont la thèse n'est pas susceptible d'intéresser l'auditoire du *Faubourg* ou qui, faute de place, ne peuvent être discutés, ni présentés à la tribune, mais qui méritent néanmoins d'être achetés et lus par nos amis.

En fin de séance, les écrivains signent et dédicacent leurs livres pour les amateurs d'autographes. Ces livres sont mis en vente dans la salle, avant, pendant et après la séance, par la librairie du *Faubourg*. Seules peuvent être mises en vente : 1° les oeuvres présentées, jugées ou signalées par le *Faubourg* ; 2° les oeuvres du conférencier du jour et des interpellateurs convoqués.

En raison du nombre considérable de livres à signer à l'issue de la séance, seuls les livres achetés à la librairie du *Faubourg* pourront être dédicacés par les auteurs.

Chaque auteur, dont le livre sera retenu par le *Faubourg* pour être jugé, devra remettre trois exemplaires de son oeuvre qui seront donnés aux interpellateurs désignés par le *Faubourg*. Les auteurs devront rédiger eux-mêmes douze sous-titres *interrogatifs* pour préciser le débat éventuel, et établir une liste de témoins à convoquer. Aucune date ne sera retenue pour un titre avant que le livre soit publié. En aucun cas, le *Faubourg* ne consentira à juger, à présenter, à discuter, à mettre en vente, à accorder la publicité retentissante de sa tribune à des oeuvres portant la firme d'éditeurs qui combattent ou qui mettent à l'index le *Faubourg*.

Des écrivains ne s'intéressent au *Faubourg* et ne viennent au *Faubourg* que le jour où leur livre est discuté. A valeur égale, le Club du Faubourg donnera un tour de faveur aux écrivains qui

ont adhéré au Club du Faubourg, qui assistent aux séances du *Faubourg* ou qui, par une acte quelconque, ont démontré leur sympathie au *Faubourg*.

ART. 16. - **Banquets-débats.** Chaque mois, le *Faubourg* organise un grand banquet, sous la présidence d'une personnalité du monde des lettres, des arts, de la politique, ou du théâtre. Ces présidents sont choisis parmi les personnalités les plus célèbres ou les plus représentatives des divers milieux, écoles, tendances ou partis, *sans distinction d'opinions*.

Chaque banquet est accompagné d'un débat, sauf si, en raison de sa situation officielle (chefs d'État, ministres, présidents de la Chambre ou du Sénat, etc.), le président du banquet ne peut ouvrir de débat. Dans ce cas, seuls les orateurs choisis et désignés par le président du banquet prononceront des discours. Les banquets du *Faubourg* étant organisés *pour fêter une personnalité*, aucune intervention discourtoise ne sera admise. Aux séances normales du Club, toutes les passions peuvent d'exprimer. Aux banquets du *Faubourg*, aucune attaque n'est tolérée contre le président du banquet invité, non pour être discuté, mais pour être fêté. Les adversaires du président du banquet sont priés de s'abstenir de venir au banquet qui doit toujours avoir lieu dans une atmosphère de courtoisie absolue.

En plus du débat, les banquets peuvent être accompagnés, de temps en temps, d'une partie artistique (chansons, danses, bal, etc.).

Seules sont considérés comme inscrites les personnes ayant versé d'avance le montant de leurs couverts. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone. Les personnes inscrites ne pouvant venir, doivent, si elles désirent être remboursées, aviser le *Faubourg* au moins quarante-huit heures avant le banquet. Les convives sont priés d'indiquer les personnes à côté desquelles ils désirent être placés ou ne pas être placés. Aucune modification en pourra être faite le soir du banquet.

Faute de place, les non-dîneurs ne sont pas admis après le banquet. Aucune exception ne sera faite. En cas d'affluence, le banquet peut être exclusivement réservé aux adhérentes et adhérents du *Faubourg*.

Le service étant compris, le *pourboire est interdit*.

ART. 17. - **Les propositions de loi discutées.** Pour permettre aux membres du Parlement d'être en contact avec l'opinion publique, le Club du Faubourg offre sa tribune aux sénateurs et députés désireux de présenter leurs propositions de loi. Les membres du Parlement résumeront leur texte. Le public posera des questions et des orateurs de toutes opinions seront convoqués pour soutenir ou pour combattre les propositions de loi.

ART. 18. - **Les mises en accusation d'hommes célèbres.** Le tribunal populaire du *Faubourg* fera, devant l'opinion, la "mise en accusation" des personnalités les plus connues du monde politique ou littéraire. Au cours de chaque audience, le Club du Faubourg entendra des accusateurs, des défenseurs et des témoins.

ART. 19. - **Les débats électoraux.** Afin d'obliger les foules les plus sectaires à entendre dans les préaux d'écoles avec un calme absolu, des orateurs de tous les partis discutant, non pas des questions locales ou personnelles, mais des problèmes intéressant le pays tout entier, le Club du Faubourg organise, en pleine bataille politique, des *débats électoraux*.

ART. 20. - **Les procès des procès.** Soucieux de servir avant tout la cause de la vérité, le Tribunal populaire du *Faubourg* examine et discute les grandes affaires judiciaires qui passionnent l'opinion publique. Le Club du *Faubourg* fait le *procès des procès* avec accusés, accusateurs, défenseurs et témoins.

ART. 21. - **Consultations publiques.** Le président peut décider de ne faire entendre que les orateurs convoqués sans donner la parole au public. Mais le président a le droit absolu, usant de son pouvoir discrétionnaire, de supprimer, à certaines séances, les interventions des orateurs inscrits ou convoqués, *et de ne donner la parole qu'au public*. Il s'efforcera, rang par rang, de faire parler le plus grand nombre possible d'auditeurs et d'auditrices. Ces séances seront des **consultations publiques**.

ART. 22. - **Le journal parlé.** Le Club du Faubourg peut organiser, au début des séances, des exposés ou "Journal parlé" d'un quart d'heure au minimum et de trente minutes au maximum. Ces

exposés ne peuvent être contradictoires et ne sont pas suivis de débats. D'autre part, si deux ou plusieurs conférences ont lieu à la même séance, le président peut renvoyer l'un des débats à une autre date.

ART. 23. - **Débats artistiques.** Le Club du Faubourg organise au moins une fois par mois des débats artistiques (spectacles-débats) qui ont lieu au cours de ses séances : 1° Présentation *sans débat* d'artistes célèbres invités par le *Faubourg* et ayant consenti à se faire entendre ; 2° Présentation *avec débat* de jeunes artistes, d'artistes connus ou d'artistes méconnus désireux de soumettre leurs oeuvres au jugement *immédiat* des directeurs de théâtres et music-halls, des membres de la presse, des écrivains et du public du *Faubourg*. Le Club du Faubourg met gracieusement sa scène à la disposition des artistes. Chaque artiste présente au maximum trois oeuvres, *et doit amener son accompagnateur*. Après chaque audition, le président donne la parole aux directeurs, à la presse, aux écrivains qui expriment brièvement leur opinion. Les artistes répondent ensuite.

ART. 24. - **Présentation de la mode.** Le Club du Faubourg met gracieusement sa tribune à la disposition des animateurs de la mode française . Les grandes séances sur *l'Élégance parisienne* ont lieu *avec défilé de mannequins* des plus importantes maisons de Paris (mode, couture, fourrure, corsets, etc.) qui présentent leurs dernières créations. Ces présentations peuvent être faites : 1° sans débat ; 2° avec débat. En raison de l'heure tardive où prennent fin les défilés, le président peut renvoyer le débat à une séance ultérieure.

ART. 25. - **Débats cinématographiques.** En attendant la reprise des présentations en séances *gratuites et privées*, réservées exclusivement aux adhérents du Club du Faubourg, des films interdits par la censure et des films d'idées discutés par le public, le Faubourg donne des débats cinématographiques au cours de ses séances du samedi. Ces débats comportent : 1° Un débat cinématographique sur la question du jour ; 2° la mise en accusation des films nouveaux.

ART. 26. - **Les spectacles jugés.** Le Club du Faubourg, avec le Théâtre du Faubourg, qui a créé le *Retour d'Agamemnon*, *le Règne de Messaline*, *le Forum*, etc., reprendra ses spectacles jugés. Après le dernier acte, débat sur la pièce. Sous la même forme, le Club du Faubourg présente le **Music-hall discuté**, avec des attractions, commentées par les critiques et par le public.

De plus, le Tribunal théâtral du Faubourg fera, le plus souvent possible, la mise en accusation des spectacles nouveaux avec la présence des directeurs et des artistes et des auteurs de chaque pièce jugée.

ART. 27. - **Les inventions commentées.** Le Club du Faubourg, qui a présenté et discuté pour la première fois la *Télévision* et *La Verdunisation des Eaux*, examinera, toutes les inventions nouvelles dignes d'être discutées par le Tribunal scientifique du Faubourg.

ART. 28 (Article nouveau). - **Les radio-débats.** Afin de propager ses méthodes, le Club du Faubourg autorise gracieusement les postes de TSF à diffuser à travers le monde ses séances. Le Club du Faubourg pourra également organiser des *radio-débats* avec ses orateurs et ses adhérents dans les studios des postes de TSF. Mais le Club du Faubourg ne prêtera son concours qu'aux postes qui annoncent ses séances.

ART. 29. - **Débats-concours et débats improvisés** : Le Club du Faubourg organise des *débats-concours* avec répartition de livres, tableaux, parfums, etc. aux auditeurs et auditrices ayant pris la parole, et des *débats improvisés* comportant un sujet de débat choisi à la dernière minute.

ART. 30. - **Boîte aux idées.** Une boîte aux idées pourra être installée à chaque séance afin que le public y dépose à la sortie ses désirs, plaintes, approbations, récriminations et suggestions. Le Faubourg ne tiendra compte que des lettres portant une signature et une adresse authentiques.

ART. 31. - **Présidents d'honneur.** Il existe des personnalités éminentes, savants, écrivains, artistes, *qui ne savent pas parler en public*. Il existe aussi des personnalités illustres, ministres, prélats, militaires en activité, *qui n'ont pas le droit de parler en public*. Le Club du Faubourg ne veut point se priver de leur précieuse collaboration. De façon à ce que le public puisse les *voir*, le Club du Faubourg les priera d'accepter la "présidence d'honneur" de ses séances. A l'ouverture de la séance, le président du Faubourg salue le président d'honneur, acclamé par l'assemblée et qui, *sans avoir une seule parole à prononcer*, monte à la tribune.

S'il le désire, le président d'honneur peut prononcer quelques mots, mais les débats seront dirigés par le président du Faubourg, seul responsable de l'ordre des réunions.

ART. 32. - **Présentation des personnalités.** A chacune de ses séances, le président présente et salue les personnalités du monde politique, littéraire, théâtral, sportif, etc., qui assistent à ses séances. Selon les circonstances, les personnalités présentées resteront à leurs places, se lèveront ou monteront à la tribune. Le public du Faubourg accueillera toujours avec sympathie les hôtes illustres du Faubourg.

ART. 33. - **La Maison du Faubourg.** Afin de réaliser toutes ses initiatives avec une absolue indépendance, le Club du Faubourg fait appel au concours de tous ceux qui s'intéressent à son oeuvre pour l'aider à élever, en plein centre de Paris, la *Maison du Faubourg*. Dans la Maison du Faubourg nous organiserions l'Ecole du Forum, le Champ du Verbe, le Salon du Peuple, le Théâtre d'Idées, l'imprimerie Radio, et d'autres créations.

ART. 34. - **Caisse de propagande.** Pour permettre de créer la Maison du Faubourg, pour développer les initiatives du Club du Faubourg, une Caisse de Propagande est créée. Les souscriptions, dons, legs, doivent être libellés au nom de Léo Poldès, président du Club du Faubourg, 38, rue de Moscou (VIII<sup>e</sup>). Le Club du Faubourg n'accepte que le concours de ses amis et s'est toujours refusé d'être sous la tutelle d'un parti, d'une organisation, d'une classe ou d'une caste.

## LE PRÉSIDENT

ART. 35. - Le président est le maître *absolu* de l'ordre des débats. Il choisit *seul* les sujets de discussion. Il désigne *seul* les orateurs. Il fixe *seul* les dates des débats. Il décide *seul*, connaissant la psychologie du public, dans quelles salles les mieux appropriées doivent avoir lieu les divers débats. Ayant l'entière responsabilité de l'organisation et de la discipline des séances, il ne peut accomplir une oeuvre utile *que si son autorité est reconnue par tous*. Le seul fait d'entrer au Club du Faubourg implique pour tous les orateurs comme pour tous les auditeurs *sans exception, l'obligation de se soumettre aux décisions sans appel du président*. Quiconque n'admet point cette obligation est libre de ne pas venir au Faubourg.

ART. 36. - Le président doit être *impartial*. Faisant abstraction de ses opinions personnelles, il a le devoir, *au-dessus et en dehors de tous les partis*, d'observer et de faire observer la même impartialité à l'égard de toutes les thèses. Il s'efforcera de donner la parole au plus grand nombre d'orateurs. Président, *et non orateur*, il a l'obligation de présider tout en parlant le moins possible.

ART. 37. - Le président doit veiller à ce que les orateurs ne s'écartent pas du sujet et ne traitent que les questions à l'ordre du jour. *En aucun cas, une question concernant le Faubourg, ne devra être posée au cours d'une séance*. Toute observation ou réclamation doit être faite au président avant ou après la séance.

ART. 38. - Ayant la responsabilité absolue de l'ordre et de la direction des débats, le président a le devoir de *refuser l'accès des séances organisées par le Faubourg*, où toutes les idées sont admises, *à toute personne ayant troublé d'une façon quelconque une des réunions du Faubourg*, ou s'associant aux manoeuvres des adversaires du Faubourg, ou ayant interrompu ou insulté un orateur *ou ayant refusé de s'incliner devant les décisions du président*.

ART. 39. - Afin de permettre au Club du Faubourg de garder une neutralité absolue à l'égard de tous les partis et de tous les groupements, le président devra interdire de la façon la plus rigoureuse, dans la salle des séances, dans les couloirs, devant la porte d'entrée et dans les environs immédiats du Faubourg, les ventes de journaux, les distributions de circulaires, affichage de placards, etc. Seul sera vendu le *Faubourg* et seules seront annoncées les séances du *Faubourg*. Aucune exception ne pourra être faite, sauf pour les livres jugés et discutés au Faubourg et pour les oeuvres des orateurs du jour.

Toutes les opinions étant librement *développées à la tribune*, aucune propagande ne sera tolérée aux abords du Faubourg. Tout groupement violant cette neutralité sera frappé d'une sanction immédiate. Le Club du Faubourg *rompra toutes relations* avec les orateurs et avec toutes les personnes qui collaboreront, *même par leur seule présence*, à ce groupement.

ART. 40. - Trop souvent, le public, victime de sa générosité, a été exploité par des quêteurs et son obole ne parvenait jamais à destination. Le Club du Faubourg a gardé et gardera toujours une *neutralité absolue*. Ayant dans sa salle un auditoire où toutes les opinions sont mêlées, il se fera un devoir de mettre sa tribune à la disposition de toutes les idées, mais il ne tolérera jamais que le public qui entre librement chez lui soit persécuté à chaque instant par tous les quêteurs et quêteuses de Paris. Le Club du Faubourg, ayant pris à sa charge la location de salles et ayant versé la recette intégrale de ses séances spéciale au profit des sinistrés, n'accepte de personne des leçons de charité ou de solidarité.

ART. 41. - Dans l'intérêt de la discussion, le président ne devra accorder la parole qu'aux auditeurs ayant une voix assez forte pour être entendus par tout le public.

Le président pourra ne pas accorder la parole aux auditeurs dont la voix ne dépasse pas les rangs voisins ou qui ne possèdent point les facilités d'expression suffisantes pour se faire écouter.

ART. 42. - Au Club du Faubourg, où toutes les opinions peuvent être librement exprimées, le président devra donner la parole aux orateurs de tous les partis sans exception qui reconnaissent l'intérêt et l'utilité du Club du Faubourg, mais il devra la refuser aux adversaires du Club du Faubourg ou à toute autre personne critiquant ou combattant le Faubourg.

ART. 43. - Usant de son pouvoir discrétionnaire, le président peut interrompre un débat pour faire entendre un orateur convoqué ou désigné par lui.

(La suite au prochain numéro.)

### III LE PRÉSIDENT (suite)

Art. 43. - Usant de son pouvoir discrétionnaire, le président peut interrompre un débat pour faire entendre un orateur convoqué ou désigné par lui.

En aucun cas, le Président ne devra tolérer au Club du Faubourg l'introduction des méthodes parlementaires. Au Faubourg, depuis 1918, on ne perd pas son temps à discuter ce qui doit être discuté et comment on doit discuter. Maître absolu de l'ordre du jour, le président fixe seul le sujet du débat. Pas de phraséologue parlem. Ni motion préjudiciable, ni motion d'ordre, ni rappel au règlement. Jamais aucun vote. Le public est assez intelligent pour savoir conclure lui-même et choisir lui-même après avoir entendu toutes les thèses.

ART. 44. - Le président a le devoir absolu de ne tolérer aucune obstruction, ni aucune interruption à l'égard des orateurs invités par le Club du Faubourg. Avec la même courtoisie, le président présentera et saluera les orateurs de tous les partis qui monteront à sa tribune et les personnalités de toutes opinions qui assistent à la séance. Aucune manifestation hostile ne sera admise contre ceux qui acceptent d'être les hôtes du Faubourg.

Toute personne interrompant systématiquement ou grossièrement un orateur sera rappelée à l'ordre. En cas de récidive, après lecture du règlement, si des excuses formelles ne sont pas prononcées, le président pourra décider que l'accès aux séances du Faubourg sera refusé à l'interrupteur, soit temporairement, soit définitivement. Tout individu se livrant à des voies de fait dans la salle des séances sera immédiatement expulsé et l'accès du Faubourg lui sera désormais interdit.

ART. 45. - En aucun cas, le président ne devra tolérer que le public injurie les orateurs, ou que les orateurs injurient le public. A la première expression grossière ou offensante, le président devra retirer la parole à l'interpellateur.

ART. 46. - Le président sera présent dans la salle une heure avant l'ouverture de la séance. Il accueillera, lui-même, les orateurs. Afin de connaître son public, il se tiendra près de la porte. Jusqu'à l'ouverture de la séance, il sera en contact avec les arrivants. De cette façon, il aura dans ses yeux les visages de ses auditeurs et connaîtra sa salle en reconnaissant les techniciens qu'il fera parler, les personnalités qu'il saluera, les gens d'esprit qu'il interpellera et les énergumènes qu'il éliminera.

Même méthode pour la sortie. Le président, dès la fin de la séance, doit aller de la tribune à la porte de la salle. Une seule sortie. Après avoir présidé dans la salle, le président doit présider

dans la rue. Sa présence est *indispensable* pour apaiser tout conflit, pour calmer les esprits excités pour dissiper tout attroupement, pour interdire toute propagande et toute distribution de tracts. Le président a le devoir d'être présent le *premier* et de partir le *dernier*.

#### IV LES CONFÉRENCIERS

ART. 47. - L'exposé du conférencier, sauf pour des cas spéciaux, devra avoir une durée de trente minutes. Il lui sera accordé, en fin de séance, un quart d'heure pour la réplique.

Deux conférenciers inscrits pour traiter le même sujet ont droit chacun à quinze minutes.

ART. 48. - Après son exposé, le conférencier ne reprendra la parole qu'à la fin de la discussion, après tous les contradicteurs, pour répondre en bloc à toutes les répliques. Néanmoins, si le nombre des interpellateurs est trop élevé, le conférencier pourra prononcer deux répliques, l'une au milieu, l'autre à la fin de la séance.

ART. 49. - Le conférencier répond aux questions et aux contradictions. Le conférencier a toujours le droit de ne pas répondre à des questions qui n'ont pas trait à son exposé. D'autre part, le conférencier est toujours libre de répondre ou *de ne pas répondre* aux questions ou aux interpellations. Les questionneurs et les interpellateurs ne peuvent élever aucune protestation contre le conférencier et devront se contenter d'enregistrer son silence. Quand, en fin de séance, l'atmosphère est trop ardente ou l'heure trop tardive, le président peut décider que la réplique du conférencier sera renvoyée au début d'une séance ultérieure.

Enfin, lorsque le conférencier est un personnage officiel ou lorsque ses hautes fonctions lui interdisent tout débat, le président, après avoir exprimé au nom du Faubourg, sa gratitude au conférencier d'être monté à sa tribune, supprimera questions ou interpellations et donnera immédiatement la parole au conférencier suivant.

ART. 50. - Les séances du Faubourg commençant toujours à *l'heure annoncée*, les conférenciers sont priés d'être présents *dix minutes* au moins avant l'ouverture de la séance.

ART. 51. - Si le conférencier du jour désire inviter des amis à sa séance, il est prié de leur remettre simplement sa carte de visite, *en mentionnant leurs noms*. En raison de l'affluence, prière de leur recommander de venir de bonne heure, *et au moins quinze minutes avant l'ouverture de la séance*. Pour les personnalités, le conférencier ajoutera au crayon bleu la mention : *enceinte réservée*.

ART. 52. - Au cas où le conférencier se trouve dans l'impossibilité de faire l'exposé promis, il est prié de vouloir bien prévenir le Club du Faubourg dix jours au moins avant la séance annoncée, afin que l'ordre du jour puisse être modifié.

ART. 53. - Avant de faire sa première conférence au Faubourg, l'orateur est instamment invité à assister au préalable à l'une des séances du Club, afin de connaître sa vibrante atmosphère, ses méthode de travail, son public ardent et discipliné et pour constater l'utilité de ses efforts.

ART 54. - Le Club du Faubourg ne sollicitera plus pour ses conférences et pour ses débats le concours de ses orateur habituels qui, *avertis et prévenus*, acceptent néanmoins d'apporter la collaboration de leur nom, de leur présence ou de leur verbe à des entreprises de plagiat, copiant servilement toutes nos méthode.

Le Club du Faubourg s'abstiendra de discuter à sa tribune ou de vendre dans sa salle les oeuvres qui ont été ou seront discutées, *avec l'assentiment de leurs auteurs*, dans les groupements créés contre le Faubourg, ainsi que les oeuvres des collaborateurs de ces groupements.

Le Club du Faubourg n'accordera plus l'entrée gratuite ni l'accès dans les enceintes spéciales à ses invités qui participent par leur présence aux séances organisées par ces groupements.

En résumé, le Club du Faubourg, fidèle à la ligne de conduite qu'il suit depuis sa création, rompra toutes relations avec toutes les personnes qui, d'une façon quelconque, par leur interventions comme par leur simple présence, apportent leur concours à ces groupements plagiaires.

ART. 55. - *Le Club du Faubourg se réserve le droit de priorité pour les titres de conférences les sujets de débats et les procès de livres annoncés par lui. Toute conférence inscrite au*

*programme du Faubourg et faite, au préalable, dans un groupement similaire, sera supprimée de l'ordre du jour, et l'une des conférences non inscrites faute de place lui sera substituée.*

ART. 56. - **Places réservées aux orateurs.** L'accès des *enceintes spéciales* (tribune à la Salle des Sociétés Savantes, loges au théâtre de la Gaîté-Rochechouart, *enceinte de droite*, à la Salle Wagram) est *exclusivement réservé* aux conférenciers *convoqués par le Faubourg*, aux interpellateurs *inscrits par le Faubourg*, et aux journalistes, écrivains et artistes *invités par le Faubourg*.

En raison du nombre considérable de personnalités qui assistent aux séances et au nombre restreint des places dans les enceintes réservées, *aucune exception ne pourra être faite.*

Toute personne, adhérent ou auditeur, pénétrant dans les loges sans y être autorisée, sera immédiatement expulsée.

Le conférencier du jour et les orateurs *convoqués pour la séance du jour* ont un droit de priorité et seront toujours placés.

En cas de débats qui nécessitent la présence de nombreux orateur, les places réservées aux *invités* peuvent être suppr.

Le samedi après-midi, à la Gaîté-Rochechouart, l'accès aux loges de *droite*, où se trouve l'escalier qui conduit à la tribune, sera strictement réservé ; 1° Au conférencier du jour ; 2° Aux orateurs *convoqués par le Faubourg* et qui *doivent monter à la tribune* ; 3° Aux invités à qui le président a une communication à faire ; 4° A des personnalités illustres que le président doit présenter au public.

*(A suivre)*

#### IV. - LES INTERPELLATEURS (sic)

ART. 57. - Aussitôt après la conférence le président, ayant annoncé l'ordre du jour des séances suivantes, ouvre le débat en donnant la parole : 1° Aux questionneurs (dans le public et parmi les orateurs) ; 2° Aux interpellateurs, personnalités autorisées, techniciens et spécialistes du sujet traité, *convoqués* et inscrits par le Faubourg.

ART. 58. - Les interpellateurs doivent répondre, non aux contradicteurs, mais *exclusivement* à l'exposé du conférencier. Ils sont invités, dans l'intérêt du débat, à parler le plus brièvement possible, à synthétiser en quelques phrases toute leur pensée, à pronocer, en un mot, une réplique à la fois éloquente et "ramassée". Si l'orateur dépasse la limite assignée, le président doit l'inviter à conclure. L'interpellateur ne fait pas une conférence, mais une réplique. Son intervention, fixée par la guillotine oratoire, doit avoir une durée maximale de *cinq minutes*.

Selon les circonstances, la personnalité ou la valeur des interpellateurs, le président *seul*, peut décider d'augmenter ou de diminuer leur temps de parole. Les interpellateurs, qui estiment insuffisantes les 5 minutes réglementaires, sont invités à accepter la discipline du Faubourg ou à renoncer à la parole. Au cas où l'interpellateur persisterait à parler et ferait appel au public contre la décision du président, la parole lui sera retirée et l'accès de la tribune du Faubourg lui sera interdit temporairement ou définitivement selon la gravité de l'incident soulevé par lui.

ART. 59. - Lorsque deux ou plusieurs tendances sont en présence, la parole est donnée alternativement aux orateurs de chaque tendance, aux partisans et aux adversaires de chaque thèse.

ART 60. - Si le nombre trop élevé des interpellateurs, inscrits d'avance, risque d'empêcher un orateur intéressant, mais non inscrit, d'exprimer son opinion, le président peut dans l'intérêt du débat, lui donner immédiatement la parole. Des interpellateurs s'imaginent qu'il suffit de téléphoner ou d'écrire au président pour être inscrit dans un débat. De nombreuses lettres de ce genre parvenant chaque jour au Faubourg, le président ne peut en tenir compte que dans la limite du possible. Il ne devra jamais accepter que la tribune soit d'avance "embouteillée" par des interpellateurs qui se sont inscr eux-mêmes. *Le président convoque des interpellateurs qualifiés appartenant à tous les partis et chargés de défendre toutes les thèses en présence.* Il doit la parole à ces orateurs convoqués par lui. Il ne la doit pas à des orateurs qui se sont convoqués eux-mêmes.

ART 61. - Pour permettre au public d'entendre le plus grand nombre d'orateurs et de pouvoir exprimer son opinion lui-même, un interpellateur ne doit parler *qu'une seule fois au cours de la*

*séance. Sauf, en des cas exceptionnels, et sur la décision du président, il ne répond jamais à la réplique du conférencier.*

ART. 62. - La liberté de parole de l'interpellateur, dans la limite du temps assigné, est absolue. Aucune censure ne peut bâillonner l'expression de sa pensée, sauf s'il met en cause un orateur absent, s'il aborde des questions en dehors du sujet fixé, *ou s'il ne respecte point les règlements du Faubourg.*

ART. 63. - Aucun interpellateur ne pourra faire de contradiction à un conférencier s'il n'a pas été présent à sa conférence.

De plus, le public constate trop souvent avec surprise que des orateurs ayant posé des questions, présenté des objections ou combattu la thèse du conférencier, ont quitté la salle lorsqu'en fin de séance ce dernier se prépare à leur répondre. Procédé discourtois, dont, à leur tour, sont victimes ces mêmes orateurs. Persuadé de satisfaire à la fois les orateurs et le public, le président, lorsqu'il aura constaté à deux reprises l'absence des interpellateurs au moment de la réplique, s'abstiendra désormais de leur donner la parole. Combattre un adversaire et disparaître avant sa réplique est un geste inélegant.

ART. 64. - *Toute contradiction préparée avant la séance, écrite d'avance, et destinée à être lue, est interdite.*

Seul le conférencier du jour, ouvrant un débat, peut lire à la tribune, ainsi que le président. Tout texte destiné à être lu doit être communiqué avant la séance au président qui, selon les circonstances, peut, ou le lire intégralement, ou en donner des extraits, ou le résumer, ou simplement en prendre acte.

ART. 65. - Le interpellateurs, orateurs ou invités du Faubourg sont placés dans les loges sur la tribune et dans les enceintes réservées.

Assis, face au public, il leur appartient de donner au public l'exemple de la tolérance et de la politesse. *Aucune manifestation bruyante ne peut être tolérée dans les enceintes réservées.* De même, dans l'intérêt de tous les orateurs ou interpellateurs, il ne sera toléré des conversations particulières pendant les discours et notamment pendant la lecture de l'ordre du jour des prochaines séances. Après plusieurs avertissements, le président, persuadé d'être approuvé par tous les orateurs et par tout le public, priera les invités trop agités ou trop bavards de ne plus prendre place désormais à la tribune, dans les loges et dans les enceintes réservées.

ART. 66. - Tout interpellateur n'ayant qu'une question à poser parlera de sa place. Pour les interventions de 5 minutes, le président décidera, d'après l'acoustique de la salle, la force vocale de l'orateur et la température du public, s'il est préférable que l'orateur parle, debout de sa place, ou à la tribune. Orateurs, questionneurs ou interpellateurs sont priés *de se tourner toujours vers le public, et de ne s'adresser qu'au public*, et de parler très fort dès le début de leur intervention.

ART. 67. - **Invités et interpellateurs.** Les personnes invitées par le Faubourg ou par le conférencier du jour, les interpellatrices et les interpellateurs non invités, mais *admis* dans les enceintes réservées, *doivent arriver 5 minutes au moins avant l'ouverture de la séance.* Ces personnes sont priées de passer chaque fois au contrôle et de dire leur nom. Il leur sera remis un coupon rigoureusement personnel qui devra être présenté au gardien de service et qui leur permettra d'acoir *accès* dans les enceintes spéciales. En raison du nombre considérable d'invités et du nombre restreint des places, aucun fauteuil, *sauf pour les orateurs inscrits*, ne pourra être réservé pour les invités en retard. Les personnes dont les noms sont inscrits régulièrement sur les loges, sont priées d'avertir le Faubourg le matin même de la séance lorsqu'elles ne peuvent pas assister à la séance. Après 3 absences, sans un mot d'excuses, l'inscription sur la loge sera supprimée et le nom d'une autre personne qui, faute de place n'avait pas encore été inscrite, lui sera substitué.

L'accès dans les enceintes spéciales étant une faveur, les personnes admises dans les loges doivent avoir la courtoisie de l'exactitude. Très souvent, par galanterie, des *orateur inscrits* arrivés avant l'ouverture de la séance, se lèvent et cèdent leur place à des dames qui viennent au milieu de la séance, et les conférenciers sont obligés de rester *debout* pendant toute une soirée. Le Faubourg n'est pas un salon, mais un club. Pour avoir une place assise, de nombreux adhérents et auditeurs se passent souvent de dîner. Cette exactitude que s'impose le public doit être respectée par les

personnes auxquelles est accordée la faveur d'aller dans les loges. Après avertissement, le Faubourg sera contraint de refuser aux personnes qui, sans motif valable, arrivent systématiquement en retard, l'accès des enceintes réservées.

Aucune personne, même du Parlement ou journaliste, ne peut pénétrer dans les loges sur simple présentation de médaille ou de coupe-file. Les ayants droit sont priés de passer, d'abord au contrôle et de décliner leur qualité.

Chaque invitation *n'est valable que pour une seule séance.*

*(A suivre)*

## V. LE PUBLIC

ART. 68. - Le public est admis aux séances dans la mesure des places disponibles. Quand la salle est pleine, les portes doivent être closes. Le prix d'entrée donne droit à *l'accès dans la salle* et à une place, soit assise, soit debout. Aucune entrée payée ne peut être remboursée. En raison des difficultés de contrôle, *il n'est jamais délivré de sortie.* Toute personne quittant la salle devra verser en pénétrant de nouveau, le droit d'entrée.

Aucune place ne peut être prise d'avance. Aucune place ne peut être retenue. Quand l'affiche "*Il ne reste plus de places assises*" est placardée, nulle réclamation ne peut être formulée par les personnes qui restent debout. *Cinq minutes après l'ouverture de la séance*, aucune place ne peut plus être remboursée. Afin d'éviter tout abus, les personnes qui déclarent vouloir entrer un instant dans la salle "pour parler à un ami" devront consigner au contrôle le prix d'entrée qui leur sera restitué s'ils reviennent *5 minutes après.* Une seule place peut être prise *par personne.* Les personnes arrivant ensemble sont priées de ne pas se séparer avant d'avoir passé au contrôle.

ART. 69. - Les portes des salles où siège le Faubourg sont ouvertes 30 minutes au moins avant le début de la séance.

En principe, les portes sont ouvertes aux séances du soir, le mardi et le jeudi à 7h30, et le samedi après-midi à 1h30.

Dès l'ouverture des portes, *tous les fauteuils d'orchestre ou de balcon sont à la disposition du public.* Sous aucun prétexte, *aucune place ne peut être retenue ni réservée ou gardée dans la salle par les adhérents ou les auditeurs.*

ART. 70. - Pour que les orateurs puissent parler dans le calme le plus absolu, les enfants en bas-âge ne sont pas admis. L'accès sera également refusé aux personnes en état d'ébriété. Les fumeurs sont priés de s'abstenir de fumer pendant les séances.

ART. 71. - **Objets perdus.** Le Club du Faubourg ne se rendant qu'une seule fois par semaine dans les 3 salles louées par lui et les quittant, après les réunions, en même temps que le public, ne peut, en aucun façon, être responsable des objets égarés dans les salles, ni se charger des recherches pour les retrouver. Toute réclamation à propos d'un objet perdu doit être adressée *directement* aussitôt, après les séances, aux propriétaires des salles.

ART. 71 bis. - **Appel à la courtoisie du public.** En fin de séance, à l'heure où le conférencier s'apprête à répondre aux questions posées, de nombreuses personnes, à la tribune comme dans la salle, se lèvent pour se diriger vers la sortie. Chaises remuées. Bruit. Pratique discourtoise au théâtre. Pratique inadmissible au Club du Faubourg où la parole de l'orateur doit être respectée. Le Club du Faubourg prie les personnes désireuses de partir avant la fin, *de se placer dès l'arrivée dans le fond de la salle.*

ART. 72. - Le courrier du Faubourg étant très considérable, il ne sera répondu - et cette règle ne souffrira aucune exception - qu'aux lettres contenant, pour la réponse, une enveloppe timbrée avec l'adresse du destinataire.

ART. 73. - Les adresses des orateurs, sur leur demande, ne seront pas communiquées. Toute personne, désireuse d'écrire à un orateur est priée d'envoyer sa lettre sous enveloppe affranchie dans une autre lettre adressée au Faubourg qui fera suivre.

ART. 74. - **La Presse.** Aucune carte *permanente* d'entrée gratuite ne sera délivrée. Seuls les journalistes faisant des comptes rendus *réguliers* de toutes les séances auront droit à l'entrée gratuite. En raison du nombre considérable de journalistes assistant aux séances, il ne sera possible

d'accorder exceptionnellement la gratuité qu'aux représentants des quotidiens ou des périodiques *chargés de rendre compte des séances*, et adressant des justificatifs.

Dans ces conditions, le Club du Faubourg accueillera *gracieusement* la presse politique *pour les débats politiques*, la presse littéraire *pour les débats littéraires*, la presse financière *pour les débats financiers*, la presse sportive *pour les débats sur les sports*, les journalistes allemands *pour les débats sur l'Allemagne*, les journalistes polonais *pour les débats sur la Pologne*, la presse catholique *pour les débats catholiques*, la presse juive *pour les débats juifs*, etc., etc.

En raison du prix modique d'entrée et de la présence de milliers de journalistes désireux de suivre les séances du Faubourg, la gratuité ne peut être accordée qu'aux véritables journalistes professionnels, et non à des amateurs qui se sont *procuré* des cartes de presse. En cas de contestation, les membres de la presse ayant payé leur place sont priés de voir le président qui leur fera rembourser le prix de leur entrée s'ils ont droit, d'après le règlement du Faubourg, à l'entrée gratuite.

ART. 75. - **Les journaux.** Le Club du Faubourg adresse ses commentaires à tous les quotidiens *sans distinction d'opinion*. Il invite ses milliers d'adhérents et d'auditeurs à *lire régulièrement* les quotidiens *qui annoncent ses séances*. Il invite ses milliers d'adhérents et d'auditeurs à *boycotter tous les journaux qui mettent à l'index le Faubourg*. En conséquence, l'attitude de nos amis à l'égard des journaux qui n'annoncent pas nos séances doit être *la suivante* : adresser une lettre de protestation au journal en déclarant que les amis du Faubourg ne s'abonneront plus qu'aux quotidiens annonçant nos séances, et que, tant que ce journal refusera de signaler l'ordre du jour du Faubourg, ils seront obligés de lire les autres quotidiens qui, eux, publient les renseignements relatifs au Faubourg.

ART. 76. - **Les gardiens de la paix.** Dans toutes les salles de spectacle, conformément aux règlements municipaux, le Club du Faubourg aura un service d'ordre *payé* au prix habituel. Ce service de gardiens de la paix aura pour mission : 1° De faire faire la queue au public devant la porte ; 2° De veiller dans la salle à ce que, seuls, les orateurs présentant leur laissez-passer, puissent pénétrer dans l'enceinte réservée.

ART. 77. - **Les C.D.F (Comité de défense du Faubourg).** Des volontaires *appartenant à tous les partis* constituent le CDF qui a pour but : 1° D'assurer la liberté d'expression *de toutes les idées* quelles qu'elles soient, *contre toutes les obstructions* d'où qu'elles viennent ; 2° De défendre la neutralité du Faubourg en interdisant toute distribution de tracts ; 3° De protéger les orateurs en empêchant que des perturbateurs entrent dans l'enceinte réservée ; 4° En expulsant sans violence mais avec énergie toute personne voulant faire de l'obstruction. Les membres du CDF ont droit à l'entrée gratuite et à l'accès dans les enceintes réservées (*Voir le règlement spécial du CDF dans le n° 101 du Faubourg*).

ART. 78. - **Les tribunes libres.** Le Club du Faubourg n'a pas de sections. Mais son rayonnement s'étend *dans le monde entier*. Dans chaque ville de chaque pays, des Tribunes Libres sont constituées qui suivent les directives du Club du Faubourg, et qui acceptent sa méthode et sa discipline. La Fédération des Tribunes Libres, dirigée par le président du Faubourg groupe les Tribunes Libres et les Universités Populaires du monde entier. L'affiliation est *gratuite*. Le Club du Faubourg prête *gracieusement* son concours à toutes les tribune affiliées et tous ses orateurs vont *gracieusement* dans toutes ces tribune. *Voir le règlement spécial des Tribunes Libres dans le n°101 du Faubourg*.

## VII. LES ADHERENTS

ART. 79. Le Club du Faubourg, Tribune Libre au-dessus de tous les partis, accepte les adhésions des membres de tous les partis, depuis l'extrême-droite jusqu'à l'extrême-gauche, partisans de la liberté d'expression pour toutes les idées, *mais se réserve le droit absolu de ne pas accepter de délivrer les cartes d'adhérent du Faubourg à tous ceux qui considèrent que l'oeuvre accomplie par le Faubourg est inutile ou néfaste*, qui n'admettent pas la controverse courtoise avec les adversaires, qui veulent imposer par la force leur doctrine ou qui injurient les orateurs ou le public du Faubourg.

ART. 53. (sic) L'adhésion au Faubourg donne droit :  
1° A la réduction sur le prix d'entrée, à chaque séance ;

2° Au service *gratuit* du journal ;

3° à une insertion *gratuite*, etc.

*Il n'y a pas d'abonnement séparé pour le journal.*

ART. 80. - Toute personne désireuse d'adhérer *ou de réadhérer* au Faubourg devra remplir, et signer, au préalable, une demande d'adhésion avec son nom, ses prénoms, sa profession et son adresse. Comme les autres mentions, celle de la profession est obligatoire. Les cartes d'adhérent ne seront délivrées qu'à la séance suivante.

Le Club du Faubourg se réserve le droit absolu de ne pas accepter les adhésions de personne ayant commis une faute contre l'honneur.

ART. 81. - Chaque carte d'adhérent est nominative et *rigoureusement personnelle*. Toute carte prêtée entraînera son retrait immédiat.

Pour bénéficier de la réduction, tous les adhérents *sans exception* doivent présenter leur carte à chaque séance. *Tout adhérent ne présentant pas sa carte paiera le même droit d'entrée que le public.*

ART. 82. - Les personnes qui adhèrent ou qui réadhèrent au Club du Faubourg versent le montant de leur inscription en déposant leur bulletin d'adhésion, soit le matin, au secrétariat, soit le jour de la séance au contrôle. Il leur est remis un reçu provisoire. La carte d'adhérent est délivrée à la séance suivante *en échange du reçu provisoire*. *Aucune carte d'adhérent ne sera envoyée par la poste*, sauf pour les adhérents des départements éloignés, des colonies et de l'étranger.

ART. 83. - *N'égarez pas votre carte d'adhérent.*

En raison de nombreux abus, *il ne sera délivré aucun duplicata*. Tout adhérent désireux d'avoir une nouvelle carte devra verser une nouvelle fois, le montant de son adhésion. *Aucune exception ne pourra être faite et nulle réclamation ne sera admise.*

ART. 84. - Comme le public, les adhérents sont priés d'être présents avant l'ouverture de la séance. *La carte d'adhérent donne droit à la réduction sur le prix des places*, mais non à la priorité pour l'accès dans la salle. Il n'existe ni d'entrée spéciale, ni de fauteuils réservés pour les adhérents. En cas d'affluence, le Club du Faubourg ne peut répondre des places assises ou debout pour les retardataires, qu'ils soient adhérents ou auditeurs.

ART. 85. - Toute personne adhérent au Club du Faubourg doit s'engager formellement à respecter le règlement, les méthodes, la discipline du Faubourg sous peine de radiation immédiate et d'exclusion définitive.

ART. 86. - Ce règlement, rédigé en 1918, et modifié en 1930, doit être lu et conservé par les orateurs et les interpellateurs, par les adhérents et auditeurs. *Usant de son pouvoir discrétionnaire, le président du Faubourg pourra toujours modifier ou compléter ce règlement à son gré et selon les circonstances dans l'intérêt des méthodes toujours renouvelées du Faubourg.*

**(Nous rappelons que ce règlement a été créé par le Club du Faubourg, Tribune Libre de Paris. Il ne peut être reproduit que par les organisations adhérentes à la FTL qui approuvent et acceptent nos méthodes.)**

REGLEMENT DE LA FÉDÉRATION DES TRIBUNES LIBRES<sup>486</sup>

*(A la demande des nouvelles tribunes affiliées, et, d'autre part, de nombreux groupements désireux d'appartenir à la Fédération, nous reproduisons ici le texte complet du règlement qui devra être conservé par chaque tribune.)*

ARTICLE PREMIER. - Le Club du Faubourg n'a pas de sections. Chaque groupe (Tribunes Libres, Universités Populaires, etc.) désireux de suivre nos directives, est absolument libre et indépendant. Il est autorisé à faire suivre son titre de ces mots : *Sur le modèle et avec le concours du Club du Faubourg*. Mais, en aucun cas, afin de conserver une autonomie absolue et pour éviter toute confusion, il ne peut s'intituler Club du Faubourg de tel département ou de telle ville.

---

<sup>486</sup> Le Faubourg, n°101, 1° novembre 1930, p. 5.

ART.2. - Le Club du Faubourg se met *gracieusement* à la disposition des Tribunes Libres qui suivent ses directives et qui acceptent ses méthodes et sa discipline. Ses orateurs apportent *gracieusement* aussi leur concours à ces groupements, et ne demandent que le remboursement de leurs frais de déplacement. *Les Tribunes Libres ne doivent faire appel qu'exceptionnellement aux orateurs parisiens, presque toujours retenus dans la capitale. C'est avec la collaboration des orateurs locaux et régionaux sans distinction de partis, que doivent fonctionner les Tribunes Libres.*

ART. 3. - L'affiliation à la FTL de tous les groupes existant actuellement est *gratuite*. En raison de la multiplicité des organisations qui sollicitent leur concours, les orateurs amis du Faubourg sont priés d'apporter d'abord leur collaboration aux groupes affiliés à la FTL. *D'autre part, le Club du Faubourg n'accordera son concours et ne désignera des orateurs à aucune organisation, Tribune, Université Populaire, etc., qui, sous un prétexte quelconque, refusera d'adhérer à la FTL.*

ART. 4. - Les Tribunes Libres gardent une indépendance absolue, et doivent demeurer au-dessus et en dehors de tous les partis, et ne voter aucun ordre du jour.

ART. 5. - Chaque Tribune Libre doit organiser *au moins un débat par mois*, sauf en période de vacances. Un rapport doit être envoyé *régulièrement chaque mois* sur l'activité de la Tribune Libre (une vingtaine de lignes *sur feuille à part*). Aucune exception ne sera acceptée, *et tout groupement qui n'enverra pas un rapport mensuel ou qui n'organisera pas un débat mensuel sera immédiatement rayé de la FTL, et n'aura plus le droit de se servir du patronage du Club du Faubourg.*

ART. 6. - Le concours des orateurs étant bénévole et la FTL ne réclamant aucune cotisation, *les secrétaires des Tribunes Libres devront toujours joindre une enveloppe timbrée à toutes les lettres adressées par eux aux orateurs ou au Faubourg et nécessitant une réponse.* Les Tribunes désireuses de recevoir le service régulier du journal Le Faubourg, sont priées de prendre une adhésion au Club du Faubourg.

ART. 7. - Tout groupement désireux de bénéficier du patronage du Club du Faubourg et d'adhérer à la FTL devra s'engager sous peine de radiation à respecter les méthodes et la discipline du Faubourg et à ne pas faire appel au concours des orateurs ou écrivains qui participent, d'une façon quelconque, à une œuvre dirigée contre Le Faubourg ou la FTL.

ART. 8. - Les Tribunes Libres doivent rembourser aux orateurs qui parlent *gracieusement* leur billet de chemin de fer, aller et retour première classe, leurs frais de séjour à l'hôtel, et leurs repas y compris celui du wagon-restaurant. *Ces frais doivent toujours être réglés à l'orateur le jour même de la séance dès son arrivée ou avant son départ et, si possible, d'avance, en envoyant à l'orateur, après entente avec lui, une somme globale destinée à couvrir les dépenses habituelles.* Jamais l'orateur ne doit quitter la ville sans avoir été remboursé de ses frais.

ART. 9. - Notre principe essentiel : *une Tribune Libre dans chaque ville.* Mais une *seule* Tribune Libre dans *chaque* ville. Chaque président ne peut présider qu'une seule Tribune. Aucun cumul ne sera toléré, sauf en des cas exceptés, pour des localités voisines où n'existe pas de Tribune Libre. Mais dès que ces localités pourront s'organiser elles-mêmes, *leur autonomie sera décidée.* En tout cas, chaque Tribune *doit avoir un Président ou un secrétaire ayant une adresse dans la localité où ont lieu les séances.* Tout président utilisant une personne interposée, pour présider plusieurs Tribunes, sera radié.

ART. 10. - En raison de la responsabilité morale des Présidents de Tribunes Libres et du rôle important qu'ils sont appelés à jouer, leur honorabilité doit être absolue. Toute personne désireuse de présider une Tribune Libre est priée de donner des références sur son passé. Quoique la Fédération ne puisse être rendue responsable des actes d'une Tribune autonome, tout manquement à l'honneur sera immédiatement suivi de la radiation immédiate.

ART.11. - Afin de pouvoir bénéficier de la présence des orateurs du Faubourg, les Tribunes Libres sont priées de ne pas siéger le mardi et le jeudi, jours de séance du Faubourg.

ART. 12. - Tout groupement affilié peut garder son titre primitif, mais est tenu de le faire suivre obligatoirement de ces mots (Tribune Libre de .....) *en mentionnant toujours le nom de la ville où ont lieu les séances.*

ART. 13. - Le Club du Faubourg ne perçoit aucune cotisation sur les Tribunes Libres, ne touche aucun pourcentage sur leurs recettes, leur accorde gracieusement son patronage, leur offre gracieusement son concours et celui de ses amis. Mais le Club du Faubourg se réserve, bien entendu, le droit éventuel de parcourir toutes les villes en organisant une tournée de propagande au profit de la Maison du Faubourg. Au cours de ces manifestations qui auront lieu à une époque indéterminée, le Club du Faubourg exposera ses méthodes et invitera le public à suivre régulièrement les séances de la Tribune Libre locale.

ART. 14. - Les Tribunes Libres sont libres de se retirer de la Fédération. En cas de manquement aux méthodes et à la discipline, la Fédération se réserve le droit de retirer l'affiliation, le Club du Faubourg son patronage, et de substituer à la Tribune Libre défaillante une nouvelle Tribune Libre.

Le C.D.F. (Comité de Défense du Faubourg)

REGLEMENT<sup>487</sup>

1. - **But** : Maintenir la liberté de parole. Sauvegarder la liberté d'opinion. Assurer la liberté d'expression de *toutes* les idées, *quelles qu'elles soient* contre toutes les obstructions *d'où qu'elles viennent*.

2. - Les membres du CDF peuvent appartenir à tous les partis *sans exception*, de gauche ou de droite, à condition, bien entendu, d'admettre le principe essentiel de la *liberté absolue d'expression de toutes les idées*, et de s'engager à respecter et à faire respecter les méthodes et la discipline du Club du Faubourg.

3. - Le CDF ne doit être composé que de membres d'une honorabilité insoupçonnable. Chaque membre doit être présenté par 2 parrains, ou, à défaut, accepter une enquête sur son passé ou sa situation actuelle, dans l'intérêt même de tous les membres du CDF.

4. - **Avantages** : Les membres du CDF auront droit à l'entrée *gratuite*, rigoureusement personnelle et à l'*accès* dans les enceintes *réservées* tous les mardi, jeudi et samedi.

5. - **Fonctions** : Plusieurs *groupes, sections* ou *équipes* seront constitués, avec, à leur tête, des *chefs* nommés parmi les membres du CDF. Selon les aptitudes, ils répartiront les missions : maintien de l'ordre, liaison avec la tribune, réception des personnalités, secrétariat de séance, etc. Chaque membre portera un brassard bleu avec les lettres CDF. Heure d'arrivée : à 20h le mardi et le jeudi, à 13h30 le samedi - et un quart d'heure *au moins* avant l'ouverture des séances. Les CDF seront choisis de préférence parmi ceux qui, sauf pour des cas de force majeure, viendront aux 3 séances. A chaque séance, ils présenteront leur carte, signeront la feuille de présence et recevront le brassard qu'ils rendront à la fin de la réunion. Les CDF resteront jusqu'*après la sortie* du public pour protéger, le cas échéant, les orateurs.

6. - **Méthodes** : Jamais aucune arme. Le tact et la fermeté. Le sourire et la poigne. N'agir que sur l'*ordre formel et exclusif* de Léo Poldès, qui se mettra à votre tête. Défendre la neutralité absolue du Club en interdisant toute distribution de tracts dans les couloirs, dans la salle ou aux alentours du Faubourg. Protection des orateurs de gauche ou de droite en veillant à ce qu'aucun perturbateur ne pénètre dans l'enceinte réservée. De la tolérance pour les interrupteurs qui, venus pour la première fois, ne connaissent pas nos méthodes. Et après avertissement de Léo Poldès, *expulsion sans violence, mais avec énergie, de tout agent provocateur, interrupteur systématique, ivrogne ou adversaire du Faubourg venu pour saboter la séance*. Réprimer les cris, les huées et surtout les sifflets puisque toutes les opinions sont exprimées librement. Suivant l'exemple de Léo Poldès, les CDF ne doivent pas manifester leurs opinions, afin de garder toute leur autorité sur le public.

7. - En raison du nombre considérable de candidats aux postes du CDF, le CDF n'acceptera que les militants les plus sérieux et les plus dévoués. Une carte *provisoire* sera délivrée. Les membres du CDF sont libres de se démettre de leurs fonctions. *De son côté, en cas d'absences*

---

<sup>487</sup> Ibid., p. 7.

*prolongées, d'inexactitudes successives, ou de fautes contre l'honneur, Le Faubourg est libre de les radier et de les remplacer immédiatement par tous ceux qui, faute de places, n'ont pu être inscrits. L'inscription au CDF ne doit pas être considérée comme un "filon" permettant d'avoir des entrées gratuites, des fauteuils réservés en arrivant à une heure tardive aux séances qui paraissent les plus divertissantes. Pas plus qu'il ne veut de "mercenaires", le CDF n'accepte d'"amateurs".*

Seuls seront admis des camarades énergiques et résolus, se pliant à une discipline librement consentie, ne nous apportant leur concours dévoué que parce qu'ils ont compris l'importance et l'utilité de l'action accomplie depuis 13 ans par le Club du Faubourg à Paris et dans le monde entier, au-dessus de tous les partis et contre tous les fanatismes.

*(Les jeunes gens désireux de s'inscrire au CDF sont priés de passer le matin au siège, 38 rue de Moscou, ou de voir Léo Poldès à la sortie des séances.)*